

T.C.
İSTANBUL ÜNİVERSİTESİ
SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ
YABANCI DİLLER EĞİTİMİ ANABİLİM DALI

DOKTORA TEZİ

Acquisition de la compétence pragmatique dans
l'enseignement du FLE : étude de l'acte
d'argumentation dans le manuel "Alter Ego"

ALASKAR ÖZPERÇİN

2502060270

TEZ DANIŞMANI

Doç. Dr. Nur NACAR-LOGIE

İSTANBUL 2013



T.C. İSTANBUL ÜNİVERSİTESİ
SOSYAL BİLİMLER
1982 ENSTİTÜSÜ



DOKTORA
TEZ ONAYI

ÖĞRENCİNİN

Adı ve Soyadı : Alaskar ÖZPERÇİN Numarası : 2502060270

Anabilim/Bilim Dalı: Fransız Dili Eğitimi Danışman Öğretim Üyesi: Doç.Dr.Nur NACAR LOGİE

Tez Savunma Tarihi : 26.04.2013 Tez Savunma Saati : 15:00

Tez Başlığı : Acquisition de la Competence Pragmatique Dans l'enseignement du FLE:Etude de l'acte d'argumentation Dans le Manuel 'Alter Ego'

TEZ SAVUNMA SINAVI, Lisansüstü Öğretim Yönetmeliği'nin 50. Maddesi uyarınca yapılmış, sorulan sorulara alınan cevaplar sonunda adayın tezinin KABULÜ'NE OYBİRLİĞİ OYÇOKLUĞUYLA karar verilmiştir.

JÜRİ ÜYESİ	İMZA	KANAATİ (KABUL / RED / DÜZELTME)
1-Prof.Dr.Emel ERGUN		Kabul
2-Prof.Dr.Nilüfer SARI SEZER		Kabul
3- Doç.Dr.Nur NACAR LOGİE		KABUL
4- Yrd.Doç.Dr.Fredeikos VALETOPOULOS		Kabul
5- Yrd.Doç.Dr.Nihal KUYUMCU		Kabul

YEDEK JÜRİ ÜYESİ	İMZA	KANAATİ (KABUL / RED / DÜZELTME)
1- Prof.Dr.Füsun ATASEVEN		
2- Doç.Dr.Nurcan DELEN KARAAĞAÇ		

« Acquisition de la comp tence pragmatique dans l'enseignement du FLE :  tude de l'acte d'argumentation dans le manuel "Alter Ego » bařlıklı bu doktora  alıřması İstanbul  niversitesi Bilimsel Arařtırma Projeleri Birimi tarafından 20461 no'lu tez projesi  er evesinde desteklenmiřtir.

Bilimsel Arařtırma Projeleri Birimi'ne projeye katkılarından dolayı teřekk rlerimi sunarım.

ÖZ

Acquisition de la compétence pragmatique dans l'enseignement du FLE :
étude de l'acte d'argumentation dans le manuel "Alter Ego"

ALASKAR ÖZPERÇİN

(2502060270)

Bir dili öğrenmek demek o dilde iletişimsel beceri kazanmak ve o dilde iletişim kurmak demektir. Başka bir deyişle Yazma ve Konuşma gibi yaratıcı becerilerle, Dinleme ve Okuma gibi edilgen becerilerin yanı sıra Toplumdilbilim'in ve Edimbilim'in ön gördüğü neyin, nerede, ne zaman, kiminle, hangi koşullarda konuşulduğunu öğrenerek o dilde yazılı ve sözlü iletişim kurmayı öğrenmek demektir. Bilişsel kuramlar içinde yer alan Sözceleme ve Edimbilim kuramlarına göre verici ürettiği sözcesinde farklı dilsel yapıları kullanarak kendini dil içinde var eder. Her sözcede belli bir dil edimi vardır. Yani söylediğinin yanında söylemek istediğini de verici oluşturduğu sözcesi yardımıyla verir. Bu görüşten yola çıkarak, bu çalışmamızda, Edimbilimsel ve Sözdizimsel kuramlar başta olmak üzere, çeşitli kuramlar ışığında yabancı dil olarak Fransızca öğrenenlerin, vericinin sözcesini ya da kendi ürettiği sözcesini, tutarlı bir dilsel bütünlük oluşturacak biçimde düzenleyebilme yetisini, diğer bir deyişle edimsel yetileri nasıl kazanabilecekleri özellikle uslamlama edimi bağlamında incelenecektir. Kaldı ki edimsel yetinin yabancı dil öğretimindeki yeri ve önemi çağdaş başvuru yapıtlarında (söz gelimi Avrupa Birliği Ortak Başvuru Metni'nde) vurgulanmıştır.

ABSTRACT

Acquisition of pragmatic competence in teaching FLE: study of the act of argumentation in the manual "Alter Ego"

Alaskar ÖZPERÇİN
2502060270

Learning a language means acquiring the communicative competence of that language and being able to communicate in it. In other words, it is learning to communicate orally and verbally through the knowledge of what is spoken with whom, when, where and under what circumstances has been foreseen by Sociolinguistics and Pragmatics in addition to the receptive skills such as listening and reading. In view of the theories of utterance and pragmatics that are grounded in the cognitive approaches, the sender realizes himself in the language by using a variety of linguistic patterns in the utterance he has produced. Each utterance contains a particular speech act. Thus, the sender realizes what he actually says as well as what he intends to say with the help of the utterance he has constructed. Acting with this notion, the current study is carried in the light of pragmatic and syntactic theories to show how learners of French as a foreign language can gain the ability to organize the self-produced or other-produced utterances in a way to form a coherent linguistic unit, in other words how they can gain the pragmatic skills. The above mentioned significance of pragmatic competence many reference works such as CEF.

AVANT-PROPOS

Ce travail vise à étudier et analyser l'acte d'argumentation dans le cadre du FLE. Pour la partie empirique de notre travail, nous avons tenté d'appliquer les modèles d'acte d'argumentation établis par les linguistes tels que Ducrot, Anscombe et Moeschler qui travaillent dans les domaines de la pragmatique du discours et de l'argumentation, sur un corpus constitué de 4 niveaux du manuel Alter Ego.

Dans cette perspective, cette thèse est composée de 4 grands chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation de la théorie de l'acte d'argumentation. Il présente les éléments conceptuels qui donnent le cadre théorique de la thèse. Dans le second chapitre, nous étudions les objectifs pédagogiques de l'acte d'argumentation à la lumière des principes élaborés par les instances européennes et qui trouvent leur expression dans des ouvrages de référence comme le **Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR, Conseil de la coopération culturelle-Comité de l'éducation, 2005). Le troisième chapitre est consacré à la partie empirique de la thèse et présente l'explication de la méthode utilisée pour atteindre ses objectifs. Le quatrième chapitre présente la synthèse des conclusions du chapitre précédent et propose de nouvelles perspectives de recherche.

Je voudrais exprimer mes remerciements à ceux qui m'ont encouragé pendant le processus de ce travail. Je voudrais tout d'abord exprimer mes reconnaissances les plus profondes à Madame le Maître de conférences Nur NACAR-LOGIE qui a accepté de prendre en charge la direction de cette étude et qui m'a consacré son temps précieux. Je la remercie infiniment pour ses conseils et ses remarques fines et avisées qui m'ont orienté pour les moments les plus difficiles.

J'adresse mes remerciements également à Madame la Professeure Emel ERGUN qui, en acceptant de devenir membre du comité de soumission, a suivi de près mes recherches et qui a donné ses contributions précieuses et considérables.

J'aimerais exprimer toute ma gratitude à Madame la Professeure Nilüfer SARI SEZER pour m'avoir honoré, en acceptant la lecture de cette thèse en vue d'apporter leurs jugements les plus précieux sur ce travail

Je tiens à remercier particulièrement Monsieur le Maître de conférences Frederikos VALETOPOULOS pour l'intérêt qu'il a porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par ses propositions.

Mes remerciements s'adressent également à Madame le Maître de conférences adjoint Nihal KUYUMCU, qui m'a toujours soutenu et encouragé, afin d'avoir accepté de devenir membre du Jury

Je remercie également Madame la Lectrice Yasemin KARABACAK pour son soutien moral, pour son amitié et pour les expériences professionnelles qu'elle a partagées avec moi. Ses expériences m'ont guidé pendant mes recherches.

Je tiens à exprimer dernièrement mes reconnaissances à mon collaborateur Can DENİZCİ qui m'a toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de cette thèse, pour son amitié et pour ses interminables contributions.

Dernièrement, je ne voudrais pas oublier ma très chère aimée Nazlı CİHAN, docteur en philosophie, pour son soutien et sa patience.

TABLE DES MATIERES

ÖZ.....	iv
ABSTRACT.....	v
AVANT-PROPOS	vi
TABLE DES MATIERES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES SCHEMAS	xi
LISTE DES ABREVIATIONS.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
1. CADRE THEORIQUE AUTOUR DE L'ACTE D'ARGUMENTATION.....	3
1.1. Théorie des « actes de langage » dans la pragmatique et sa place dans la didactique du FLE.....	10
1.1.1. La Pragmatique	13
1.1.2.1. La pragmatique radicale.....	17
1.1.2.2. La pragmatique intégrée.....	20
1.1.2.3. La pragmatique cognitive.....	22
1.2. Qu'est-ce que l'acte d'argumentation ?	23
1.3. Eléments de construction pour l'acte d'argumentation.....	24
1.3.1. Marques argumentatives.....	24
1.3.1.1. Connecteurs argumentatifs	25
1.3.1.2. Opérateurs argumentatifs	28
1.3.1.3 Marques axiologiques	29
1.3.2. Règles de l'acte d'argumentation et structure du mécanisme interprétatif.....	30
1.4. Etablissement des conclusions argumentatives	33
2. IMPORTANCE DE L'ACQUISITION DE LA COMPETENCE PRAGMATQIE DANS LA DIDACTIQUE DU FLE.....	37
2.1. Compétence pragmatique et « micro-fonctions » dans le CECR.....	37
2.2. Acte d'argumentation et la maîtrise de la langue	38
3. APPLICATION : ETUDE DE L'ACTE D'ARGUMENTATION DANS LE CADRE DU MANUEL.....	40
3.1. Présentation du manuel Alter Ego.....	40
3.2. Procédures pour la constitution du corpus à analyser	41
3.3. Etablissement de la grille d'analyse.....	42

3.4. Inventaire et analyse des données du corpus	45
3.4.1. Le niveau A1.....	46
3.4.1.1. Inventaire des données du niveau A1.....	46
3.4.1.2. Analyse des données du niveau A1.....	68
3.4.2. Le niveau A2	75
3.4.2.1. Inventaire des données du niveau A2.....	76
3.4.2.2. Analyse des données du niveau A2.....	117
3.4.3. Le niveau B1	124
3.4.3.1. Inventaire des données du niveau B1.....	124
3.4.3.2. Analyse des données du niveau B1.....	172
3.4.4. Le niveau B2	179
3.4.4.1. Inventaire des données du niveau B2.....	179
3.4.4.2. Analyse des données du niveau B2.....	276
4. IMPLICATIONS DIDACTIQUES.....	284
CONCLUSION.....	296
BIBLIOGRAPHIE	301
ÖZGEÇMİŞ	304

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Place des micro-fonctions dans le CECR	38
Tableau 2: Notation et signification des symboles logique utilisées dans la grille.....	43
Tableau 3: Exemple de grille d'analyse.....	44

LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1: Classification des connecteurs argumentatifs.....	28
Schéma 2 : Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau A1.....	68
Schéma 3: Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau A1..	70
Schéma 4: Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation dans la progression des Dossiers au niveau A1	71
Schéma 5 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau A1 .	72
Schéma 6 : Répartition des fonctions logiques suivant le type de texte au niveau A1	73
Schéma 7 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau A1	74
Schéma 8: Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau A2	118
Schéma 9 : Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau A2	119
Schéma 10: Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation dans la progression des Dossiers	120
Schéma 11 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau A2	121
Schéma 12: Répartition des fonctions logiques suivant les types de texte au niveau A2	122
Schéma 13 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau A2	123
Schéma 14 : Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau B1	173
Schéma 15 : Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau B1	174
Schéma 16 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau B1	175
Schéma 17 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau B1	176
Schéma 18 : Répartition des fonctions logiques suivant les types de texte au niveau B1 ...	177
Schéma 19 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations suivant les types de texte au niveau B1.....	178
Schéma 20 : Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau B2 ..	277
Schéma 21 : Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau B2	279
Schéma 22 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentation selon les types de texte au niveau B2.....	280
Schéma 23 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau B2	281
Schéma 24 : Répartition des fonctions logiques suivant les types de texte au niveau B2 ...	282

Schéma 25 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau B2.....	283
Schéma 26 : Nombre d'énoncés.....	285
Schéma 27 : Nombre d'énoncés suivant le type de texte.....	285
Schéma 28 : Répartition des connecteurs argumentatifs	288
Schéma 29 : Pourcentage des types d'acte d'argumentation	289
Schéma 30 : Répartition des types d'acte d'argumentation suivant le type de texte... ..	290
Schéma 31 : Pourcentage des fonctions logiques de la relation argumentative	291
Schéma 32 : Répartition de la fonction logique de conséquence suivant le type de texte ...	292
Schéma 33 : Répartition des fonctions du discours	294
Schéma 34 : Répartition des fonctions du discours dans les textes écrits	294
Schéma 35 : Répartition des fonctions du discours dans les textes oraux	295

LISTE DES ABREVIATIONS

FLE : Français Langue Etrangère

CECR : Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre,
Enseigner, Évaluer

INTRODUCTION

« L'acte d'argumentation est l'acte de langage le plus courant » (Chartrand, 2012). En partant de cette constatation, il ne serait pas tout à fait aberrant de prétendre que l'acte d'argumentation devrait tenir une place primordiale dans l'enseignement du FLE.

L'acte d'argumentation dans la langue est une notion qui a été développée dans les travaux de Ducrot et ceux de ses collaborateurs à partir des années 1980. La théorie d'acte d'argumentation dans la langue considère l'argumentation comme un fait qui est déjà inscrit dans la langue. Cela revient à dire que Ducrot (1975) considère l'argumentation comme une actualisation de virtualités argumentatives inscrites dans la structure linguistique en y intégrant les phénomènes extralinguistiques basés sur les recherches pragmatiques.

Dans la perspective soulignée ci-dessus, Ducrot (1975) constate que, premièrement, certains mots dans la langue renvoient à des entités du monde : ce sont les mots qui désignent des objets, des propriétés ou des actions du monde et sont appelés « termes à contenu conceptuel », comme par exemple les mots substantifs, certains adjectifs et adverbes. Deuxièmement, d'autres mots fournissent des instructions et des procédures sur la façon d'utiliser les phrases dans la communication et sont appelés « termes à contenu procédural », comme par exemple les pronoms personnels, certaines conjonctions, certains verbes performatifs et adverbes etc. Parmi ces deux catégories, comme Bracops (2006) l'explique, les apprenants/utilisateurs d'une langue étrangère ont beaucoup de difficulté à apprendre les termes à contenu procédural par rapport aux termes à contenu conceptuel.

Or, pour l'accès au sens des énoncés, il faut bien interpréter les termes à contenu procédural dans les diverses situations de communication. Selon Ducrot (1980), le sens d'un énoncé est strictement lié à l'image de son énonciation. C'est-à-dire que, pour pouvoir comprendre un énoncé, il faut comprendre les raisons à partir desquelles le locuteur met en œuvre son énonciation. Autrement dit, il faut décrire le type d'acte que le locuteur réalise à travers son énoncé. Cela émane du fait que saisir ou anticiper les conclusions auxquelles une suite d'énoncés mène est souvent difficile parce que la conclusion de l'énoncé n'est pas toujours explicite. Donc, afin

de surmonter la difficulté que nous venons de mentionner, il faut recourir à certaines expressions linguistiques comme les marques argumentatives qui ont la propriété de donner une orientation aux énoncés où elles figurent. C'est pourquoi, l'acquisition de ce type d'acte, dit « acte d'argumentation », s'avère primordiale et nécessaire dans l'enseignement du FLE.

A la lumière des principes élaborés ci-dessus, dans notre présent travail, l'objectif primordial consiste à interroger la place de l'acte d'argumentation dans l'enseignement du FLE en partant du manuel *Alter Ego*. Pour ce faire, de prime abord, nous visons à déterminer si la progression de l'acte d'argumentation manifeste une pertinence suivant les niveaux langagiers. De même, il faut tenir compte de la place de l'acte d'argumentation dans les deux types de texte ; c'est-à-dire, oral et écrit. En outre, il est indispensable d'octroyer un degré de sensibilité à la variété de l'acte d'argumentation ; en d'autres termes, nous voulons savoir s'il s'agit d'une progression vers des formes plus complexes lorsque le niveau langagier change. Dernièrement, il nous semble essentiel de repérer les différentes fonctions du discours assumées par les différents types d'acte d'argumentation lors du changement de niveau.

En partant de ce que nous venons de dire, le Chapitre 1 est consacré au cadre théorique autour de l'acte d'argumentation et aux problèmes terminologiques. Quant au Chapitre 2, il traite d'abord de l'importance de l'acquisition de la compétence pragmatique dans l'enseignement du FLE et d'autre part, il envisage les objectifs pédagogiques de l'acte d'argumentation en rapport avec l'ouvrage de référence intitulé « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR, Conseil de la coopération culturelle-Comité de l'éducation, 2005). Le Chapitre 3 constitue la partie empirique de la thèse dans laquelle, après avoir élucidé la méthode d'analyse des énoncés, nous effectuons les analyses concernées et discutons leurs résultats. Et finalement, dans le Chapitre 4, nous proposons une synthèse en établissant une comparaison des résultats du chapitre précédent. Or, la partie de conclusion formule de nouvelles perspectives de recherche en la matière.

1. CADRE THEORIQUE AUTOUR DE L'ACTE D'ARGUMENTATION

La théorie de l'argumentation dans la langue telle que Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot l'ont proposée prend le mot « *argumentation* » dans un sens inhabituel. Cette situation donne lieu aux problèmes des malentendus. (Ducrot, 2004, p. 17). Tout en reconnaissant le fait que d'un point de vue général *argumentation* pourrait fort bien être conçue comme argumentation rhétorique, il faut cependant faire remarquer que chez Ducrot et Anscombe l'argumentation ne désigne rien d'autre que « l'argumentation dans la langue ». Dans ce chapitre, nous établirons une présentation synthétique de deux notions d'argumentation : L'argumentation rhétorique et l'argumentation linguistique afin de distinguer ces deux notions différentes pour pouvoir montrer que l'argumentation linguistique qui fait partie de notre démarche d'analyse en tant que la base de l'acte d'argumentation n'a aucun rapport direct avec l'argumentation rhétorique. Nous essayerons ainsi préalablement d'éviter le malentendu possible provenant de ces deux types d'argumentation afin de mettre en valeur la place de l'acte d'argumentation chez Ducrot et Anscombe dans notre travail.

Le « *Trivium médiéval* » constitue la source et la base sur lesquelles l'argumentation est fondée depuis Aristote jusqu'à l'émergence du concept néoclassique de l'argumentation (la Nouvelle rhétorique). Selon cette organisation classique des disciplines, l'argumentation présuppose la grammaire de l'énoncé et est liée :

- à la rhétorique : « art de parler », en public, de façon planifiée, surtout sur un sujet d'intérêt social.
- à la logique « art de penser » : construire une représentation mentale d'un être ; porter un jugement sur cet être ; et enchaîner ces jugements.
- à la dialectique « art de dialoguer » en privé, sur la base de conventions explicites, sur une question de caractère philosophique. (Plantin, 2005)

Donc l'argumentation reste à l'intersection de ces trois disciplines d'origine : art de controverse, méthode de raisonnement et art du discours.

L'Argumentation rhétorique est définie par Ducrot (2005) comme « art de bien parler » qui permet d'agir sur les croyances d'autrui en imposant des suites discursives possibles. C'est-à-dire, c'est une activité verbale qui a pour objectif de faire croire quelque chose à quelqu'un. Dans ce type d'argumentation, l'activité de persuasion repose en grande partie sur le logos. L'orateur s'en sert pour défendre son propos sans pour autant viser à établir la vérité (vraisemblance) de ses arguments mais à faire croire l'auditoire à la thèse défendue. Le discours rhétorique cherche donc à séduire et à provoquer l'auditoire en vue de le mieux persuader l'auditoire en entreprenant la double relation qu'entretient le logos avec l'éthos et le pathos. C'est-à-dire, en ce qui concerne la persuasion, le fait d'offrir seulement des raisons (logos) n'est pas suffisant pour l'orateur, la persuasion exige aussi que ce dernier développe en plus chez l'auditeur le désir de croire vrai (pathos), et enfin qu'il donne confiance en l'orateur ; autrement dit il doit apparaître comme quelqu'un de fiable, sérieux, et bien intentionné. L'orateur doit donc donner dans son propre discours une image favorable de lui-même (éthos). Ainsi l'image créée chez l'auditoire est étroitement liée à la crédibilité du propos de l'orateur. En un mot, le bon argument vise donc moins à être valide que vraisemblable.

La « Nouvelle rhétorique » initiée par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992) et considérée comme le néoclassique de la rhétorique définit la notion d'argumentation comme la négociation des distances entre les partenaires de la communication. L'argumentation et son rôle prépondérant dans la rhétorique sont les éléments fondateurs de cette nouvelle rhétorique. D'après cette conception de la rhétorique, l'argumentation est une forme de raisonnement adapté aux questions pratiques si bien qu'elle ne tend pas vers la vérité mais vers ce qui permet de prendre une décision raisonnable. Elle obéit donc à une logique des valeurs (qui sont censées être raisonnables) non pas à la logique formelle (qui est censée être rationnelle). En définitive, elle prend en considération la notion d'argumentation dans son fonctionnement discursif global. Cela revient à dire qu'énoncer, c'est argumenter. Il

faut donc remarquer que tout discours est argumentatif dès que le locuteur tend à modifier la vision du monde de l'allocataire.

La nouvelle rhétorique distingue la « dimension argumentative » et la « visée argumentative » de la langue. C'est-à-dire qu'il existe d'une part des discours qui ont pour but d'influencer l'interlocuteur et à agir sur lui et d'autre part des discours qui tendent à déployer des stratégies de persuasion. Le souci essentiel d'influencer occupe une place primordiale dans l'activité argumentative. L'idée avancée dans cette hypothèse est que tout acte de langage tend à agir sur autrui. À côté de sa visée communicationnelle, l'acte de langage a aussi un but d'action voire une intention dotée d'un effet. De plus, la situation de communication détermine aussi l'organisation argumentative du discours.

Somme toute, selon la rhétorique néoclassique, l'argumentation désigne un ensemble de dispositifs et de stratégies de discours auxquels l'orateur a recours (locuteur dans la nouvelle rhétorique) dans l'intention de convaincre son auditoire. La thèse de Perelman est que « l'objet de la théorie de l'argumentation, c'est l'étude de techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman & Obrechts-Tyteca, 1983, p. 9)

Chez Ducrot et Anscombe, la notion d'argumentation se place dans une discipline nommée la « pragmatique intégrée » qui constitue l'un des prolongements de la linguistique de l'énonciation (cf. infra). Cela revient à dire que l'argumentation qui fait suite à l'ensemble des faits est reliée à la théorie d'énonciation. Par ailleurs, elle accorde un intérêt particulier à l'approche sémantique tant que la pragmatique qui « intervient dans l'interprétation des énoncés pour prendre le relais sur la sémantique lorsque celle-ci a achevé son rôle et épuisé ses possibilités » (Bracops 2006 : p. 145). Compte tenu du fait que, l'argumentation chez Ducrot et Anscombe « explicite les stratégies auxquelles on est conduit dès le moment où l'on intègre la pragmatique aux structures syntaxique et sémantique de l'énoncé » (Tutescu, 2003). Il est donc à remarquer que l'argumentation dans la langue ne s'intéresse pas à la stratégie de la persuasion qui est l'objet d'étude de l'argumentation rhétorique. Pour

Ducrot et Anscombe, au niveau de la phrase, la langue dispose d'une série de potentialités argumentatives inscrites dans son lexique et dans sa structure et au niveau de l'énoncé, ces potentialités se réalisent dans le discours en donnant lieu à des relations argumentatives. C'est ce type de relation que Ducrot et Anscombe mettent en relief dans leur théorie dite « argumentation dans la langue ».

Lorsque Ducrot et Anscombe parlent de l'argumentation, ils renvoient toujours à des discours qui sont composés au moins de deux énoncés E1 et E2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier, ou imposer l'autre (Anscombe & Ducrot, 1980, p. 163). Dans l'exemple suivant « il pleut, je ne sors plus ou il pleut donc je ne sors plus ou encore je ne sors plus, puisqu'il pleut » E1 correspond à l'énoncé : « Il pleut » et E2 correspond à l'énoncé : « Je ne sors plus ». Dans cet exemple, la relation entre E1 et E2 oriente la conclusion de l'énoncé elle-même afin d'imposer à l'interlocuteur une « procédure interprétative » précise. A la fin des années 80's, Moeschler a reformulé cette description en ajoutant que la relation argumentative n'est pas nécessairement une relation entre deux entités linguistiques de type « énoncé » (Moeschler, 1985, p. 52) car comme le montre l'exemple suivant, la conclusion peut être de nature implicite et certains arguments qui participent à la construction de la relation argumentative peuvent être de nature non linguistique :

A : Comment était ta soirée ?

B : Même, Achille est venu.

Selon le **principe d'accessibilité de la conclusion**, la conclusion peut être explicite ou implicite à condition que cette dernière soit accessible à l'interprétation. Dans cet exemple « même » conduit l'interprétation de l'énoncé vers une conclusion positive (ma soirée était très réussie) ou négative (quelle catastrophe). De cette manière grâce à « même » l'argument constitue un élément décisif pour cette conclusion. A la lumière de cette constatation, cette relation dite « argumentative » prend la description suivante chez Moeschler : « Une relation argumentative a lieu entre un énoncé 'A' et une autre unité linguistique 'C' (énoncé, contenu) lorsque 'A' est destiné à servir 'C'. » (Moeschler, 1985, p. 55) Ici, 'A' est argument 'C', la conclusion. En d'autres termes, à ce titre l'argument 'A' ne constitue pas une preuve

mais seulement donne une jugée suffisante pour faire admettre la conclusion 'C'. Cette relation qui assume la fonction la mise en acceptabilité d'une conclusion peut être distinguée clairement dans l'exemple « il fait beau. Je vais donc sortir » tandis que dans un autre exemple il n'en va pas de même bien qu'acceptable sémantiquement « j'ai 18 ans. Je n'ai pas donc 30 ans ». Dans le premier exemple le temps qu'il fait est un argument pour le désir de sortir par contre dans le deuxième exemple la relation entre les deux énoncés relève de la tautologie.

L'Argument, « destiné à servir une certaine conclusion » est déterminé par une certaine orientation argumentative. Autrement dit pour qu'un énoncé soit interprété comme un argument pour une conclusion il doit posséder une valeur dite la valeur argumentative. L'**orientation argumentative** détermine cette valeur. Suivant cette valeur, les énoncés peuvent être argumentativement **coorientés** ou **anti-orientés**. Selon Moeschler « Deux arguments sont coorientés lorsqu'ils sont présentés comme destinés à servir une même conclusion, et anti-orientés lorsqu'ils sont destinés à servir des conclusions inverses. » (Moeschler, 1985, p. 54) . (cf. infra Chapitre 1.3.1.1). Lorsque deux énoncés sont argumentativement coorientés, la valeur de ces deux énoncés peut être soit **relationnelle** soit **indépendante**.

Dans l'exemple suivant l'adverbe argumentatif « d'ailleurs » articule deux arguments coorientés mais indépendants, qui servent de la conclusion : je vais me baigner

- Je vais me baigner : il fait beau et d'ailleurs je n'ai pas envie de travailler.

Dans ce cas-là, le premier argument: il fait beau et le deuxième argument : je n'ai pas envie de travailler servent indépendamment la même conclusion. Il n'y a aucune relation entre le temps qu'il fait et le fait de ne pas avoir envie de travailler.

Pourtant, dans l'exemple ci-dessous, suivant le contexte, les deux arguments sont relationnels et servent à la même conclusion.

- Je vais me baigner : il fait beau et d'ailleurs beaucoup trop chaud.

Certains morphèmes argumentatifs cependant ont pour propriété de décider de la **force de l'argument**. C'est-à-dire les valeurs des énoncés appartiennent ou non à un paradigme d'orientation qui définit les degrés plus ou moins forts des arguments.

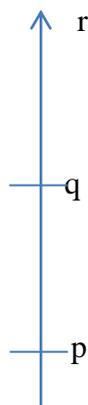
Dans l'exemple ci-dessous, le morphème argumentatif « même » ont deux propriétés. L'une est d'indiquer qu'il articule des arguments coorientés, l'autre est de décider de **la force de l'argument**.

-Jean est très approprié pour ce poste : il sait L'anglais, le français même l'arabe

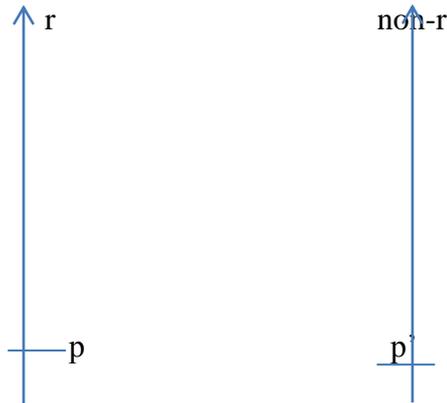
Dans cet exemple « même » indique que « savoir l'arabe » est un argument plus fort pour recruter Jean que « savoir l'anglais » et « savoir le français ».

Suite à ces constatations Moeschler (1985) deux principes suit auxquels un argument peut être évalué: la force argumentative et contradiction argumentative. Il formule ces principes par les règles argumentatives suivantes : (Moeschler, 1985, p. 55)

« Un argument q est argumentativement plus fort qu'un argument p si tous les énoncés E1 de p servant la conclusion r , tous les énoncés E2 de q la servent aussi (l'inverse n'étant pas vrai) » (cf. Infra Chapitre : 3.3 pour la formulation de la relation argumentative). Il le schématise de la façon suivante :



« Un argument p est argumentativement contradictoire à un argument p' si tous les énoncés $E1$ de p servant la conclusion r , tous les énoncés $E1'$ de p' servent la conclusion non- r (l'inverse n'étant pas vrai). Il le schématise de la façon suivante



Ces deux mettent à jour le caractère orienté du contenu de l'énoncé à valeur d'argument (orienté pour une certaine conclusion) et le caractère **graduel** de cette orientation. A la lumière de ces constatations, l'argumentation est un phénomène graduel qualifiable en terme de « plus » ou « moins » et non un phénomène absolu.

En résumé, Ducrot a fait une rénovation sur le concept d'argumentation à partir de la théorie des orientations argumentatives qui a été développée à partir de l'idée d'« échelle argumentative (Ducrot, 1972), jusqu'à la théorie dite de « l'argumentation dans la langue ». Chez Ducrot l'argumentation relève de la langue et fait partie de la signification même des mots et des énoncés. L'Argumentation dans la langue telle qu'elle est traitée chez Ducrot et ses collaborateurs s'appuie sur le phénomène d'énonciation et l'étude des actes de langage. Elle ne constitue pas de raisonnement en tant que manifestation d'un logos mais elle se révèle comme une unité sémantique fondamentale. L'argumentation dans la langue ne consiste pas en un « faire-croire », c'est-à-dire finalité de l'activité rhétorique, mais en un « faire-faire », ou plus précisément en un « faire-dire ».

Du point de vue des théories classiques de l'argumentation, la notion d'argumentation se révèle tout d'abord dans le discours monologique planifié. Le fait d'être claire ou obscure détermine le fait d'être argumentative ou non argumentative pour le discours. Selon cette conception, argumentativité et clarté sont des qualités non pas de langue, mais de certains discours. Le discours acquiert la qualité de l'argumentativité par un travail rhétorique. L'intervention argumentative rhétorique se détermine par un investissement particulier du locuteur dans son discours (éthos), par la charge émotionnelle spécifique de ce discours (pathos) ainsi que par le recours à un ensemble de preuves logiques (logos).

Dans la théorie de l'argumentation dans la langue la question de l'éthos est renvoyée à la problématique de l'énonciateur, et traitée dans le cadre de la théorie polyphonique de l'énonciation. La question du pathos ne reçoit aucun traitement spécifique. Quant au « logos », elle considère qu'il n'est pas suffisant pour la persuasion parce que Ducrot refuse à tout caractère rationnel de l'argumentation discursive qui est pris en compte par la rhétorique en démontrant qu'il y a des argumentations discursives, malgré le fait qu'elle n'a rien à voir avec un logos, peut cependant servir à la persuasion. D'après Ducrot, sous prétexte de ses insuffisances « le logos dans les enchaînements argumentatifs a besoin d'être complété par le recours à des facteurs irrationnels, l'éthos et le pathos ». (Ducrot, 2004, p. 33) dans l'argumentation rhétorique. En cela, l'argumentation dans la langue s'oppose aux théories et aux pratiques anciennes ou néoclassiques de l'argumentation.

1.1. Théorie des « actes de langage » dans la pragmatique et sa place dans la didactique du FLE

L'approche communicative, qui domine actuellement les méthodes d'enseignement, se centre sur le développement de la compétence pragmatique. Nous pouvons dire que la pragmatique qui s'intéresse au langage comme moyen d'action sur autrui et sur le monde forme la base de cette approche, et aborde trois sujets principaux :

- 1- l'interprétation des énoncés.
- 2- les actes de langage et ses utilisations.
- 3- les relations des signes qui sont entretenues avec les utilisateurs.

La pragmatique s'est développée principalement lorsque le philosophe anglais John Austin a prononcé les *Williams James Lectures* à l'université Harvard en 1955. Mais la plus ancienne définition de la pragmatique est celle de Charles Morris. Morris en 1938 distingue trois disciplines qui traitent du langage qui s'occupent des signes linguistiques :

- la syntaxe traite des rapports entre les signes dans l'énoncé complexe
- la sémantique traite des rapports entre les signes et la réalité
- la pragmatique traite des rapports entre les signes et leurs utilisateurs.

(Reboul & Moeschler, *La pragmatique aujourd'hui*, 1998).

Nous pouvons dire que les bases de la pragmatique, comme une nouvelle tentative d'approche de la langue, sont jetées après la publication de l'ouvrage de John Austin *How to do Things with Words* en 1962 qui regroupe les douze conférences prononcées en 1955. Ce nouveau courant a exercé une influence importante sur la logique, la philosophie et la linguistique. Le dénominateur commun de ces trois disciplines est le sens ou la quête de sens des énoncés. Tout bonnement cette nouvelle tentative a fourni une base en construisant des modèles d'usage pour toutes les disciplines qui touchent au langage, surtout sur l'usage. De ce point de vue la pragmatique reproche aux structuralistes de s'intéresser essentiellement aux langues dans leurs aspects linguistiques « formel » en les séparant de leurs contextes d'énonciation et de l'usage. Selon la pragmatique, à côté des enchaînements des unités significatives et de leurs variations formelles c'est-à-dire à côté des aspects formels, il faut aussi prendre en considération les données extralinguistiques comme les contextes, la situation de communication, les croyances et les valeurs communes aux locuteurs, l'environnement physique immédiat des protagonistes, etc., qui caractérisent les formes du discours.

Dans cette optique, les phrases ne sont que des objets abstraits par le moyen desquelles les pensées qui ne sont pas directement transportables puisque immatériels, peuvent devenir transportables. (Reboul & Moeschler, 1998). Dès que nous utilisons ces phrases pourvues d'une signification dans un contexte, ces concepts reçoivent une signification et une valeur. Prenons cet exemple : "Je viendrai demain". Nous comprenons chaque mot, mais nous ne pouvons pourtant pas comprendre la phrase. En effet, nous ne savons pas quand cette phrase a été écrite, nous ne savons pas par qui ni avec quelle intention d'ailleurs cette structure grammaticale a été émise d'où la difficulté d'interpréter « demain » et « je ». Cette phrase peut véhiculer plusieurs énoncés comme la promesse, la menace selon l'intention de communication qui est manifestée. Nous pouvons énoncer cette phrase pour justifier notre présence suivant un rendez-vous ou bien pour donner un rendez-vous. Nous pouvons l'énoncer pour informer quelqu'un de notre projet de déplacement, etc. Ainsi, l'énoncé " tu as de l'argent " n'a pas le même sens si c'est le fils ou le père qui la prononce. Comme le montrent ces exemples, chaque énoncé prend son sens suivant les conditions d'énonciation et c'est nous qui construisons les sens en les énonçant dans un contexte. Là les phrases utilisées dans un contexte, c'est-à-dire les phrases en usage sont appelées « énoncés ». Dans le but de communiquer leurs pensées en utilisant des énoncés dans des contextes d'énonciation, les locuteurs entendent accomplir un ou plusieurs actes de discours appelé par Austin *acte illocutoire* tels que assertion, question, déclaration, demande, promesse, remerciements, ordre, offre, refus, etc. Par exemple en français les énoncés interrogatifs comme « tu as de l'argent ? » sont utilisés en français pour poser une question et ils sont une force illocutoire de question. Pour un même contenu propositionnel ayant une force illocutoire de question nous pouvons choisir les différents énoncés. Dans notre exemple, le père peut choisir l'un de ces énoncés éventuels « tu as de l'argent ? » et « est-ce que tu veux de l'argent ? », « est-ce que tu as besoin d'argent ? » pour poser sa question. Plusieurs facteurs comme la psychologie, la situation sociale des locuteurs et allocutaires telle que le milieu et le temps où se réalise la communication contribuent à ce choix. En outre, quand nous énonçons une phrase, nous faisons référence à un état de choses dont nous parlons qui n'est pas, en général, symbolisé par la phrase. Pour interpréter une phrase, en

quête de sens, il faut prendre en considération, à côté de la phrase elle-même, le contexte d'énonciation. Et grâce à certains éléments comme les déictiques et les indexicaux, on peut aborder les aspects de la situation d'énonciation qui doivent être pris en compte pour déterminer ce dont parle le locuteur. Par exemple le pronom personnel « je » dans l'énoncé « Je viendrai demain » désigne la personne qui a énoncé le message ; il se réfère au locuteur et l'adverbe de temps « demain » se réfère aux circonstances temporelles de la situation d'énonciation (Nous avons besoin du contexte pour désambiguïser l'exemple). Au surplus, l'énonciation elle-même est porteuse de sens. A côté de ce qui est dit, il y a ce qui est signifié par le fait de dire en contexte. Par exemple « je viendrai demain » peut avoir la force illocutoire de promesse ou de menace selon le contexte d'occurrence. Ainsi considérée « la pragmatique construit des modèles qui exercent une prise directe sur les usages du langage et, qui décrit l'activité d'énonciation des locuteurs. » (Sarfati, 2005, p. 23)

1.1.1. La Pragmatique

Depuis longtemps la linguistique, inscrite dans l'optique des travaux de Ferdinand de Saussure, s'intéresse au langage dans son aspect « formel » en excluant l'usage que les gens font du langage et la façon dont on utilise des phrases pour exprimer ou désigner des objets ou en dire quelque chose. Dans son ouvrage le « Cours de linguistique générale » (désormais CLG), Ferdinand de Saussure souligne l'objectif de la linguistique de la façon suivante :

« Notre définition de la langue suppose que nous en écartions tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce que l'on désigne par le terme de « linguistique externe ». Cette linguistique-là s'occupe pourtant de choses importantes, et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage. (Saussure, 1972, p. 40)

Cette définition de la langue de Saussure, qui exclut toute détermination externe comme celle de l'histoire, de la société ou de la situation géographique, a eu longtemps une influence sur la linguistique qui considère la langue comme un système de signes. Dans cette optique la linguistique est en quête d'un système selon lequel la langue est une structure avec sa cohérence interne. Saussure a insisté essentiellement sur la notion de système et l'opposition des unités au sein de ce

système. Dans le CLG Ferdinand de Saussure nous décrit deux parties de l'étude du langage :

« L'étude du langage comporte deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psychophysique » (Saussure, 1972, p. 37) « On peut, à la rigueur, conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet » (Saussure, 1972, p. 38).

Selon lui, l'objet de la linguistique, c'est la langue et non la parole, car la parole, c'est l'usage individuel de la langue et cet usage peut être très contextuel. Pour ne pas perdre la systématisme qui caractérise son objet essentiel susceptible d'être étudié en soi et pour soi, Saussure dégage la langue comme véritable objet de la linguistique au détriment de la parole dans le chapitre 3 du CLG. Cette distinction a évincé le sujet parlant du système de la langue et exclu le contexte et les usages ordinaires du langage pour assurer la structure homogène de la langue. Dans cette optique « les unités traditionnellement reconnues par la linguistique étaient le phonème en phonologie, le morphème en morphologie, le lexème en sémantique lexicale et la phrase en syntaxe ». (Reboul & Moeschler, *Pragmatique du Discours*, 2005, p. 11). Ou plus largement

« La linguistique traditionnelle est « une science qui étudie, entre autres, non seulement les sons (du point de vue phonétique et phonologie), mais aussi les mots (approche morphologique), leurs relations dans la phrase (c'est-à-dire la syntaxe) et leur signification (dans le cadre de la lexicologie par exemple [...]) l'histoire des langues (leurs origines, et leurs transformations) et celle de leurs rapports réciproques (typologie des langues) » (Courtés, 1991, s. 10)

En effet, à partir des années 70, on voit un glissement de l'étude du système à celle du fonctionnement de la langue dans la description linguistique. La linguistique commence à s'aventurer dans l'univers de l'énonciation qui est décrite par Emile Benveniste (1974) comme la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Avec l'intégration des recherches récentes sur le discours dans la logique et la philosophie analytique anglo-saxonne le champ des études sur le langage a été partagé « entre deux grands domaines l'un prenant en charge le

système de la « langue » au sens saussurien, l'autre considérant plutôt le langage comme discours c'est-à-dire dans son efficace sociale. » (Madeleine, 1990, p. 349). Le second aspect souligne d'une part l'importance des énoncés qui construisent les discours et d'autre part, le contexte à l'intérieur duquel les discours se réalisent. Comme ça l'analyse s'oriente vers la pragmatique.

Dans cette période de la linguistique la signification est envisagée non pas de façon interne au système de la langue mais en référence aux conditions d'utilisation de l'énoncé comme le souligne Catherine Kerbrat-Orecchioni ci-dessous :

« Ces investigations sur les lois structurales fort abstraites organisant les codes phonologiques, syntaxiques et lexicaux qui caractérisent jusqu'à ces dix ou vingt dernières années l'entreprise linguistique, quelles qu'aient été en leur temps et quelles que soient toujours leur pertinence et leur nécessité, sont en même temps apparues à certains comme l'arbre cachant la forêt des réalités de la langue dans son fonctionnement et ses dysfonctionnements. » (Kerbrat-Orecchioni, 1997, p. 5)

Cette remarque montre bien l'importance de prendre en compte le fonctionnement de la langue dans son usage réel, car « Il y a dans les phrases, des éléments que l'on ne peut interpréter à partir des seules informations que l'on trouve dans la phrase. » (Reboul & Moeschler, 2005, p. 12).

Prenons l'exemple de « Je ne reste pas longtemps ». Suivant le contexte, cette phrase peut être une promesse, une menace, une prévision, une prédiction, etc. C'est le contexte qui est déterminant pour l'interprétation de cette phrase. Si l'on vous propose du café le soir après le dîner et que vous répondiez « je ne reste pas longtemps ». Dans ce cas est-ce que cette phrase est une réponse ? Si, oui, est-ce qu'elle est négative ou positive ? Aucun code linguistique ne permet pas de comprendre que c'est une réponse. Si le locuteur veut du café et qu'il n'a pas le temps, la réponse dans ce cas, est positive ayant une force illocutoire d'ordre : « dépêche-toi ! ». S'il n'a pas envie d'en boire, dans ce cas, la réponse est négative ayant une force illocutoire de refus. Pour interpréter cette phrase, il faut faire des hypothèses sur l'état d'esprit du locuteur et supposer qu'elle est pertinente dans la situation. Le fait de ne pas avoir le temps, dans le deuxième cas où la réponse est négative, est une raison pour ne pas avoir envie de boire du café. En d'autres termes

le locuteur n'a pas envie de boire du café et donne la raison pour laquelle il n'a pas envie. C'est un processus inférentiel qui conduit à partir de la phrase « je ne reste pas longtemps » à la conclusion selon laquelle il ne veut pas de café. Ainsi la production et l'interprétation du langage ne sont pas des processus strictement codiques. D'ailleurs dans la structure des phrases il y a aussi certains éléments comme les pronoms personnels grâce auxquels le locuteur se définit en tant que sujet, les démonstratifs comme « celui-ci », « celle-là » et les marqueurs de repérage spatial ou temporel comme « ici », « maintenant », appelés déictiques ou indexicaux s'organisent de manière cohérente les uns par rapport aux autres dans le discours et sont eux aussi difficilement analysables en dehors de la situation de communication. Reprenons l'exemple « tu as de l'argent ». Dans cette phrase il est impossible de dire qui prononce cette phrase et à qui ? Quand ? Où ?

Ces différentes préoccupations ont permis de poser un nouveau composant dans la description linguistique : La pragmatique, et ont entraîné les questions suivantes :

Pourquoi certains énoncés comme « tu as de l'argent » engendrent, selon le contexte d'occurrence, des interprétations différentes ? Que faisons-nous lorsque nous parlons ? Comment peut-on attribuer des pensées à autrui ? Qui parle à qui , avec qui et pour qui ? Comment peut-on avoir dit autre chose que ce que l'on voulait dire ? Quels sont les usages du langage ? etc.

La pragmatique n'est pas une discipline qui est née d'un programme de recherche formulé abstraitement, mais elle est née de réflexions venant d'horizons divers, logique, philosophique et linguistique. A l'heure actuelle, nous pouvons rappeler trois paradigmes principaux en pragmatique :

- 1- **La pragmatique radicale**, qui a été développée par les travaux de John L. Austin, John R. Searle, H. Paul Grice.
- 2- **La pragmatique intégrée**, représentée par les travaux de Oswald Ducro & Jean Claude Anscombe, Emile Benveniste, Anne Reboul & Jacques Moeschler.
- 3- **La pragmatique cognitive**, représentée par les travaux de Dans Sperber et Deirdre Wilson.

1.1.2.1. La pragmatique radicale

Cette pragmatique s'inscrit dans la tradition de la philosophie analytique anglo-saxonne. Ses principaux apports sont les notions d'énoncé performatif, de force illocutionnaire, les actes de discours et de langage, les maximes conversationnelles. Le point de départ de la pragmatique radicale peut être situé à partir des travaux du philosophe du langage J.L. Austin qui a introduit une notion qui sera centrale pour la pragmatique, la notion d'actes de langage. Austin affirme que le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle par opposition à la sémantique qui s'inscrit, à l'époque, également dans le cadre de la philosophie analytique anglo-saxonne. Selon cette sémantique le langage a principalement pour but de décrire la réalité et elle interroge les conditions de vérité en traitant des aspects vériconditionnels des phrases. Dans cette optique, les phrases représentent des états de choses et sont vraies ou fausses selon que ces états de choses sont réels ou ne le sont pas. Ainsi, la phrase « les feuilles des arbres sont vertes » est vraie parce qu'elle est réelle tandis que la phrase « les feuilles des arbres sont bleues » est fausse. Austin nomme ce caractère descriptif des phrases l'« illusion descriptive » (Austin, 1970, p. 39), car « de nombreuses phrases qui ne sont ni des questions, ni des phrases impératives, ni des exclamations ne décrivent pourtant rien et ne sont pas évaluables du point de vue de leur vérité ou de leur fausseté » (Reboul & Moeschler, 1998, s. 27). Ainsi Austin met l'accent sur la dimension pragmatique du langage et sur la distinction de la phrase et de l'énoncé en fondant une philosophie du langage ordinaire. Austin pense à des phrases comme « le curé a baptisé bébé » et « je te

baptise au nom du père, etc. » ; il met en relief la distinction entre les énoncés performatifs et les énoncés constatifs. Car l'énoncé « le curé a baptisé bébé » décrit un état de fait, il décrit l'acte accompli par le curé, qui peut être évalué selon la fausseté et la vérité de l'assertion mais le deuxième énoncé ne justifie pas de s'interroger sur la vérité ou la fausseté, parce qu'il ne s'agit pas de décrire un état de chose mais il le change et son évaluation se fait en termes de bonheur ou d'échec. Austin appelle le premier type d'énoncé **l'énoncé constatif** et celui du deuxième **l'énoncé performatif**. En s'interrogeant sur les énoncés performatifs, Austin affirme que « *l'exécution de la phrase est l'exécution d'une action* » (Austin, 1970, p. 40). En utilisant le langage nous ne décrivons pas seulement le monde mais nous réalisons des actes. Dans l'énoncé « je te baptise au nom du père, etc. », Le prêtre vous fait passer de l'état de non chrétien à l'état de chrétien. Austin distingue trois sortes d'actes dans sa huitième conférence (Austin, 1970, p. 115):

- 1- l'acte locutionnaire : celui que l'on accomplit par le simple fait de dire quelque chose
- 2- l'acte illocutionnaire : que l'on accomplit en disant quelque chose
- 3- l'acte perlocutionnaire : que l'on accomplit par le fait de dire quelque chose.

Par exemple en énonçant un ordre comme « ferme la porte ! » Le locuteur a exécuté au moins deux actes. Il a accompli l'acte locutionnaire en prononçant cette phrase. Il a accompli l'acte illocutionnaire en imposant quelque chose à quelqu'un pour chercher à passer d'un état bruyant à un état silencieux du monde. Si l'allocutaire à qui il est ordonné de fermer la porte, la ferme effectivement, le troisième acte se trouve accompli, à savoir l'acte perlocutoire.

Austin admet que toute phrase, dès lors qu'elle est énoncée sérieusement correspond au moins à l'exécution d'un acte locutionnaire et à celle d'un acte illocutionnaire, et parfois aussi à celle d'un acte perlocutionnaire.

Son disciple, John. R. Searle, fonde la théorie des actes de langage en reprenant et en développant la théorie d'Austin. Searle aborde à la fois une théorie du langage et une théorie de l'action. (Searle, 1972, s. 181). L'une de ses principales

contributions concerne les distinctions entre le marquer de force illocutionnaire / le marquer de contenu propositionnel et les intentions / les conventions. Selon lui, marquer de force illocutionnaire relève de l'acte illocutionnaire dans une phrase, alors que marquer de contenu propositionnel relève du contenu de l'acte. Par exemple, dans « je jure que je viendrai demain », « Je jure que » est le marquer de force illocutionnaire et « je viendrai demain » est marquer de contenu propositionnel. Le locuteur qui prononce la phrase « je jure que je viendrai demain » a une première intention, celle de promettre de venir demain et il satisfait cette intention grâce à des règles linguistiques conventionnelles qui fixent la signification de la phrase. Ainsi, selon Searle « le locuteur d'une phrase a une double intention : *« communiquer le contenu de sa phrase et faire reconnaître cette première intention en vertu des règles conventionnelles qui gouvernent l'interprétation de cette phrase dans la langue commune »* (Reboul & Moeschler, 1998, s. 49).

Paul Grice, contrairement à Austin et Searle qui décrivent le caractère normatif des énoncés, s'occupe de l'interprétation des énoncés. Il fait une plus large place au phénomène inférentiel. Paul Grice a élaboré une théorie selon laquelle la signification réside dans la communication d'un locuteur avec autrui. Il part du principe que la compréhension se fonde sur la conversation entre plusieurs personnes, qui doivent accepter les mêmes règles. Il apporte à l'interprétation des énoncés, afin de le faciliter, la notion des « maximes conversationnelles ». Selon Grice les maximes conversationnelles régissent les rapports entre les interlocuteurs qui participent à une conversation commune et orientent la conversation. Grice à décrit 4 types de maximes :

- 1- *La maxime de quantité : impose que la contribution d'un locuteur contienne autant d'informations qu'il est nécessaire dans la situation et pas plus.*
- 2- *La maxime de qualité suppose la sincérité du locuteur qui ne doit pas mentir et doit avoir de bonnes raisons d'affirmer ce qu'il affirme.*
- 3- *La maxime de relation (ou de pertinence) impose que l'on parle à propos (en relation avec ses propres énoncés précédents et ceux des autres)*
- 4- *La maxime de manière : veut que l'on s'exprime clairement et autant que possible, sans ambiguïté, en respectant l'ordre dans lequel les informations doivent être données pour être comprises (par exemple, l'ordre*

chronologique lorsque l'on rapporte une suite d'événements) (Reboul & Moeschler, 1994, s. 49)

Les maximes de Grice ont mis en place une autre notion : c'est la notion d'implication qui a orienté l'étude du langage vers les sciences cognitives. La notion d'implication suppose que lorsqu'un locuteur s'exprime, il peut bien entendu dire tout bonnement ce qu'il veut communiquer parce qu'il y a la différence entre ce qui est communiqué par l'énoncé et ce qui est dit par la phrase. Par exemple

- Quelle heure est-il ?
- Il est midi.

Dans le cas où il est effectivement midi, la réponse dit (par la phrase) et communique (par l'énoncé) la même chose : l'annonce de l'heure. Dans le cas où le locuteur est un surveillant qui désire reprendre les copies, la phrase énoncée « il est midi » communique « il est temps de rendre vos copies ». En bref dans l'échange verbal nous communiquons beaucoup plus que ce que nos mots signifient. Grice a montré que « les relations logiques mises en œuvre par les énoncés dans la communication (notamment les relations d'implications et d'inférence) sont gouvernées par des principes ou des règles fondées sur une conception rationnelle de la communication » (Reboul & Moeschler, 1994) ; dès lors il est possible d'expliquer comment l'on communique plus que ce que l'on signifie par un énoncé.

À la lumière de ces constatations que nous avons mentionnées sommairement ci-dessus, la pragmatique radicale est dissociée radicalement de la sémantique qui s'inscrit, à l'époque, également dans le cadre de philosophie analytique anglo-saxonne, et dans cette conception de la pragmatique l'usage est séparé du sens, le « dire » du « dit » et l'interprétation des énoncés prend en compte des aspects à la fois vériconditionnels et des aspects non vériconditionnels.

1.1.2.2. La pragmatique intégrée

Selon cette conception de la pragmatique la structure de la langue reflète, ou fait allusion à son énonciation. Ce courant pragmatique français est appelé pragmatique intégrée, parce qu'il considère la pragmatique comme une discipline

filles de la linguistique, intégrées à la linguistique comme la phonétique, la syntaxe et la sémantique. Cette approche en distinguant le rôle des éléments linguistiques de celui des éléments non linguistiques décrit deux aspects dans l'étude du « sens » d'une énonciation.

1- la signification des phrases (domaine linguistique)

2- le sens et l'énoncé.

La linguistique de l'énonciation inaugurée par Emile Benveniste dans les années 1960, a inspiré ce courant. L'énonciation est classiquement définie, à la suite de Benveniste, comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » L'Énonciation est donc un acte individuel d'utilisation de la langue ; et l'objet linguistique résultant de cette utilisation est l'énoncé. Et l'énonciation d'un énoncé suppose :

- un énonciateur
- un destinataire
- un moment
- un lieu particulier.

Et cet ensemble d'éléments construit la situation d'énonciation.

Dans un énoncé quelconque se trouvent les indications qui permettent d'identifier dans une situation d'énonciation : qui parle ? À qui ? Où ? Et quand ? Autrement dit, il s'agit de repérer :

- les marques de personne (pronoms personnels, indéfinis, pronoms et adjectifs possessifs, etc.) Par exemple, « **Je** ne savais pas que **tu** habitais ici. »
- les repères de temps (temps des verbes, adverbes de temps, etc.) Par exemple, je viendrai **demain**.
- les indications sur le lieu (adverbes de lieu). Le soleil couche **sur le lac**.

Ces termes sont appelés déictiques ou indexicaux. Ils fournissent en effet des informations qui ne peuvent s'interpréter sans la référence au repère « moi-ici-maintenant » du locuteur. Autrement dit, les déictiques sont « vides »

sémantiquement mais se remplissent dès qu'un locuteur les assume dans une situation d'énonciation comme les expressions anaphoriques et cataphoriques.

Les constatations théoriques de cette pragmatique ont été renforcées dans l'étude de la sémantique argumentative de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot. Ses hypothèses suggèrent que « les règles argumentatives qui sont graduelles, universelles et communément admises régissent les enchaînements entre les énoncés et leurs interprétations » (Reboul & Moeschler, 1994, s. 61). Par l'argumentation chez Ducrot et Anscombe nous entendons « *un type spécifique de relation, instanciée dans le discours et inscrite dans la langue, entre contenus sémantiques* » (Ducrot, 1991). Cette relation de nature discursive est établie entre un argument et une conclusion et prend une partie essentielle dans la compréhension de l'énoncé. Par exemple,

- tu as fini ton rapport
- oui, presque.

Ici la valeur informative de « oui, presque » est « je n'ai pas fini mon travail » puisqu'un rapport presque fini n'est, par définition, pas fini. Donc elle est porteuse d'une valeur argumentative, laquelle prime sur la valeur informative et garantit la bonne compréhension de l'énoncé. En d'autres termes, la valeur argumentative prime la valeur informative. En bref, nous pouvons dire que la pragmatique intégrée est une théorie argumentative et non vériconditionnelle, construite à partir la linguistique de l'énonciation.

1.1.2.3. La pragmatique cognitive

Sperber et Wilson considèrent que l'interprétation des énoncés correspond à deux types de processus différents, les premiers codiques et linguistiques, les seconds inférentiels et pragmatiques. Selon eux l'analyse du langage prend en compte non seulement l'accomplissement des actes de langage et l'interprétation des énoncés, mais aussi la vérité des informations communiquées, donc c'est une théorie vériconditionnelle. Dès lors la première fonction de la langue consiste à représenter

l'information et la seconde fonction à augmenter les stocks de connaissance des individus.

1.2. Qu'est-ce que l'acte d'argumentation ?

Comme nous avons déjà mis au point dans les chapitres précédents, Ducrot (1972, 1984) suggère que, la langue n'est pas seulement un outil qui sert à transmettre des informations, elle établit en même temps, des « rapports intersubjectifs » entre les interlocuteurs. En cela il fait écho à la force illocutoire définie par Austin. Selon Ducrot, tous les énoncés adressés à un interlocuteur établissent une relation obligatoire, et assignent des rôles entre les interlocuteurs que l'autre ne peut pas annuler, même s'il ne répond pas dans le cas où l'absence de réponse serait un comportement significatif. Par exemple, l'acte illocutoire de question met l'interlocuteur dans l'obligation de répondre ou dans le cas de l'acte illocutoire de promesse, le locuteur déclare sa prise en charge d'une obligation nouvelle. Autrement dit, « en tant qu'activité, réalisée par et dans le langage, l'argumentation semble donc relever de l'illocutoire, au même titre que la promesse, l'ordre, l'assertion etc. » (Moeschler, 1985 : p.56)

La notion de « force illocutoire » chez Ducrot, reçoit une conception qui s'étend au-delà de celle d'Austin et Searle. La raison en est que, Ducrot considère la présupposition comme un acte de langage ayant une force illocutoire puisqu'elle est instaurée d'office par la prise de parole, alors que chez Austin et Searle, elle est considérée comme l'une des conditions de réussite. Par exemple l'énoncé : « Jean a cessé de fumer » présuppose l'énoncé « Jean fumait » mais chez Ducrot, la présupposition impose un « devoir de croire ». En tenant compte de cette considération, Ducrot propose une nouvelle conception d'acte illocutoire dite « acte illocutoire d'argumentation » : l'acte réalisé par la présentation d'un énoncé destiné à servir une certaine conclusion (Ducrot, 1982). C'est-à-dire, l'acte d'argumentation est une activité par laquelle « l'énonciateur qui argumente ne dit pas E1 pour que le destinataire pense E2, mais il présente E1 comme devant normalement amener son interlocuteur à conclure E2 » (O. Ducrot – J. Cl. Anscombe – L'argumentation,

1983). Par exemple, l'énoncé « il fait beau, mais je suis fatigué » nous mène à la conclusion : « *je vais donc rester à la maison pour me reposer* » dans une situation de communication appropriée.

Ducrot *et al.* remarquent que cette relation entre les énoncés, qui rend possible l'aspect argumentatif de la force illocutoire, peut être implicite ou explicite. Dans le cas où elle est explicite l'acte d'argumentation peut être associé à trois types de marques argumentatives (**marque axiologique**, **opérateur argumentatif**, **connecteur argumentatif**) que nous discuterons respectivement. Mais il est bien fréquent, par exemple, que la relation entre E1 et E2 ne soit exprimée par aucune de ces marques argumentatives même si elle assume la fonction d'acte d'argumentation. La suite « Il fait beau (E1). Je vais aller à la plage (E2) », pour être dépourvue d'un connecteur argumentatif reliant E1 et E2, est tout aussi argumentative si on y restitue par exemple un « **donc** ».

1.3. Eléments de construction pour l'acte d'argumentation

Moeschler *et al.* (1985) désignent 2 éléments linguistiques qui participent à la construction de l'acte d'argumentation. Le premier est le **topoï**, qui rend possible la description de la structure du mécanisme en représentant les règles de l'acte d'argumentation et le deuxième est la relation que le topoï entretient avec les 3 types de marques argumentatives dont dispose le locuteur pour orienter son énonciation afin de réaliser les différents modes de réalisation de l'acte d'argumentation.

1.3.1. Marques argumentatives

Les marques argumentatives, étant responsables de l'activité argumentative, assument le caractère conventionnel de l'acte d'argumentation. (Moeschler, 1985: p. 57). Moeschler (1985) définit ainsi 3 types de marques argumentatives:

- **marque axiologique**
- **opérateur argumentatif**
- **connecteur argumentatif**

1.3.1.1. Connecteurs argumentatifs

Ducrot définit les connecteurs pragmatiques comme des termes à contenu procédural (cf. supra). C'est à dire ils fournissent des instructions déterminés contextuellement afin d'indiquer comment construire et interpréter les enchainements discursifs. Autrement dit, les connecteurs qui articulent des actes de langage ; dès lors que ces derniers ont une valeur argumentative, les connecteurs sont dits argumentatifs. Il est donc à remarquer qu'il faut distinguer parmi les connecteurs, ceux qui relient deux entités sémantiques à l'intérieur d'un même acte de langage de ceux qui articulent deux actes de langages. Prenons l'exemple suivant de Moeschler (Moeschler, 1985, p. 60)

« Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime »

Dans cet énoncé la conjonction de subordination *parce que* provoque une ambiguïté. Pour cet énoncé deux types de lecture est possible. Dans une première lecture qui est causal ou explicative, la relation de causalité entre « *aimer sa femme* » et « *battre sa femme* » est niée par le locuteur. Nous pouvons expliciter la structure sémantique de cette interprétation par la formulation de Moeschler (Moeschler, 1985, P60) comme suivant :

NON (CAUSE [{GASTON, SA FEMME}], [BATTRE (GASTON, SA FEMME)])

« Il n'est pas vrai que le fait que Gaston aime sa femme est la cause du fait qu'il batte »

Dans une seconde lecture le locuteur établit une relation entre deux énoncés distincts. Le locuteur nie l'assertion « *Gaston bat sa femme* » et justifie son affirmation en assertant qu'*il l'aime*. Nous pouvons expliciter cette interprétation par la structure sémantique suivante :

NIER [LOCUTEUR, BATTRE (GASTON, SA FEMME)] &
JUSTIFICATION {(ASSERTER [LOCUTEUR, AIMER (GASTON, SA
FEMME)]}, (NIER [LOCUTEUR, BATTRE (GASTON, SA FEMME)])}

« le locuteur nie que Gaston bat sa femme et justifie sa dénégation en assertant que
Gaston aime sa femme ».

Dans la première interprétation « parce que » et **opérateur sémantique**, tandis
que dans la deuxième interprétation il est **connecteur pragmatique**. Un opérateur
sémantique est donc un relateur propositionnel, alors qu'un connecteur pragmatique
est un relateur d'acte illocutoire. Dans le cas où ces actes d'illocutoires
interviennent dans la réalisation d'actes d'argumentation ce connecteur pragmatique
s'appelle « **connecteur argumentatif** ». Ducrot et Anscombe (Anscombe &
Ducrot, 1977) proposent le test de 3 transformations (négation, interrogation et
enchâssement) pour distinguer opérateur et connecteur : lorsqu'un énoncé de type
« pRq » est soumis aux tests de transformations négatives, d'interrogation et
d'enchâssement, si l'ensemble « pRq » est nié, interrogé ou enchâssé le connecteur
« R » qui relie « p » et « r » est opérateur, alors que si R est connecteur, le bloc pRq
éclate obligatoirement et c'est par conséquent uniquement le premier constituant p
qui se voit nié, interrogé ou enchâssé. Appliquons ces trois transformations à
l'énoncé « Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime » en « *parce que* » :

- 1- Gaston bat sa femme parce qu'il l'aime
- 2- Est-ce que Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime
- 3- Je suis sûr que Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime.

Dans les énoncés transformés 1,2 et 3, l'interprétation la plus immédiate nie,
interroge et enchâsse la proposition complexe « p parce que q » :

- a- Il n'est pas vrai que (Gaston bat sa femme parce qu'il l'aime)
- b- Je me demande si Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime
- c- Je suis sûr que (Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime)

Par contre, dans les interprétations suivantes le bloc « p parce que q » se trouve séparé et la transformation ne porte que sur un des actes de langage :

a' – (Il n'est pas vrai que Gaston bat sa femme), (parce qu'il l'aime)

b' - (Je me demande si Gaston ne bat pas sa femme), (parce qu'il l'aime)

c' - (je suis sûr que Gaston ne bat pas sa femme) (parce qu'il l'aime)

Les connecteurs argumentatifs, selon J. MOESCHLER (1985), correspondent à un morphème de type conjonction de coordination, de subordination, adverbe ou locution adverbiale. Les connecteurs argumentatifs agissent entre les énoncés alors leur rôle est d'introduire et de joindre les arguments et les conclusions. D'où la double fonction des connecteurs : ceux qui introduisent les arguments et ceux qui introduisent la conclusion. Parmi les connecteurs, il distingue encore des connecteurs à deux et à trois places selon la nature du prédicat (sa valence) : . Le connecteur argumentatif est un prédicat à deux places (de type $CA(p,r)$), si les segments X et Y qu'il articule en surface peuvent remplir une fonction argumentative et s'il n'est pas besoin de faire intervenir un troisième constituant implicite (à fonction d'argument ou de conclusion). Le connecteur est un prédicat à 3 places (de type $CA(p,q,r)$) si'il est nécessaire de faire intervenir, entre les deux variables argumentatives associées à X et Y, une troisième variable implicite à fonction d'argument ou de conclusion. Dernièrement, il fait une distinction entre les connecteurs conclusifs impliquent des arguments antiorientés ou coorientés.

Les classes des connecteurs argumentatifs peuvent être résumées dans le tableau suivant (Moeschler, 1985, p. 64) :

valence fonction	Prédicats à 2 places	Prédicats à 3 places	
		arguments coorientés	arguments anti-orientés
introduceur d'argument	car puisque parce que C'est pour ça que C'est pour cette raison que	d'ailleurs ↕ même	mais ↑ ↓
introduceur de conclusion	donc alors par conséquent	décidement	quand même pourtant finalement

Schéma 1: Classification des connecteurs argumentatifs

1.3.1.2. Opérateurs argumentatifs

Les opérateurs argumentatifs permettent de modéliser l'intensité des arguments, sans changer pour autant leur orientation sémantique. D'après J. MOESCHLER (1985 : 60-62), par opérateur argumentatif, il faut entendre un morphème, qui appliqué à un contenu donné, modifie les potentialités argumentatives de ce contenu (Ducrot 1982). Conséquemment, l'opérateur argumentatif est destiné à limiter la dimension de l'argument auquel il se rapporte sans affecter le sens de l'énoncé. Les opérateurs peuvent renforcer l'intensité de l'argument ou bien affaiblir cette intensité. Les opérateurs agissent toujours à l'intérieur de l'énoncé.

Soit « E » les énoncés du contenu p et « E' » les énoncés du contenu « p' », où « p' = p + x (x un opérateur argumentatif comme bien, presque, ne...que, peu,

etc.) ». D'après Moeschler (Moeschler, 1985, p. 62) « x » est un opérateur argumentatif si les possibilités d'argumentation à partir de E' ne sont pas les mêmes qu'à partir de E et (cela indépendamment des informations apportées par x). En disant par il n'est que huit heures, par opposition à l'énonciation il est huit heures, le locuteur modifie nullement la valeur informative de l'énoncé « E' », mais par contre sa valeur argumentative est modifiée. Si [...] la suite (a) est tout à fait acceptable, la séquence (b) demande un contexte particulier, et donc un trajet interprétatif différent.

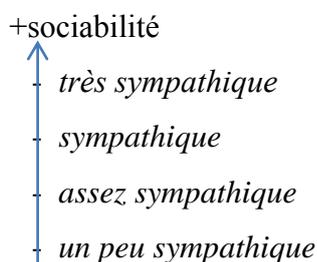
(a) Il est huit heures. Presse-toi.

(b) Il n'est que huit heures. Presse-toi.

De cette citation il apparaît qu'un opérateur argumentatif limite les possibilités d'utilisation des énoncés qu'il modifie, à des fins argumentatives. Et comme leur portée est interne au contenu de l'énoncé, ils constituent donc une sous-classe des opérateurs sémantiques.

1.3.1.3 Marques axiologiques

Ce sont des noms, verbes, adverbes et adjectifs qui sert à qualifier positivement ou négativement l'objet décrit. Les marques axiologiques peuvent être stables ou instables (variables). Les marques axiologiques variables qui déterminent la valeur argumentative de l'énoncé dépendent du contexte dans lequel elles se figurent. Pour donner une illustration du fonctionnement des marques axiologiques, voici un exemple classique, celui de « très » (Moeschler :1985 : p :57) : *Achille est très sympathique*. Cet exemple permet de faire le constat suivant : la valeur argumentative de cet énoncé qui définit une propriété positive, est déterminée par la valeur axiologique de *sympathique*. Le fait que *sympathique* ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orienté vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « sociabilité », comme relativement haut. A ce titre, il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme, aux contenus « sympathique », « assez sympathique », « un peu sympathique » etc., comme le montre l'échelle suivante :



Sa position dans l'échelle détermine de ce fait la valeur argumentative de l'énoncé. A ce titre « Achille est sympathique » constitue un argument favorable plus fort que « Achille est assez sympathique ».

1.3.2. Règles de l'acte d'argumentation et structure du mécanisme interprétatif

Les marques argumentatives que nous avons essayé d'expliquer leurs caractères essentielles dans les chapitres précédents, ont pour principale fonction d'orienter les énoncés argumentatifs. Rappelons que l'acte d'argumentation est l'énonciation d'un argument destiné à servir telle ou telle conclusion. En partant de cette description il faut attirer l'attention sur le fait que la fonction de servir telle ou telle conclusion, attribuée à l'énoncé argumentatif, est prétendue par le locuteur et impose à l'interlocuteur de tirer le type de conclusion que l'énoncé présente comme objet de l'acte d'argumentation. Cette fonction établit les transformations juridiques imposées par l'acte d'argumentation.

Selon Moeschler (1985, 58-60) le topos est d'une part un principe général qui rend possible l'accès à une conclusion et d'autre part assure l'aspect institutionnel de l'acte d'argumentation. Ce dernier est lié à 2 critères : D'une part aux transformations juridiques imposées par cet acte illocutoire particulier dit argumentatif d'autre part à la nature des mécanismes qui rendent possible l'argumentation. Autrement dit, « les topoï sont les lieux communs sur lesquels s'appuie l'argumentation, ou, de façon plus technique, les mécanismes rendant possible l'acte d'argumentation » (Moeschler, 1985, p. 59).

A travers l'examen des exemples précédents, nous décelons comment le mécanisme de topos fonctionne pour arriver à la conclusion de l'acte d'argumentation: Cette conclusion correspond au contenu associable à 2 types de proposition du topos :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{plus} \\ \text{moins} \end{array} \right\} O \text{ est } P, \left\{ \begin{array}{l} \text{plus} \\ \text{moins} \end{array} \right\} O' \text{ est } P'$$

b) Dans le cas des connecteurs argumentatifs : le fonctionnement des topoï est différent selon que le connecteur est un prédicat de deux places ou un prédicat de trois places :

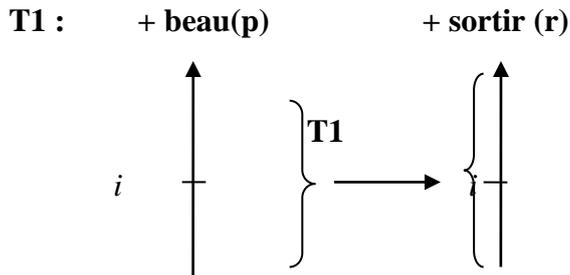
- Dans le cas des prédicats à deux places : le topos met en correspondance deux échelles : celle de l'argument (en l'orientant) et celle de la conclusion. Dans ce cas, le topos ne sert pas à découvrir les termes de l'argumentation puisqu'ils sont explicitement donnés, mais à légitimer leur mise en correspondance.
- Dans le cas des prédicats à trois places : les topoï ont un rôle très important.

Examinons le cas standard de **mais**.

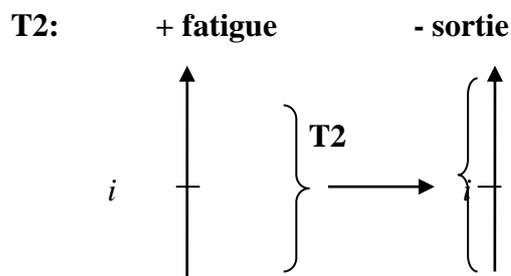
A propos de ce connecteur Moeschler note: C'est que la signification d'une phrase 'X' mais 'Y' suppose que l'on soit capable d'associer à 'X' et à 'Y' respectivement les contenus 'P' et 'Q', de considérer 'P' comme un argument pour une conclusion 'r', 'Q' comme un argument pour une conclusion 'non-r', et de tirer de l'ensemble 'P' mais 'Q' la conclusion 'non-r'. Comprendre l'énoncé de la phrase 'X' mais 'Y', c'est donc attribuer une valeur respectivement à 'P', 'Q', 'r' et 'non-r'.

Ce connecteur pose comme instruction argumentative l'anti-orientation des contenus qu'il articule et décide de la supériorité argumentative du deuxième constituant. Dans l'exemple : il fait beau, mais je suis fatigué

« **Il fait beau** et **je suis fatigué** vont utiliser des topoï opposés (T1 et T2) pour réaliser les actes d'argumentation de conclusion inverse :



T1 : plus il fait beau, plus il faut sortir.



T2 : plus on est fatigué, moins il faut sortir

Comme nous avons décelé à travers l'examen de « mais » canonique, le « mais » convoque deux topoï mais les topoï ne sont pas l'inverse l'un de l'autre, comme dans l'exemple précédent « **ne...que/presque** » où T1 et T2 sont opposés. Dans ce cas le « mais » simplement indique la supériorité de T1 sur T2, à savoir qu'il faut choisir T2. Notons que si le locuteur avait inversé l'ordre de constituants (je suis fatigué, mais il fait beau), **mais** nous imposerait de choisir le topos T2. Il apparaît donc qu'en utilisant un connecteur de type **mais**, le locuteur réalise deux actes d'argumentation et opère le choix entre les deux actes.

1.4. Etablissement des conclusions argumentatives

Pour pouvoir expliciter la structure du mécanisme interprétatif ; c'est-à-dire les relations logiques figurant entre les diverses propositions d'un énoncé, nous nous sommes servi de certaines formulations verbales. Ces dernières facilitent l'accès au « sens » découlant de l'acte d'argumentation. Afin de les établir, nous les avons empruntées partiellement à Moeschler (1985) et tout en nous inspirant de sa façon

d'expliciter l'acte d'argumentation, nous les avons modifiées et appliquées aux différents types d'acte d'argumentation si bien qu'elles indiquent la « conclusion argumentative » tirée de l'acte d'argumentation concerné. De ce fait, la conclusion argumentative constitue la dernière étape de l'analyse de l'acte d'argumentation dans notre grille d'analyse.

D'autre part, il est bien à noter que la formulation de la conclusion argumentative dépend essentiellement de la structuration et du fonctionnement des éléments servant à construire l'acte d'argumentation. Donc, elle succède à l'analyse des éléments mentionnés. Dans cette optique, nous avons déterminé 3 formulations suivant le type d'acte d'argumentation par souci d'uniformiser et d'objectiver l'expression verbale du sens des énoncés où s'accomplit l'acte d'argumentation. Les formulations dont nous faisons mention sont les suivantes :

- Pour les fonctions logiques « cause » et « orientation », nous établissons la formulation « Le locuteur affirme 'r' et justifie son affirmation en assertant que 'p' », comme dans l'exemple ci-dessous :

« En psychologie et sciences humaines, beaucoup vont au Québec, car l'approche de l'enseignement de ces disciplines est différente ». (Page :80, dossier :4, niveau :B2)

Cet énoncé, emprunté et produit dans le texte écrit de notre corpus, est construit par 2 énoncés différents et liés par un connecteur « car » qui établit une relation de justification entre eux. Afin d'éclaircir la conclusion argumentative de cet énoncé qui reçoit le sens à partir de son contexte qui est un article sur le programme d'Erasmus, nous retirons 2 propositions différentes correspondant à chaque énoncé, comme nous l'avons déjà mentionné aux chapitres précédents :

p : au Québec l'enseignement en psychologie et science humaines est différente

r : les étudiants en psychologie et sciences humaines vont au Québec dans le cadre d'Erasmus

Notre formulation pour expliciter la structure du mécanisme interprétatif de cet énoncé serait : « Le locuteur affirme que les étudiants en psychologie et sciences humaines vont au Québec dans le cadre d'Erasmus et justifie son affirmation en assertant qu'au Québec l'enseignement en psychologie et science humaines est différente »

- Pour la fonction logique « conséquence », nous établissons la formulation «le locuteur affirme que la fait de 'p' implique le fait de 'r' » qui explicite la relation d'implications entre les deux propositions de l'énoncé comme par exemple :

« Cette voiture est chère. Elle est donc solide »

Cet énoncé, emprunté de Moeschler (1985) est construit par 2 énoncés différents et liés par un connecteur « donc » qui établit une relation d'implication entre eux. Afin d'éclaircir la conclusion argumentative de cet énoncé qui reçoit le sens à partir de son contexte approprié nous retirons 2 propositions différentes correspondant à chaque énoncé :

p : la voiture est chère

r : elle solide.

Notre formulation pour expliciter la structure du mécanisme interprétatif de cet énoncé serait : « le locuteur affirme que le fait d'être chère pour la voiturier implique le fait d'être solide ».

- Pour la fonction logique « opposition », nous établissons la formulation «Le locuteur affirme p et s'oppose à la conclusion favorable de son affirmation en assertant que q. le locuteur affirme donc implicitement que non-r » que montre la relation d'opposition entre les conclusions favorables de deux propositions ('r' et 'non-r') dérivées de l'acte d'argumentation.

« Elle est expansive, brillante et moi, je suis timide et réservée, mais nous nous adorons et nous nous complétons parfaitement »

Cet énoncé, emprunté et produit dans le texte écrit de notre corpus, est construit par 2 énoncés différents et liés par un connecteur « mais » qui établit une relation d'oppositionne eux. Afin d'éclaircir la conclusion argumentative de cet énoncé qui reçoit le sens à partir de son contexte 4 propositions différentes correspondant à chaque énoncé, comme nous l'avons déjà mentionné aux chapitres précédents :

p : nous avons des types de caractère complètement différents

q : nous nous aimons

r : nous ne nous entendons pas bien.

non-r : nous nous entendons bien.

Notre formulation pour expliciter la structure du mécanisme interprétatif de cet énoncé serait : « « Le locuteur affirme qu'ils ont des types de caractère complètement différents et s'oppose à la conclusion favorable de son affirmation en assertant qu'ils s'aiment. Il affirme donc implicitement qu'ils s'entendent bien. »

Comme nous l'avons exprimé ultérieurement dans le Chapitre 3.3. « Etablissement de la grille d'analyse », les analyses sont effectuées suivant les règles et les notations empruntées à Moeschler (1985) et à Ducrot (1989). Pourtant, la conclusion argumentative tirée de l'analyse des éléments de construction participant à la réalisation de l'acte d'argumentation est exprimée verbalement pour faciliter l'accès au sens des énoncés traités.

2. IMPORTANCE DE L'ACQUISITION DE LA COMPÉTENCE PRAGMATIQUE DANS LA DIDACTIQUE DU FLE

2.1. Compétence pragmatique et « micro-fonctions » dans le CECR

La compétence fonctionnelle est une composante de la compétence pragmatique qui est regroupée elle-même sous les compétences communicatives langagières selon le **Cadre européen commun de référence** (CECR, 2005 : 86-101). Elle est définie de la façon suivante (CECR, 2005 : 98): « Cette composante recouvre l'utilisation du discours oral et de textes écrits en termes de communications à des fins fonctionnelles particulières ». Lors de la communication orale et écrite, les utilisateurs construisent des énoncés qui sont dotés d'une double fonction à deux niveaux : premièrement, par le biais des **macro-fonctions**, ils organisent leurs énoncés au niveau du discours. Dans cette perspective, les macro-fonctions sont définies de la façon suivante dans le CECR (2005 : 98):

« Les macro-fonctions sont des catégories servant à définir l'utilisation fonctionnelle du discours oral ou du texte écrit qui consistent en une suite (parfois importante) de phrases. Par exemple: description, narration, commentaire, exposé, exégèse, explication, démonstration, instruction, argumentation, persuasion etc. »

L'importance des macro-fonctions émane du fait qu'elles mettent en relief l'aspect interactionnel des macro-fonctions.

Pourtant, dans le cadre de notre travail de thèse, vu que l'objet d'étude consiste en des énoncés provenant des textes oraux et écrits du manuel *Alter Ego* et qui sont utilisés dans un contexte, nous avons pris en compte les **micro-fonctions** dans nos analyses. Elles sont destinées à « l'utilisation fonctionnelle d'énoncés simples » et peuvent être considérées comme l'équivalent des actes de langage. Ainsi, dans le contexte de l'utilisation de la langue, les micro-fonctions sont classées de la façon suivante selon le CECR :

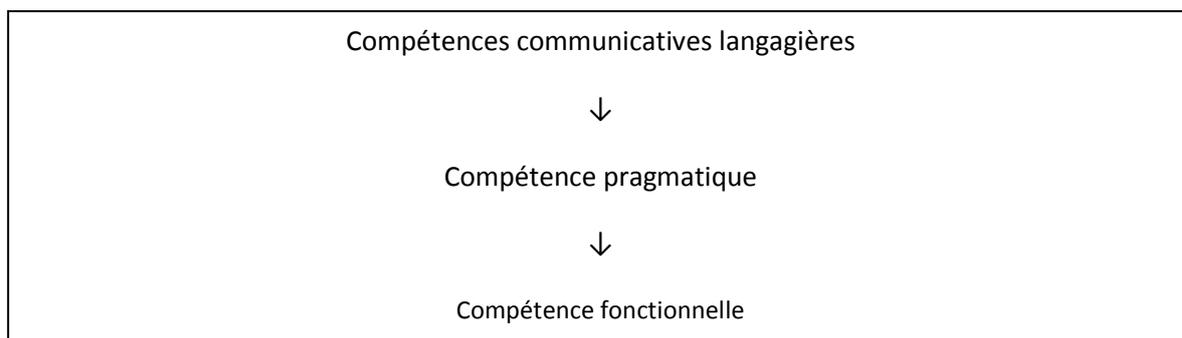


Tableau 1: Place des micro-fonctions dans le CECR

En partant des principes élaborés par le CECR, le **Référentiel pour les langues nationales et régionales** établit une liste presque exhaustive des micro-fonctions (Beacco et al., 2004 : 67-69). Dans cette optique, nous nous soucrivons à la classification proposée par les auteurs de ce référentiel en vue d'analyser les micro-fonctions langagières que les énoncés de notre corpus assument.

2.2. Acte d'argumentation et la maîtrise de la langue

Après l'approche communicative des années 80, nous sommes maintenant, depuis le milieu des années 90, dans une nouvelle approche pédagogique appelée "approche actionnelle".

Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives.

La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. La perspective actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social.

L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrement. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers, en mobilisant les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.

Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe.

Les compétences générales individuelles du sujet apprenant ou communiquant reposent notamment sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'il possède, ainsi que sur ses savoir-apprendre.

3. APPLICATION : ETUDE DE L'ACTE D'ARGUMENTATION DANS LE CADRE DU MANUEL

3.1. Présentation du manuel Alter Ego

Au sein du présent chapitre, nous allons faire mention du manuel Alter Ego qui est fondé essentiellement sur les critères établis dans le cadre du CECR. Ce même manuel fournit également le matériel nécessaire pour former le corpus de la thèse. Ci-dessous, nous étalons les informations éditoriales. En plus, les constituants pédagogiques et la structure du livre de l'élève sont présentés.

a) Fiche signalétique :

- Auteurs :

Annie Berthet

Catherine Hugot

Véronique M. Kizirian

Béatrix Sampsonis

Monique Waendendries

- Editeur : Hachette

- Date de parution: 2006

b) Public visé : Grands adolescents et adultes

c) Constituants pédagogiques :

- un livre de l'élève

- un cahier d'activités avec un portfolio pour l'élève

- un guide pédagogique

- un coffret de 3 CD audio ou cassettes pour la classe

- une vidéo pour les niveaux 1 et 2

- carnet complémentaire, évaluation/entraînement au DELF A1

d) Structure du livre de l'élève : Alter Ego comprend neuf dossiers composés de trois leçons pour chacun. Chaque dossier se termine par un carnet de voyage. Chaque leçon est composée de deux doubles pages. A la fin du manuel, se trouvent les transcriptions des enregistrements, un précis grammatical, des tableaux de conjugaison et un lexique multilingue. Les contenus de six premiers dossiers dans le manuel sont organisés suivant les niveaux définis dans le CECR tandis que les trois

derniers dossiers sont élaborés en vue de constituer un niveau « transitoire » ; c'est-à-dire qu'ils représentent le passage du niveau concerné au niveau suivant comme par exemple de A1 à A2.

3.2. Procédures pour la constitution du corpus à analyser

Dans le cadre de notre travail de thèse, nous nous sommes servis principalement d'Alter Ego qui constitue l'un des plus actuels manuels de FLE se basant sur l'approche actionnelle. Afin de pouvoir constituer le corpus, nous avons consulté les textes pédagogiques oraux et écrits des livres de l'élève suivant les niveaux A1, A2, B1 et B2 respectivement. Pourtant, les textes d'exercice figurant dans le livre de l'élève et dans le cahier d'exercices ont été omis lors du dressage de l'inventaire des énoncés.

Il faut préciser que nous avons procédé à certaines distinctions pour constituer notre corpus : premièrement, nous avons examiné l'acte d'argumentation uniquement au niveau d'énoncé et non au niveau de discours. D'autre part, nous avons sélectionné les énoncés où s'accomplit l'« acte d'argumentation » par l'intermédiaire des marques argumentatives. Néanmoins, il est bien à noter que nous avons constaté un nombre considérable d'occurrences de l'acte d'argumentation se réalisant sans marque argumentative. Et finalement, nous avons laissé de côté les phénomènes de l'argumentation rhétorique.

Dans la perspective soulignée ci-dessus, de prime abord, nous avons dressé l'inventaire des énoncés où l'acte d'argumentation figure. Dans un deuxième temps, nous les avons soumis à une analyse par le biais de la grille d'analyse établie. En effet, cette grille se révèle cruciale de diverses façons : premièrement, elle nous sert à visualiser et justifier systématiquement la réalisation de l'acte d'argumentation au sein des énoncés repérés dans le manuel. Deuxièmement, nous avons ainsi la possibilité d'examiner la compatibilité du modèle mentionné dans la partie théorique avec l'analyse effectuée via la grille. Dernièrement, elle nous procure les données à analyser statistiquement au cours de l'étape suivante.

Après avoir constitué le corpus, nous avons étudié statistiquement les relations qui s'établissent entre les divers paramètres de l'acte d'argumentation sur deux axes de réflexion fondamentaux: d'abord au sein du même niveau et puis parmi les niveaux.

3.3. Etablissement de la grille d'analyse

En ce qui concerne la démarche suivie, par souci d'objectivisation, nous tenons à ce que le langage descriptif auquel nous procédons ne soit pas totalement la langue naturelle ; c'est-à-dire l'objet d'analyse. Pour ce faire, il nous semble plus raisonnable de travailler partiellement avec une notation symbolique comme moyen opérationnel à l'exemple de la logique.

En outre, la description découle d'une approche **déductive** (cf. Greimas, 1966) et **réductionniste** (cf. Reboul et Moeschler, 2005) au niveau épistémologique étant donné que nous partons des règles établies dans la grille vers l'analyse des énoncés et que la description mentionnée consiste à expliciter un tel énoncé par l'analyse de ses éléments qui le composent et des relations figurant entre ces éléments au niveau de l'acte d'argumentation.

A la lumière des principes élaborés ci-dessus, afin d'expliciter le fait d'acte d'argumentation au sein du corpus, nous avons recours à l'utilisation des symboles et des types de relation empruntés de Moeschler (1985) dans le cadre de la grille. Ainsi, la description effectuée met en relief certaines constructions possibles. Nous avons étalé ci-dessous les notations et leur signification sous forme de tableau :

<u>Notation</u>	<u>Signification</u>
p, q, r, s	proposition tirés d'énoncé : « énoncé qui exprime une relation entre deux ou plusieurs termes; ce qui est asserté par un tel énoncé » (Le Grand Robert de la langue française, article « proposition » en ligne).
non-r	proposition opposée de p
p', p''	gradation des propositions sur l'échelle argumentative
→	argument pour une telle ou telle conclusion
{ }	accolade (1 ^{er} emploi) : signe qui sert à réunir les éléments d'un ensemble par une notation en extension
{ mais }	accolade (2 nd emploi) : pour montrer d'autres relations outre l'implication
T	topoi : règle de l'acte d'argumentation
+, -	Ces signes désignent la proportionnalité entre les propositions ; c'est-à-dire proportions directe et inverse.
↑ ↓	flèches désignant la direction de la proportionnalité

Tableau 2: Notation et signification des symboles logique utilisées dans la grille

- La catégorie « Dossier » indique l'unité concernée du manuel Alter Ego.
- La catégorie « Contexte de l'énoncé », désigne l'information nécessaire pour pouvoir analyser ad hoc la structure du mécanisme interprétatif de l'énoncé.
- La catégorie « Fonction(s) » renvoie aux micro-fonctions définies dans le CECR (voir Chapitre 2.1.).
- La catégorie « Type de texte » consiste en les 2 types de texte (oral et écrit).

Dans la deuxième partie, nous commençons par la décomposition de l'énoncé en propositions. Ensuite, nous établissons les relations d'implications (ou autre relation logique) entre les propositions. Finalement, nous schématisons cette relation logique au sein de la règle de topoï par le biais des flèches marquant la proportionnalité ou bien, marquant la graduation sur l'échelle argumentative.

Dans les trois dernières parties, en nous basant sur les données logiques de la deuxième partie, nous catégorisons la marque argumentative (3^{ème} partie), nous effectuons la verbalisation de la relation logique en exprimant la règle de l'acte d'argumentation (4^{ème} partie) et par conséquent nous arrivons à la conclusion argumentative (5^{ème} partie) selon les principes de formulation verbale citée auparavant dans le Chapitre 1.5.

3.4. Inventaire et analyse des données du corpus

Nous envisageons l'étude de l'acte d'argumentation au sein du corpus en deux étapes distinctes : dressage de l'inventaire des données et leurs analyses. D'autre part, l'examen des données se réalisera en prenant en compte deux axes de réflexion ; notamment la progression au sein des niveaux et celle figurant entre les niveaux. La première sera traitée au sein du présent chapitre tandis que la deuxième sera élaborée ultérieurement dans le chapitre suivant. Dernièrement, il faut signaler que nous avons classé les données statistiques suivant 8 pistes d'analyse pour chaque niveau :

- a- Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation
- b- Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte,
- c- Répartition des conclusions argumentatives implicite et explicite des actes d'argumentation selon les marques argumentatives
- d- Répartition des marques argumentatives selon le type de texte
- e- Répartition des fonctions logiques suivant le type de texte
- f- Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation dans la progression des Dossiers
- g- Répartition suivant les fonctions logiques de la relation argumentative,
- h- Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation

3.4.1. Le niveau A1

Nous avons repéré au total 35 énoncés dans lesquels figure l'acte d'argumentation. Il faut préciser que le dressage de l'inventaire est effectué selon la grille d'analyse établi dans le Chapitre 3.3. Cet inventaire-là constitue le point de départ en vue d'analyser le corpus suivant les relations qui s'établissent parmi les éléments participant à la construction de l'acte d'argumentation.

3.4.1.1. Inventaire des données du niveau A1

Nous étalons ci-dessous l'inventaire des données collectées au niveau A1 :

Enoncé n°	16	Tu es dessinateur...Alors, toi aussi, tu es un peu artiste. Moi, je fais de la sculpture					
Dossier	3						
Page	54						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur fait connaissance de quelqu'un						
Fonction(s)	1						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : tu es un peu artiste p' : tu es artiste</p> <p>$p > p'$ (p est un argument moins favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « un peu », définissant une propriété négative. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion négative) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « qualité » comme relativement bas</p> <p>qualité</p>	valence	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	un peu	oriente l'acte d'argumentation négativement
	fonction		Argument coorienté	Argument anti-orienté			
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « être un artiste » et « être un peu artiste ».							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme qu'il apprécie cette promotion en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « drôlement » sur l'échelle argumentative « appréciation ».							

Enoncé n°	19	J'arrive à 8 heures, je dois passer chez ma mère avant.					
Dossier	3						
Page	58						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond à une proposition de sortie						
Fonction(s)	1-4						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : je dois passer chez ma mère avant r : j'arrive à 8 heures</p> <p>r,p p→r</p> <p>+ (p) + (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus on passe chez sa mère plus on ne peut pas venir avant 8 heures							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il arrive à 8 heures et justifie son affirmation en assertant qu'il doit passer chez sa mère avant.							
Enoncé n°	20	-Bien. Dis-moi, tu es libre mercredi ou jeudi ? Une soirée karaoké avec les copines, ça te dit ?					
Dossier	3	-Jeudi, c'est impossible pour moi, je ne suis pas libre.					
Page	58						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond à une proposition de sortie						
Fonction(s)	1-4						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : je ne suis pas libre r : aller à une soirée karaoké le mercredi ou jeudi est impossible</p> <p>r,p p→r</p> <p>+ (p) + (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus on n'est pas libre plus on ne peut pas aller au rendez-vous							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il est impossible d'aller à la soirée de salsa pour lui le mercredi ou jeudi et justifie son affirmation en assertant qu'il n'est pas libre pour ces jours-là.							

Enoncé n°	29	L'enquête montre que les choses sont plus équilibrées chez les jeunes générations mais que les femmes font toujours l'essentiel des activités domestiques: en moyenne 16 heures par semaine, contre 6 pour les hommes.				
Dossier	4					
Page	79					
Contexte de l'énoncé	Le locuteur donne des informations dans un article de presse sur les activités domestiques					
Fonction(s)	1					
Type de texte	écrit					
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative	
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique
	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté			
	Introduceur d'argument			mais		- -
Introduceur de conclusion						
<p>p : L'enquête montre que les choses sont plus équilibrées chez les jeunes générations</p> <p>q : les femmes font toujours l'essentiel des activités domestiques</p> <p>r : Le partage des activités domestiques est égal pour les 2 sexes</p> <p>non-r : Le partage des activités domestiques n'est pas égal pour les 2 sexes</p> <p>p { mais } q p → r q → non-r</p> <p>+ (p) + (r)</p> <p>↑ ↑</p> <p>↑ ↑</p> <p>T1</p> <p>+ (q) + (non-r)</p> <p>↑ ↑</p> <p>↑ ↑</p> <p>T2</p>	Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))				opposition	
	T1 : {+p, +r} = plus les enquêtes montre que les choses sont plus équilibrées chez les jeunes générations plus le partage des activités domestiques est égale pour les 2 sexes.					
	T2 : {+q, +non-r} = plus les femmes font toujours l'essentiel des activités domestiques plus le partage des activités domestiques n'est pas égale pour les 2 sexes.					
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme que L'enquête montre que les choses sont plus équilibrées chez les jeunes générations et s'oppose à la conclusion favorable de son affirmation en assurant que les femmes font toujours l'essentiel des activités domestiques: en moyenne 16 heures par semaine, contre 6 pour les hommes. Il affirme donc implicitement que le partage des activités domestiques n'est pas égale pour les 2 sexes.						

Enoncé n°	35	Quelqu'un m'a dit qu'il y a beaucoup de fêtes et festivals en Belgique : nous allons vraiment nous amuser !					
Dossier	6						
Page	54						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur écrit une lettre de vacances						
Fonction(s)	1-3-5						
Type de texte	écrit						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	beaucoup	oriente l'acte d'argumentation positivement
			Argument coorienté	Argument anti-orienté			
Introduceur d'argument							
Introduceur de conclusion							
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « il y a des fêtes » et « il y a peu de fêtes ».							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme qu'il va s'amuser en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « beaucoup » sur l'échelle argumentative « quantité ».							
<p>p : il y a beaucoup de fêtes et des festivals en Belgique</p> <p>p' : il y a des fêtes et des festivals en Belgique</p> <p>p > p' (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « beaucoup », définissant une propriété positive. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « quantité » comme relativement haut</p> <p>quantité</p> <p>— il y a beaucoup des fêtes</p> <p>— il y a des fêtes</p> <p>— il y a peu de fêtes</p>							

3.4.1.2. Analyse des données du niveau A1

Pour le niveau A1, nous avons décelé au total 35 énoncés dans lesquels s'accomplit l'acte d'argumentation. En partant de ces 35 énoncés, nous allons soumettre l'inventaire des données à l'analyse par l'étude de diverses répartitions qui nous semblent pertinentes dans le cadre de notre travail de thèse.

En vue de déterminer un repère didactique et d'analyser les distributions en nous basant sur ce repère, nous voulons attirer l'attention sur deux descripteurs établis par le CECR pour le niveau A1 et traités dans le cadre de la compétence pragmatique si bien que l'apprenant/utilisateur de ce niveau « peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que 'et' ou 'alors' » (CECR, 2005 : 98) et « peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication » (CECR, 2005 : 101). Il est bien à noter que ces deux descripteurs établis pour décrire la compétence pragmatique de l'apprenant/utilisateur du niveau A1 seront considérés en tant que critères auxquels nous allons nous référer au cours de nos analyses concernant ce niveau. Dorénavant, nous codons ces critères-là respectivement comme Cr1 et Cr2 pour faciliter le référencement.

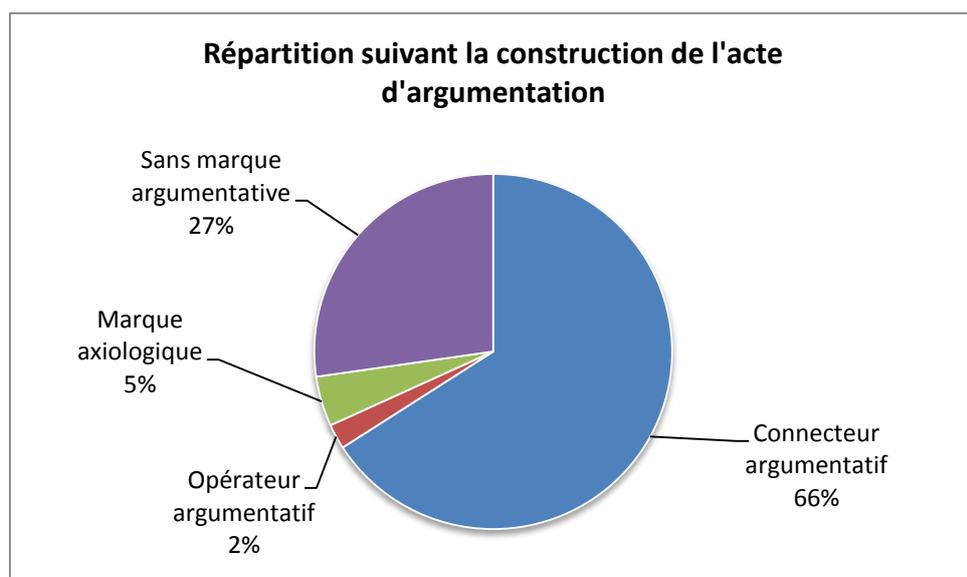


Schéma 2 : Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau A1

De prime abord, comme l'indique le Schéma 1, lorsqu'on considère la distribution générale des éléments servant à construire l'acte d'argumentation, il est possible de constater qu'ils interviennent tous au sein du niveau A1 en proportions différentes. Les connecteurs argumentatifs y recouvrent le plus grand pourcentage avec 66 %. Comme le montre le Schéma 2, le nombre total d'occurrence de ces connecteurs est de 22 parmi les 35 énoncés et consiste uniquement en l'utilisation de « mais », « parce que » et « alors ». Donc, l'apprenant/utilisateur du niveau A1 est tout de suite initié à l'utilisation de l'acte d'argumentation dès qu'il commence à apprendre la langue étrangère. D'autre part, à part « alors », nous disposons de l'utilisation de deux connecteurs de plus, lorsqu'on prend en considération le Cr1. Par conséquent, en partant des données statistiques des Schémas 1 et 2, nous pouvons constater que les connecteurs argumentatifs assurent l'accomplissement de l'acte d'argumentation pour la plupart des cas.

Lors des analyses des pourcentages, un autre point intéressant découle du fait que le pourcentage de la réalisation de l'acte d'argumentation sans marque argumentative est de 27 % qui recouvrent à peu près un tiers de la construction de cet acte. Pourtant, nous pouvons prétendre que ce pourcentage-là est relativement élevé car l'acte d'argumentation réalisé sans marque argumentative entre deux énoncés distincts relève de l'utilisation complexe de la langue cible. Le Cr2 préconise l'utilisation des énoncés courts, simples et isolés pour le niveau A1 mais lorsqu'il s'agit de la construction de l'acte d'argumentation sans marque argumentative, l'apprenant/utilisateur a affaire à deux énoncés distincts qui sont reliés entre eux par une relation logique si bien que cela pourrait constituer un obstacle pour l'accès au sens. Dans cette optique, nous pouvons nous rendre compte de l'existence d'une incompatibilité avec les critères précisés pour le niveau A1.

En outre, les pourcentages des marques axiologiques (5 %) et des opérateurs argumentatifs (2 %) sont moins élevés et donc peuvent être négligés en tant qu'obstacle à l'accès au sens pour ce niveau-là.

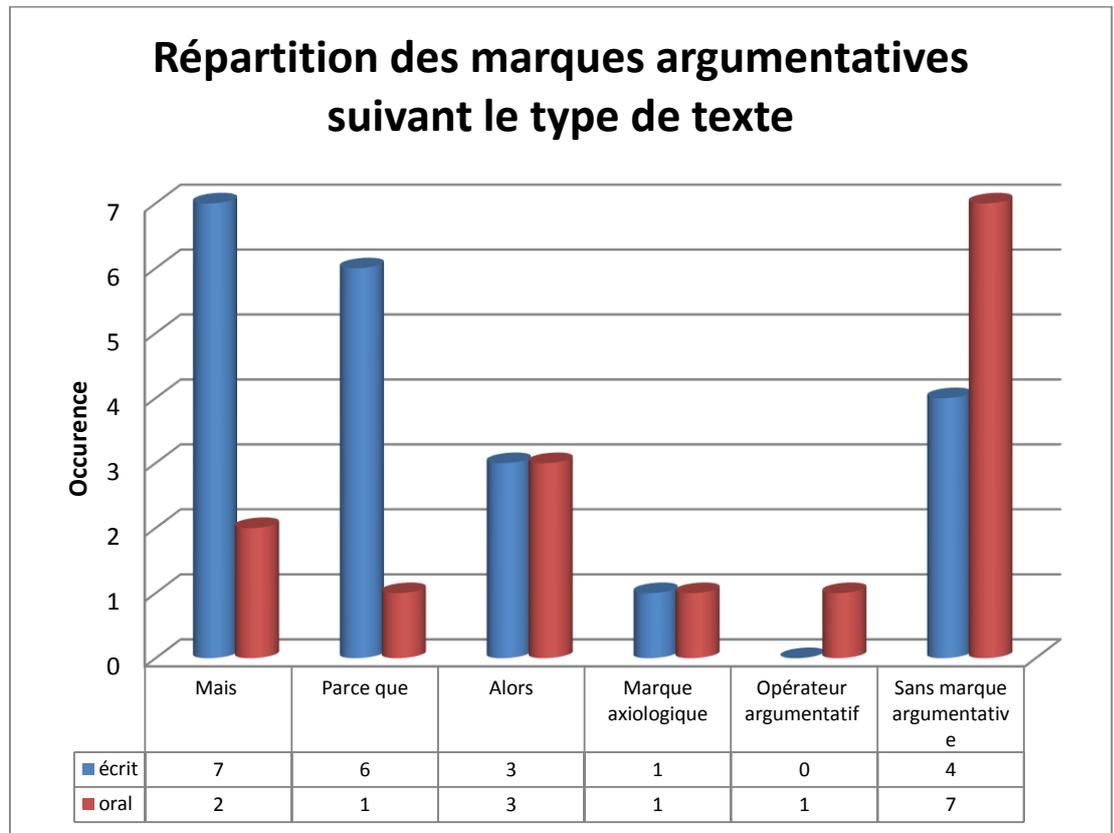


Schéma 3: Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau A1

Lors de l'observation des nombres d'occurrence pour les marques argumentatives suivant le type de texte, nous constatons que les éléments servant à construire l'acte d'argumentation sont majoritairement utilisés au sein des énoncés des textes écrits ; c'est-à-dire 21 occurrences contre 15, comme le montre le Schéma 2. Vu que l'utilisation orale des éléments servant à construire l'acte d'argumentation est difficile au niveau débutant, l'apprenant/utilisateur les contacte surtout dans les textes écrits. Ainsi, cette donnée statistique est tout à fait en concordance avec le Cr2 et donc avec les exigences du niveau A1.

D'autre part, conformément au Cr1, « mais », « parce que » et « alors » sont décelés pour la plupart des cas dans les textes écrits tandis que les distributions des marques axiologiques, des opérateurs argumentatifs et des occurrences « sans marque argumentative » aux textes écrits et oraux sont presque égales. Il faut signaler que le nombre total d'occurrence « sans marque argumentative » est de 11 pour les textes écrits et oraux de telle façon que nous pouvons considérer cette

donnée comme obstacle au niveau de compréhension tout au début du processus de l'apprentissage.

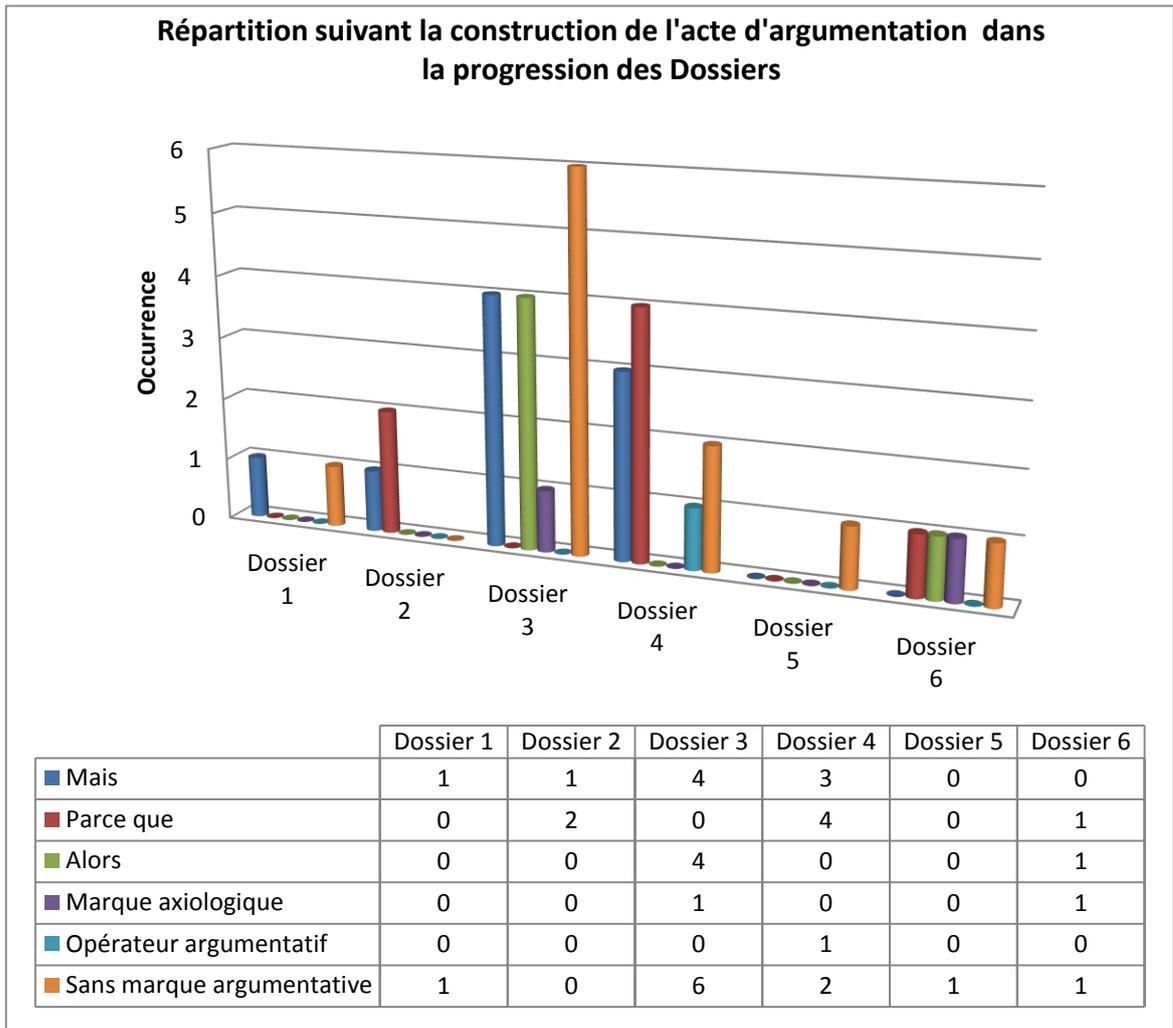


Schéma 4: Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation dans la progression des Dossiers au niveau A1

Lors du dénombrement des éléments servant à construire l'acte d'argumentation suivant la progression des Dossiers, nous pouvons constater qu'ils se rassemblent surtout autour des Dossiers 3 et 4 tandis que la distribution aux autres Dossiers montre une certaine symétrie. Le rassemblement autour des Dossiers 3 et 4 peut être explicité par les savoir-faire requis pour ces Dossiers-là.

En outre, il faut préciser que les 9 occurrences du connecteur argumentatif « mais » se regroupent aux quatre premiers Dossiers. Etant donné que ce connecteur-là assure généralement des conclusions argumentatives implicites, il constitue une difficulté en ce qui concerne l'accès au sens et n'est pas en parallèle avec le Cr1.

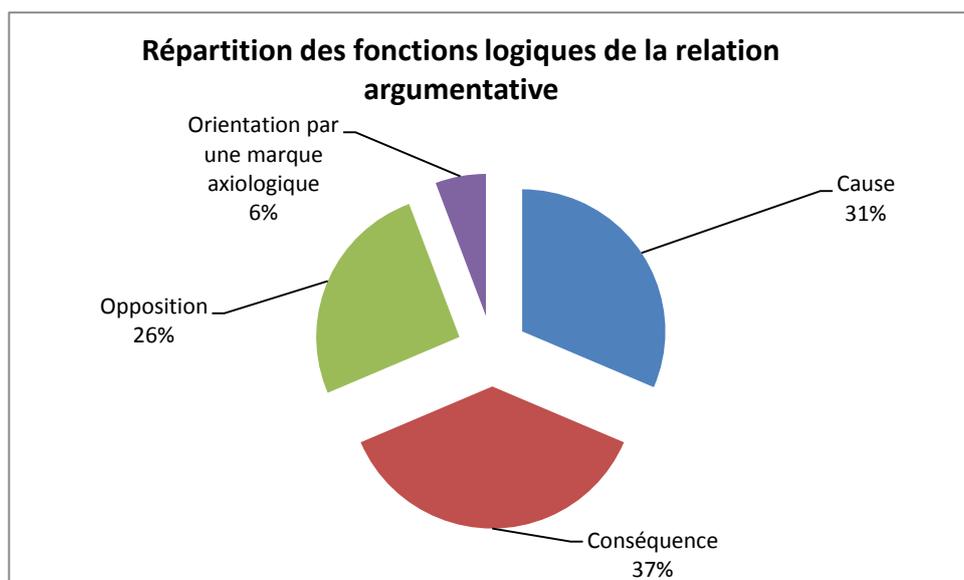


Schéma 5 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau A1

Sur ce Schéma-là figurent la répartition des fonctions logiques de la relation argumentative ; autrement dit, la répartition des éléments selon qu'ils expriment la cause, la conséquence, l'opposition ou l'orientation. La cause (31 %) et la conséquence (37 %) recouvrent un pourcentage de 68 % au total. Il faut signaler que ces fonctions logiques s'accomplissent avec des prédicats à 2 places ; c'est-à-dire que l'acte d'argumentation s'y réalise par l'intermédiaire de deux propositions logiques si bien que les structures de leurs mécanismes interprétatifs se révèlent moins compliquées et que l'accès au sens y est plus facile.

Quant à l'opposition (26 %), la structure de son mécanisme interprétatif est plus compliquée du fait qu'il s'agit généralement des prédicats à 3 places qui rendent l'accès au sens difficile. Par conséquent, nous constatons une discordance avec le Cr1. Nous attendons à ce que la fonction logique d'opposition intervienne de plus au

fur et à mesure que les connaissances langagières de l'apprenant/utilisateur augmentent davantage et que son niveau est plus avancé.

De même, la fonction logique d'orientation (6 %) constitue une difficulté étant donné qu'elle est dotée d'une force illocutoire et perlocutoire au plus haut degré. Cela entrave également la compréhension de l'énoncé pour le niveau A1.

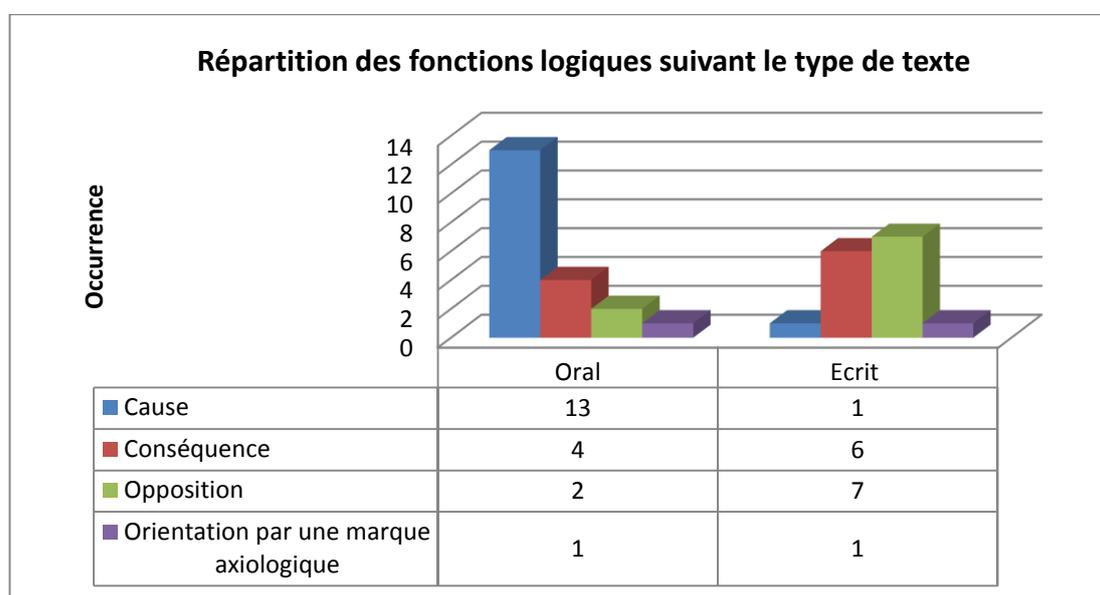


Schéma 6 : Répartition des fonctions logiques suivant le type de texte au niveau A1

Lors du dénombrement de diverses fonctions logiques suivant le type de texte, la plupart des occurrences sont comptées dans les textes oraux (20 occurrences). Il est bien à noter que cette donnée statistique s'accorde avec les principes de l'approche actionnelle préconisée également par les promoteurs du manuel Alter Ego, où on accorde une importance particulière à la communication orale.

En outre, comme nous l'avons déjà signalé, les relations logiques d'opposition et d'orientation sont plus compliquées. Lors du dénombrement, nous nous rendons compte qu'elles sont surtout concentrées dans les textes écrits ; c'est-à-dire 8 occurrences contre 3 occurrences dans les textes oraux. Cette donnée statistique découle du fait qu'on promeut l'oral au sein du manuel et c'est pourquoi

on ne traite pas des fonctions plus difficiles d'une façon intensive dans les textes oraux au sein du niveau 1. Cela s'avère efficace en ce qui concerne la didactique du FLE et s'accorde donc avec les Cr1 et Cr2.

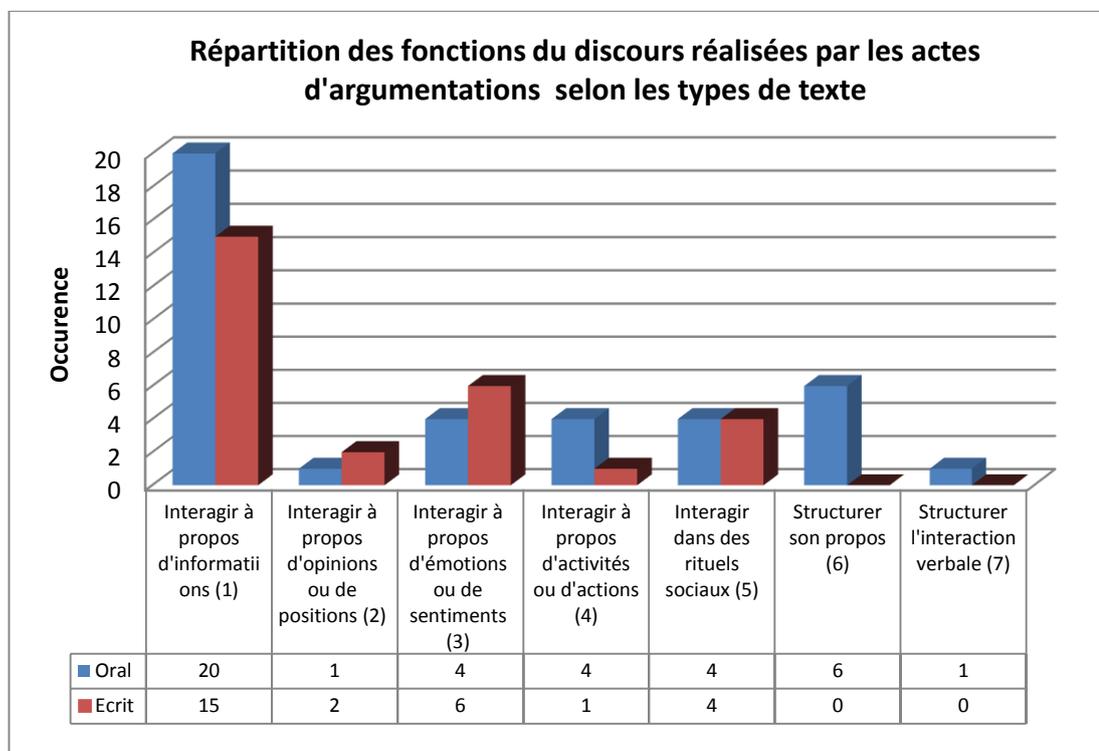


Schéma 7 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau A1

Le Schéma 6 met en évidence le dénombrement et la répartition des micro-fonctions assumées par les énoncés du niveau A1 suivant le type de texte. En l'occurrence, il faut signaler que la plupart des énoncés assument plus d'une micro-fonction. Comme nous pouvons l'observer sur le Schéma 6, tous les énoncés décelés pour l'analyse assume la micro-fonction « interagir à propos d'informations » (35 occurrences au total). Cela peut s'expliquer par le caractère simple et assertif des énoncés de ce niveau. En second lieu vient la micro-fonction « interagir à propos d'émotions et de sentiments » avec 10 occurrences.

Nous pensons que leurs distributions sont déterminées suivant les savoir-faire à faire acquérir et la situation de communication dans laquelle se déroule l'énoncé concerné. C'est pourquoi, il est possible que l'ordre des micro-fonctions nous donne

un indice sur le degré de sensibilité que le manuel octroie à la hiérarchisation des savoir-faire et des situations de communication au sein d'un même niveau.

3.4.2. Le niveau A2

Nous avons repéré au total 61 énoncés dans lesquels figure l'acte d'argumentation.

Enoncé n°	8	Ah ben, c'est marrant, j'ai donné la même réponse que toi !					
Dossier	1						
Page	174						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond à un questionnaire sur l'amitié et parle avec son amie.						
Fonction(s)	1-2-6						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : on donne la même réponse r : c'est marrant</p> <p>r, p p → r</p> <p>+ (p) + (r)</p>	valence / fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus on donne la même réponse, plus c'est marrant							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que la situation est marrante et justifie son affirmation en assertant qu'ils ont donné la même réponse.							
Enoncé n°	9	C'est difficile de choisir, toutes sont bien.					
Dossier	1						
Page	174						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond à un questionnaire sur l'amitié et essaye de cocher à la bonne réponse.						
Fonction(s)	1-2						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : toutes les réponses sont bien r : il est difficile de choisir parmi ces réponses-là</p> <p>r, p p → r</p> <p>+ (p) + (r)</p>	valence / fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus toutes les réponses sont bien, plus il est difficile de choisir parmi ces réponses-là							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il est difficile de choisir parmi les réponses et justifie son affirmation en assertant qu'elles sont toutes bien.							

Enoncé n°	27	il est toujours branché. Mon entourage ne le supporte pas. Mais pour moi, c'est vital. J'ai besoin de rester en contact avec mes amis, peu importe le lieu où je me trouve.																	
Dossier	3																		
Page	56																		
Contexte de l'énoncé	Le locuteur affirme qu'il utilise son portable partout : sur la plage, en promenade...																		
Fonction(s)	1-2-3-6																		
Type de texte	écrit																		
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative														
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique													
<p>p : mon entourage ne supporte pas le fait d'être toujours branché pour mon portable q : pour moi, c'est important r : je ne dois pas utiliser le portable partout non-r : je dois utiliser le portable partout</p> <p>p { mais } q p → r q → non-r</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td style="text-align: center;">+ (p)</td> <td style="width: 100px;"></td> <td style="text-align: center;">+ (r)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">↑</td> <td style="text-align: center;">T1</td> <td style="text-align: center;">↑</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">+ (q)</td> <td style="text-align: center;">T2</td> <td style="text-align: center;">+ (non-r)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">↑</td> <td></td> <td style="text-align: center;">↑</td> </tr> </table>	+ (p)		+ (r)	↑	T1	↑	+ (q)	T2	+ (non-r)	↑		↑	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	-	opposition
	+ (p)		+ (r)																
	↑	T1	↑																
+ (q)	T2	+ (non-r)																	
↑		↑																	
Introduceur d'argument		Argument coorienté	Argument anti-orienté	mais															
Introduceur de conclusion																			
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))																			
T1 : {+p, +r} = plus l'entourage ne supporte pas le fait d'être branché partout, plus on ne doit pas utiliser le portable partout T2 : {+q, +non-r} = plus le fait d'être branché est important, plus on doit utiliser le portable partout																			
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme que son entourage ne supporte pas le fait d'être branché partout pour son portable et s'oppose à la conclusion favorable de son affirmation en assertant que c'est important pour lui. Il affirme donc implicitement qu'il doit utiliser le portable partout.																			
Enoncé n°	28	Pour moi c'est vital. J'ai besoin de rester en contact avec mes amis, peu importe le lieu où je me trouve.																	
Dossier	3																		
Page	56																		
Contexte de l'énoncé	Le locuteur parle affirme qu'il utilise son portable partout : sur la plage, en promenade...																		
Fonction(s)	1-2-6																		
Type de texte	écrit																		
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative														
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique													
<p>p : j'ai besoin de rester en contact avec mes amis r : c'est vital pour moi</p> <p>r, p p → r</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td style="text-align: center;">+ (p)</td> <td style="width: 100px;"></td> <td style="text-align: center;">+ (r)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">↑</td> <td style="text-align: center;">T</td> <td style="text-align: center;">↑</td> </tr> </table>	+ (p)		+ (r)	↑	T	↑	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	-	cause						
	+ (p)		+ (r)																
	↑	T	↑																
Introduceur d'argument		Argument co-orienté	Argument anti-orienté																
Introduceur de conclusion																			
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))																			
T : {+p, +r} = plus on a besoin de rester en contact avec des amis, plus le fait d'être branché est vital																			
Conclusion argumentative (explicite) Le locuteur affirme que le fait d'être branché est important pour lui et justifie son affirmation en assertant qu'il a besoin de rester en contact avec ses amis.																			

Enoncé n°	48	C'est peut-être original, oui, mais..., à mon avis, un sujet, même original, ça ne suffit pas pour faire un bon livre, parce qu'il faut juger l'écriture aussi. C'est pour cette raison que je choisis sans hésiter Un tour du monde en famille.
Dossier	5	
Page	86	
Contexte de l'énoncé	Le locuteur donne son avis sur un livre.	
Fonction(s)	1-6	
Type de texte	oral	

Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : l'écriture du livre n'est pas bonne r : je préfère l'autre livre</p> <p>p {c'est pour cette raison que} r p → r</p> <p>+ (p) + (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	conséquence
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion	c'est pour cette raison que					
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus l'écriture d'un livre n'est pas bonne, plus on préfère un autre livre							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme que le fait de ne pas être bon pour l'écriture d'un livre implique le fait de préférer un autre livre.							

Enoncé no	49	Dans ce livre, l'auteur raconte un voyage avec sa femme et ses trois enfants. Mais ce n'est qu'une suite de visites et d'anecdotes, car pendant un an, le narrateur part à la recherche de lui-même.
Dossier	5	
Page	159	
Contexte de l'énoncé	Le locuteur donne son avis sur un livre	
Fonction(s)	1-6	
Type de texte	Oral	

Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : le narrateur part pour faire une introspection dans le livre r : le livre consiste en une série de visites et d'anecdotes à propos du narrateur</p> <p>r {car} p p → r</p> <p>+ (p) + (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument	car					
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus le narrateur part pour faire une introspection dans le livre, plus le livre consiste en une série de visites et d'anecdotes à propos du narrateur							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que le livre consiste en une série de visites et d'anecdotes à propos du narrateur et justifie son affirmation en assertant que le narrateur part pour faire une introspection dans le livre.							

Énoncé no	59	...j'étais sur le quai de la gare de Lyon-Pardieu un lundi matin, furieux parce que je venais de rater mon train et que j'allais être en retard à mon rendez-vous à Paris. Donc, c'est de très mauvaise humeur que je monte dans le TGV suivant.					
Dossier	6						
Page	178						
Contexte de l'énoncé	Un reportage sur la radio à propos de passé du locuteur						
Fonction(s)	1-3						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : j'ai raté mon train s : j'étais en retard r : j'étais furieux</p> <p>r {parce que} p, s p → r s → r</p>	valence / fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté / Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument	parce que					
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T1 : {+p, +r} = plus on rate son train, plus on est furieux T2 : {+s, +r} = plus on est en retard, plus on est furieux							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il était furieux et justifie son affirmation en assertant qu'il a raté son train et qu'il était en retard.							
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>+ (p)</p> <p>↑</p> <p>+</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>T1</p> <p>→</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>+ (r)</p> <p>↑</p> <p>+</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>+ (s)</p> <p>↑</p> <p>+</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>T2</p> <p>→</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>+ (r)</p> <p>↑</p> <p>+</p> </div> </div>							

3.4.2.2. Analyse des données du niveau A2

Pour le niveau A2, nous avons repéré au total 61 énoncés dans lesquels figure l'acte d'argumentation. Il faut préciser que le dressage de l'inventaire est effectué selon la grille d'analyse établie dans le Chapitre 3.3. Cet inventaire-là constitue le point de départ en vue d'analyser le corpus suivant les relations qui s'établissent parmi les éléments participant à la construction de l'acte d'argumentation.

Pour ce niveau, le CECR nous propose deux critères traités dans le cadre de la compétence pragmatique de telle façon que l'apprenant/utilisateur « peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que 'et', 'mais' et 'parce que' » (CECR, 2005 : 98) et « peut construire des phrases sur des sujets familiers avec une essence suffisante pour gérer des échanges courts et malgré des hésitations et des faux démarrages évidents » (CECR, 2005 : 100). En l'occurrence, nous allons étiqueter ces deux critères respectivement comme Cr3 et Cr 4 pour nous y référer.

Avant d'analyser les données statistiques du niveau A2, il faut faire une remarque : selon notre point de vue, ces deux critères se trouvent en discordance du fait que le CECR plaide pour l'utilisation du connecteur argumentatif « mais » pour ce niveau mais que, comme le précise Ducrot (1974), les relations construites par ce connecteur entre les énoncés se révèlent plus compliquées que celles construites par les autres connecteurs. Cette complexité émane de deux faits : premièrement, ce connecteur-là étale un prédicat à 3 places et d'autre part, il peut introduire un argument ou une conclusion selon le contexte de l'énoncé. Par conséquent, il nous paraît contradictoire de conseiller à l'utilisateur/apprenant d'utiliser « mais » dans un niveau où on préconise la construction des phrases « avec une essence suffisante » dans des échanges courts. Quand même, étant donné que l'utilisateur doit exprimer la fonction logique « opposition » dans certaines situations auxquelles il est confronté dans la vie quotidienne lors de l'utilisation de la langue étrangère, il devra recourir à ce connecteur. Pourtant, comme le montrent les occurrences du Schéma 8, nous nous rendons compte de l'emploi fréquent de « mais » argumentatif si bien que cela est sujet à controverse.

Lors de l'observation des données statistiques établies par l'intermédiaire du Schéma 7, nous constatons l'utilisation des connecteurs argumentatifs et des énoncés

distincts reliés entre eux sans marque argumentative. Pourtant, les marques axiologiques et les opérateurs argumentatifs ne prennent pas place à ce niveau.

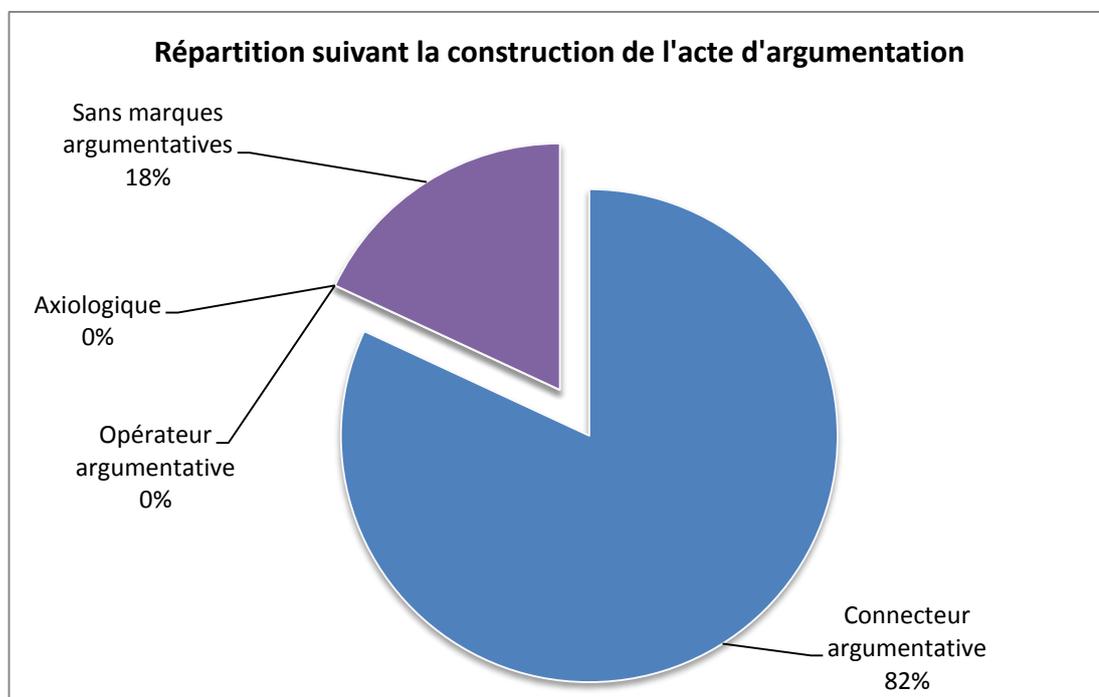


Schéma 8: Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau A2

Comme c'est le cas pour le niveau A1, les connecteurs argumentatifs constitue le plus grand pourcentage avec 82 % pour le niveau A2. Comme l'indique le Schéma 8, le nombre total d'occurrence des connecteurs argumentatifs est de 50 parmi les 61 énoncés et consiste majoritairement en l'utilisation de « mais » (33 occurrences) et de « parce que » (8 occurrences). C'est pourquoi, nous constatons que les connecteurs argumentatifs prennent en charge la construction de l'acte d'argumentation pour la plupart des cas. En outre, il est bien à noter que « car », « alors », « donc », « c'est pour ça que », « c'est pour cette raison que » y participent avec une occurrence pour chacun de telle manière qu'ils peuvent être négligés statistiquement et donc ils ne sont pas pertinents. A la lumière des données statistiques élaborées par les Schémas 7 et 8, nous remarquons que la relation argumentative établie par le connecteur « mais » joue un rôle prépondérant au niveau A2.

Bien que le Cr4 préconise des phrases simples dans des contextes d'échange court, nous observons l'utilisation relativement fréquente du connecteur argumentatif

« mais » (54 % comme le montre le Schéma 10) et la relation argumentative établie sans marque argumentative (18 %). Comme nous l’avons déjà précisé au sein des analyses des données du niveau A1, l’acte d’argumentation réalisé sans marque argumentative entre deux énoncés distincts est étroitement lié à l’utilisation complexe de la langue. Par conséquent, tout en prenant en compte le Cr4, ces deux types d’acte d’argumentation pourraient entraver la communication et constituer un obstacle pour l’apprenant/utilisateur au niveau A2. A la lumière de ce que nous venons de dire, nous constatons une discordance avec les critères déterminés pour le niveau A2.

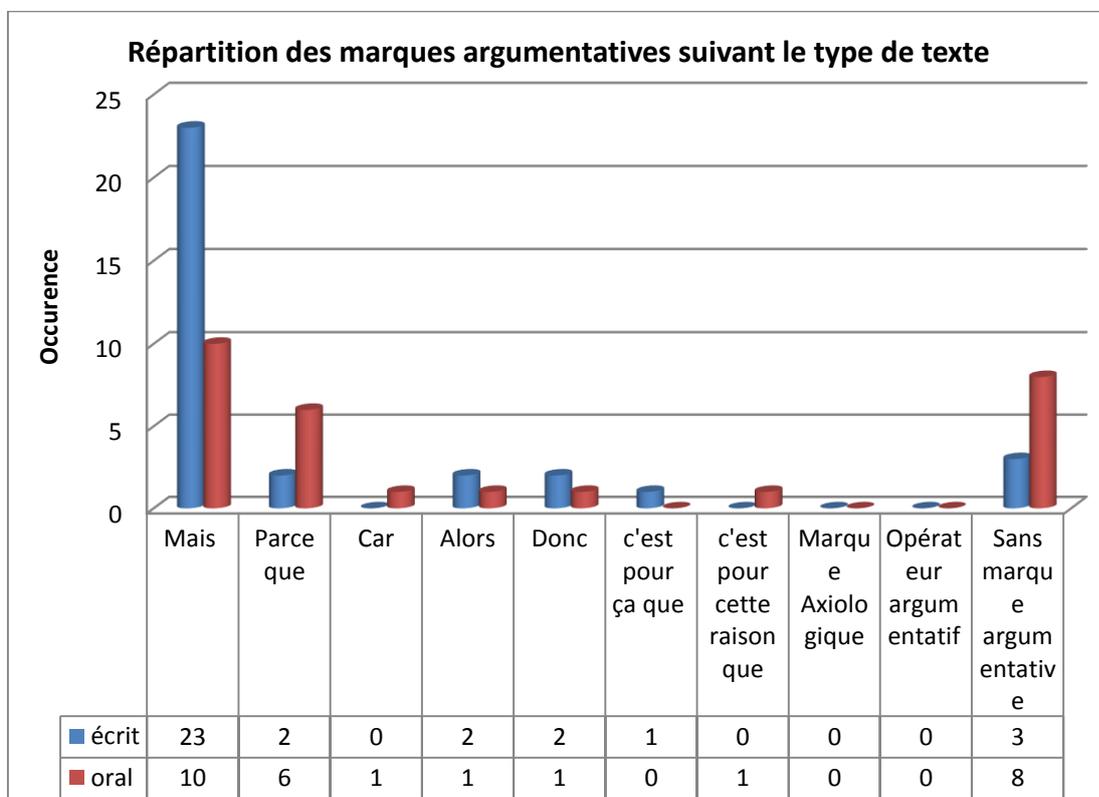


Schéma 9 : Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau A2

Lors de l’observation des nombres d’occurrence pour les marques argumentatives suivant le type de texte, il est possible de constater que les éléments servant à construire l’acte d’argumentation sont utilisés majoritairement au sein des énoncés des textes écrits ; c’est-à-dire 33 occurrences contre 28, comme le montre le Schéma 8. En ce qui concerne l’aisance orale de l’apprenant/utilisateur, le Cr4 définit sa compétence pragmatique comme « peut gérer des échanges courts ».

Conformément à ce critère, nous nous rendons compte que la réalisation de l'acte d'argumentation à l'oral devient de plus en plus importante au niveau A2.

D'autre part, conformément au Cr3, le nombre d'occurrences des connecteurs « mais » et « parce que » est de 41 sur 61 énoncés repérés si bien qu'ils assument la plupart de la réalisation de l'acte d'argumentation.

En outre, la marque argumentative « mais » qui se révèle comme la marque employée le plus fréquemment figure surtout dans les textes écrits. A propos de la construction de l'acte d'argumentation avec le connecteur « parce que » (6 occurrences sur 8) et sans marque argumentative (8 occurrences sur 11), nous constatons que les plus grands pourcentages sont recouverts au sein des textes oraux.

Il faut signaler que l'apprenant/utilisateur est initié à l'utilisation des connecteurs « car », « donc », « c'est pour ça que » et « c'est pour cette raison que » au sein de ce niveau.

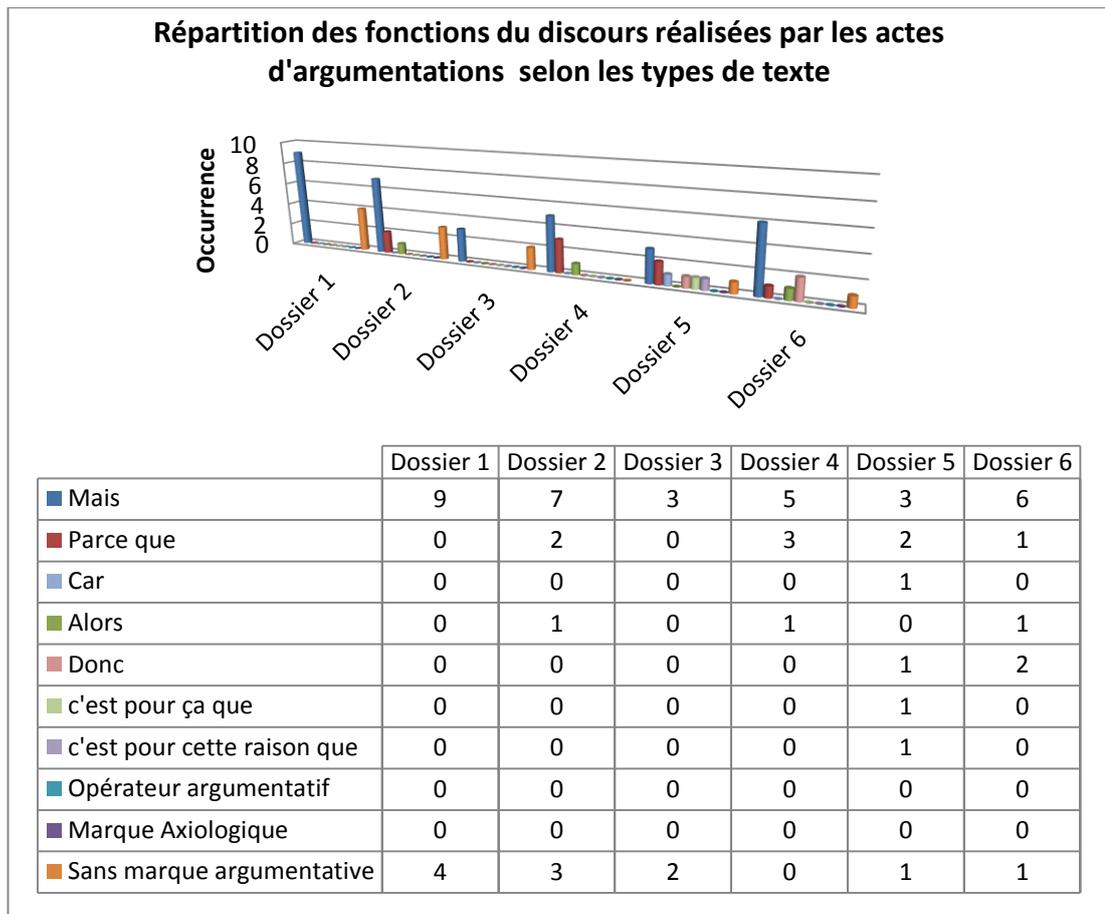


Schéma 10: Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation dans la progression des Dossiers

Lors que nous prenons en compte le nombre total des occurrences suivant la progression des Dossiers, nous constatons que les éléments servant à construire l'acte d'argumentation se rassemblent surtout autour des Dossiers 1 et 2 si bien qu'il n'existe pas de progression linéaire. Pourtant, la diversité de la réalisation de l'acte d'argumentation apparaît surtout aux Dossiers 4, 5 et 6 ; au fur et à mesure que les Dossiers s'avancent et que les compétences langagières de l'apprenant/utilisateur s'approfondit, il est initié à de nouveaux connecteurs comme par exemple « car », « donc », « c'est pour ça que » et « c'est pour cette raison que ».

En outre, conformément au Cr3, les occurrences du connecteur argumentatif « mais » sont distribuées à tous les Dossiers. De même, les occurrences « sans marque argumentative » et « parce que » ne sont pas accumulées autour d'un tel Dossier mais réparties à peu près d'une façon égale.

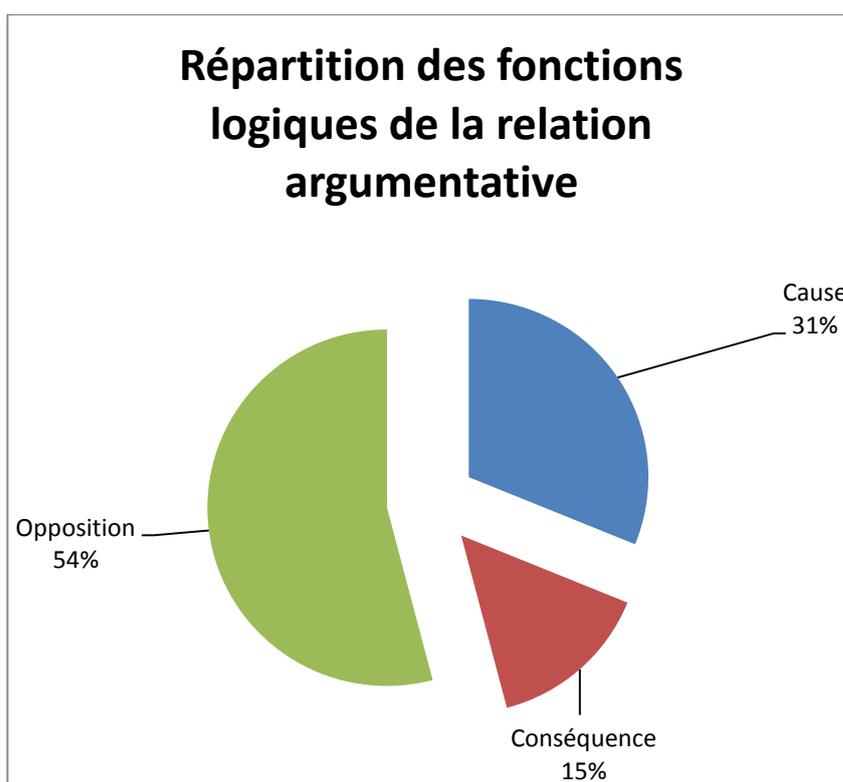


Schéma 11 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau A2

En nous basant sur le Schéma 10, nous pouvons constater une augmentation évidente en ce qui concerne le pourcentage de la fonction logique d'opposition (54 %) lorsqu'on le compare à celui du niveau A1 (26 %). Ce phénomène est en concordance avec le Cr3, étant donné que le CECR préconise l'utilisation du connecteur argumentatif « mais » qui constitue la majorité des occurrences pour le niveau A2. De plus, comme nous l'avons déjà précisé lors des analyses du Niveau A1, nous attendions à ce que la fonction logique d'opposition intervienne davantage au fur et à mesure que les connaissances langagières de l'apprenant/utilisateur augmentent davantage et que son niveau est plus avancé. Du coup, cette augmentation se trouve complètement en concordance avec le Cr3.

Pourtant, il faut signaler que l'augmentation de l'utilisation de « mais » où l'acte d'argumentation s'accomplit par le biais de trois propositions logiques si bien que la structure de son mécanisme interprétatif s'y révèle plus compliquée et que l'accès au sens y est plus difficile. Ainsi, une discordance se manifeste lorsqu'on tient en compte le Cr4.

D'autre part, la fonction logique de conséquence recouvre un pourcentage considérablement moins grand avec 15 % pour le niveau A2 car ce pourcentage-là est 37 % pour le niveau A1. Quant à la fonction logique de cause, nous ne constatons aucune variation de pourcentage suivant la progression des niveaux (31 %).

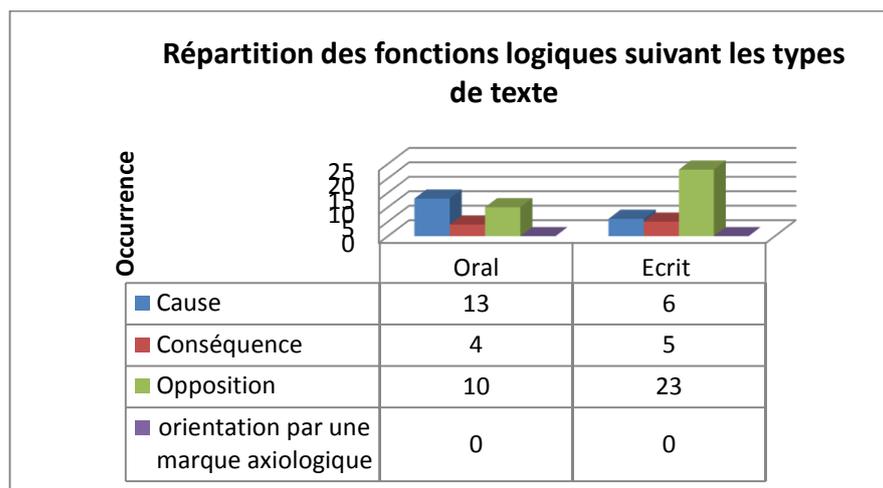


Schéma 12: Répartition des fonctions logiques suivant les types de texte au niveau A2

En partant du dénombrement de diverses fonctions logiques suivant le type de texte par le biais du Schéma 11, la répartition des occurrences est à peu près égale ; c'est-à-dire 27 occurrences pour les textes oraux contre 34 occurrences pour les textes écrits. La fonction logique d'opposition y recouvre le plus grand pourcentage surtout aux textes écrits étant donné qu'elle constitue la fonction logique relativement plus compliquée. Et comme on promeut l'oral au sein du manuel, on ne traite pas des fonctions plus compliquées d'une façon intensive dans les textes oraux au sein du niveau 2. Donc, cette donnée statistique se révèle en concordance avec le Cr3 et le Cr4.

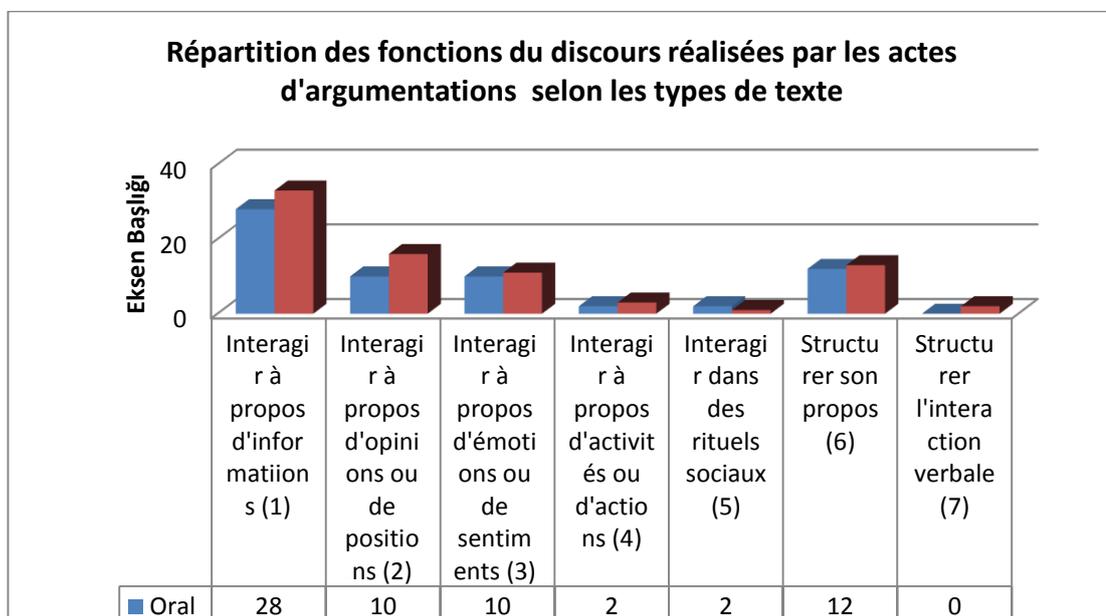


Schéma 13 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau A2

Comme le montre le Schéma 12 qui est pertinent en ce qui concerne le dénombrement et la répartition des micro-fonctions assumées par les énoncés du niveau A2 suivant le type de texte, la micro-fonction «interagir à propos d'informations » prédomine avec 61 occurrences. Cela s'accorde avec le Cr4.

Pourtant, ce qui est plus frappant lors de l'observation des données du Schéma 12, c'est qu'il y figure des augmentations considérables pour les micro-fonctions (1), (2), (3) et (6) au Niveau A2. Cela provient probablement du fait que les promoteurs du manuel Alter Ego attendent à ce que l'apprenant/utilisateur recoure davantage à l'acte d'argumentation assumant des micro-fonctions diverses.

3.4.3. Le niveau B1

Nous avons repéré au total 80 énoncés dans lesquels figure l'acte d'argumentation. Il faut préciser que le dressage de l'inventaire est effectué selon la grille d'analyse établie dans le Chapitre 3.3. Cet inventaire-là constitue le point de départ en vue d'analyser le corpus suivant les relations qui s'établissent parmi les éléments participant à la construction de l'acte d'argumentation.

3.4.3.1. Inventaire des données du niveau B1

Nous étalons ci-dessous l'inventaire des données collectées au niveau B1 :

Enoncé n°	38	Oui, le système est assez compliqué et les options dans une même discipline ne sont pas toujours clairement identifiables					
Dossier	3						
Page	52						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond à la question « avez-vous l'habitude d'acheter sur internet ? »						
Fonction(s)	1-						
Type de texte	écrit						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : le système est assez compliqué p' : le système est compliqué</p> <p>p > p' (p est un argument plus défavorable que p')</p> <p>La valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « complexité », définissant une propriété négative. Le fait que « assez » ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion négative) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « complexité » comme relativement haut.</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	assez	oriente l'acte d'argumentation négativement
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « assez compliqué » et « moins compliqué ».							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur fait mention de la difficulté du fait de s'inscrire en assertant un argument défavorable par l'emploi de la marque axiologique « assez » sur l'échelle argumentative de « complexité ».							

Enoncé n°	51	J'estime que toutes les précautions doivent être prises. Ce sont des maladies tellement effrayantes. . .					
Dossier	4						
Page	187						
Contexte de l'énoncé	Extrait d'un article sur la grippe aviaire. . .						
Fonction(s)	1-2-6						
Type de texte	écrit						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : ce sont des maladies tellement effrayantes. r : toutes les précautions doivent être prises</p> <p>r, p</p> <p>p → r</p> <p>+ (p) + (r)</p> <p style="text-align: center;">↑ T ↑</p> <p style="text-align: center;"> -----> </p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus il est effrayant plus on doit prendre les précautions.							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il faut prendre des précautions et justifie son affirmation en assurant que ce sont des maladies tellement effrayantes.							
Enoncé n°	52	J'estime que toutes les précautions doivent être prises. Ce sont des maladies tellement effrayantes, les journaux en parlent tous les jours.					
Dossier	4						
Page	187						
Contexte de l'énoncé	Extrait d'un article sur la grippe aviaire						
Fonction(s)	1-2-6						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : ce sont des maladies tellement effrayantes. r : les journaux en parlent tous les jours</p> <p>p, r</p> <p>p → r</p> <p>+ (p) + (r)</p> <p style="text-align: center;">↑ T ↑</p> <p style="text-align: center;"> -----> </p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	conséquence
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T : {+p, +r} = plus il est effrayant plus les journaux en parlent tous les jours							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que le fait d'être effrayant pour les maladies implique le fait d'être parlés tous les jours dans les journaux.							

Enoncé n°	75	- Est-ce que tu es pressé de tuer M, ton nom de scène ?					
Dossier	6	- Non, finalement pas tellement .					
Page	96	- Tu en parles pourtant assez souvent ? Pourquoi ?					
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond aux question lors d'un reportage						
Fonction(s)	1						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : je ne suis pas pressé de tuer M p' : je ne suis pas être pressé</p> <p>$p > p'$ (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « tellement », définissant une propriété plus puissante. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion plus puissante que 'non') et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « pression » comme relativement haut.</p> <p>pression</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	tellement	oriente l'acte d'argumentation plus puissant que « non »
	Introduceur d'argument		Argument coorienté	Argument anti-orienté			
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « ne pas être pressé » et « ne pas être assez pressé ».							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme qu'il n'est pas pressé de tuer M, son nom de scène en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « tellement » sur l'échelle argumentative de « pression ».							

Enoncé n°	79	- Et vous, Thomas, qu'est-ce que vous en pensez ?					
Dossier	6	- Oui, c'est très triste car l'acteur est formidable mais il n'est pas fait pour la mise en scène. Et puis il utilise la vidéo,					
Page	188	c'est la mode au théâtre en ce moment, mais là, c'est totalement inutile.					
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond aux questions lors d'une interview.						
Fonction(s)	1-3-6						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : l'acteur n'est pas un bon metteur en scène s : la vidéo dans la scène est totalement inutile r : c'est très triste</p> <p>p → r s → r</p> <p>r {car} p, s</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument	car					
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T1 : {+p, +r} = plus l'acteur n'est pas un bon metteur en scène plus la situation est triste T2 : {+q, +non-r} = plus la vidéo n'est pas utile pour la pièce plus la situation est triste							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que la situation est triste et justifie son affirmation en assertant que cet acteur-là n'est pas un bon metteur en scène et la vidéo n'est pas utile pour la pièce.							
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>+ (p)</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>+ (r)</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>+ (s)</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>+ (r)</p> </div> </div>							

3.4.3.2. Analyse des données du niveau B1

Pour le niveau B1, nous avons décelé au total 80 énoncés où s'accomplit l'acte d'argumentation. De prime abord, lors de la comparaison des nombres d'occurrences suivant la progression des niveaux, nous constatons une augmentation vu que le nombre d'énoncés où nous avons repéré la réalisation de l'acte d'argumentation est respectivement 35 pour le niveau A1, 61 pour le niveau A2 et 80 pour le niveau B1. Cette progression des nombres d'occurrences est complètement en harmonie avec la progression des niveaux bien qu'elle soit plus pertinente entre les niveaux A1 et A2.

En ce qui concerne les critères établis par le CECR, à partir desquels nous élaborons nos analyses, un seul critère nous paraît essentiel : l'apprenant/utilisateur « peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne » (CECR, 2005 : 98). Nous pouvons en conclure que les promoteurs du CECR mettent en relief l'importance de l'enchaînement des énoncés pour le niveau B1 qui constitue le « niveau seuil » ; autrement dit, l'apprenant/utilisateur est considéré comme un « utilisateur indépendant » à ce niveau-là (CECR, 2005 : 25). En tant que deuxième conclusion que nous pouvons tirer de ce critère (à être étiqueté dorénavant comme Cr5), il faut signaler qu'on attend à ce que l'apprenant/utilisateur soit confronté aux divers types de relation d'argumentation établie par diverses marques argumentatives. En outre, on s'attendrait également à ce que l'accomplissement de l'acte d'argumentation sans marque argumentative intervienne davantage.

Quand-même, contrairement aux critères établis pour les niveaux A1 et A2, le critère du CECR pour le niveau B1 est relativement vague étant donné qu'il ne prêche pas un connecteur à être utilisé spécifiquement de la part de l'apprenant/utilisateur.

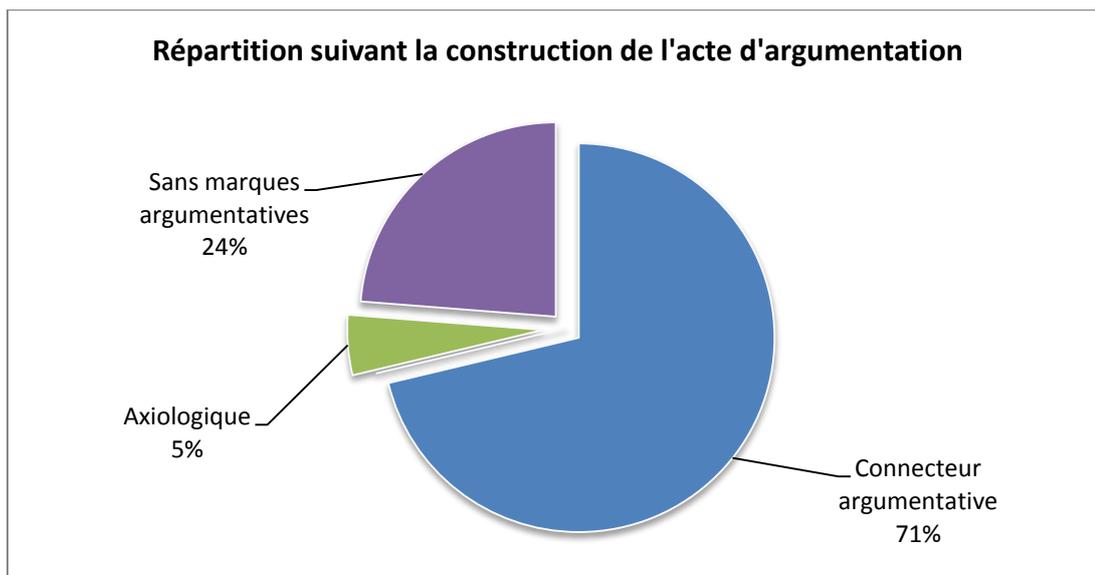


Schéma 14 : Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau B1

Lors de l'observation des données statistiques établies par l'intermédiaire du Schéma 13, nous constatons l'utilisation majoritaire des connecteurs argumentatifs (71 %) et des énoncés distincts reliés entre eux sans marque argumentative (24 %). Les opérateurs argumentatifs ne figurent pas tandis que les marques axiologiques recouvrent un tout petit pourcentage (5 %).

Tout en considérant le Schéma 13 conjointement avec le Schéma 14, comme c'est le cas pour le niveau A1 et A2, les connecteurs argumentatifs recouvrent le plus grand pourcentage avec un nombre total de 57 occurrences parmi les 80 énoncés et consistent essentiellement de l'utilisation de « mais » (16 occurrences), de « parce que » (16 occurrences) et de « car » (9 occurrences). Cette donnée statistique s'accorde totalement avec le Cr5 préconisé par le CECR.

D'autre part, l'apprenant/utilisateur est initié à l'utilisation des connecteurs argumentatifs tels que « quand-même », « cependant » et « pourtant » ayant des occurrences relativement très petites et donc peuvent être négligés statistiquement.

En outre, à la lumière des données statistiques élaborées par les Schémas 13 et 14, nous nous rendons compte que l'accomplissement de l'acte d'argumentation sans marque argumentative subit une augmentation avec 24 % et 19 occurrences. Comme le Cr5 met l'accent sur l'utilisation des énoncés courts dans un discours qui s'enchaîne, l'augmentation statistique dont nous venons de parler est acceptable lorsqu'on tient compte de la progression des niveaux.

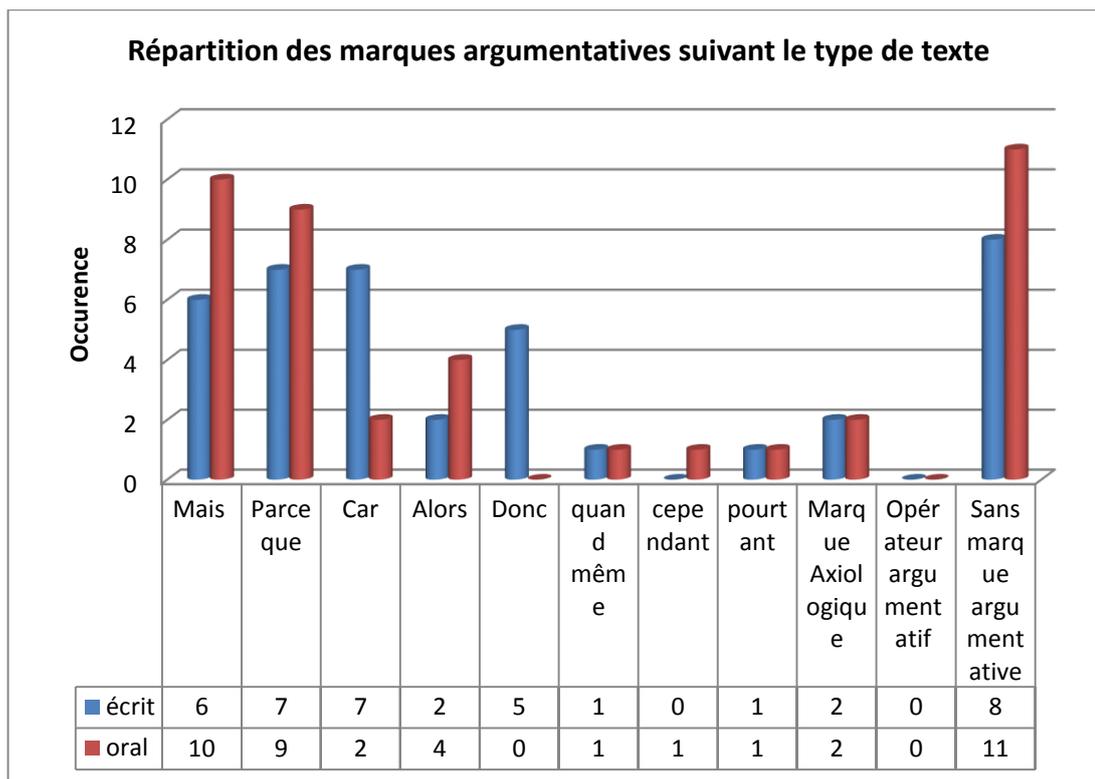
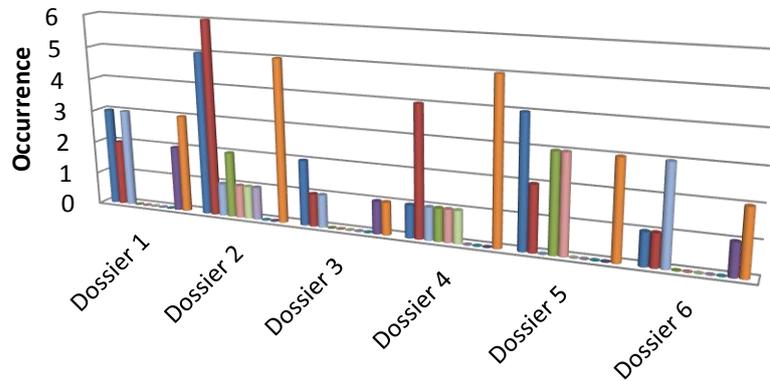


Schéma 15 : Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau B1

Lors de l'observation des nombres d'occurrence pour les marques argumentatives suivant le type de texte, il est possible de constater que les éléments servant à construire l'acte d'argumentation sont utilisés majoritairement au sein des énoncés des textes oraux ; c'est-à-dire 41 occurrences contre 39, comme le montre le Schéma 14. En d'autres termes, la distribution de l'acte d'argumentation aux textes oral et écrit sont à peu près égale. Pourtant, conformément au Cr5 et les objectifs pédagogiques visés par le manuel Alter Ego, nous pouvons prétendre qu'il existe une prédominance infime des textes oraux pour le niveau B1. Et finalement, lorsqu'on tient en compte les occurrences des éléments servant à construire l'acte d'argumentation, une distribution homogène se manifeste, comme le montre le Schéma 14.

**Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation
dans la progression des Dossiers**



	Dossier 1	Dossier 2	Dossier 3	Dossier 4	Dossier 5	Dossier 6
■ Mais	3	5	2	1	4	1
■ Parce que	2	6	1	4	2	1
■ Car	3	1	1	1	0	3
■ Alors	0	2	0	1	3	0
■ Donc	0	1	0	1	3	0
■ mais quand même	0	1	0	1	0	0
■ cependant	0	1	0	0	0	0
■ Opérateur argumentatif	0	0	0	0	0	0
■ Marque Axiologique	2	0	1	0	0	1
■ Sans marque argumentative	3	5	1	5	3	2

Schéma 16 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau B1

Prenant en considération le nombre total des occurrences suivant la progression des Dossiers, nous observons une concentration relativement plus grande aux Dossiers 2, 4 et 5. De plus, il est impossible de faire mention d'une progression linéaire et envisagée entre les Dossiers au sein du niveau B1. Or, la diversité de la réalisation de l'acte d'argumentation se manifeste plus spécifiquement aux Dossiers 2 et 4.

D'autre part, conformément au Cr5, les connecteurs argumentatifs « mais », « parce que » et la relation argumentative établie sans marque se manifestent dans tous les Dossiers au moins une fois. Autrement dit, on attend à ce que l'apprenant/utilisateur enchaîne son discours par divers moyens d'acte d'argumentation dans diverses situations de communication envisagées pour le Niveau B1.

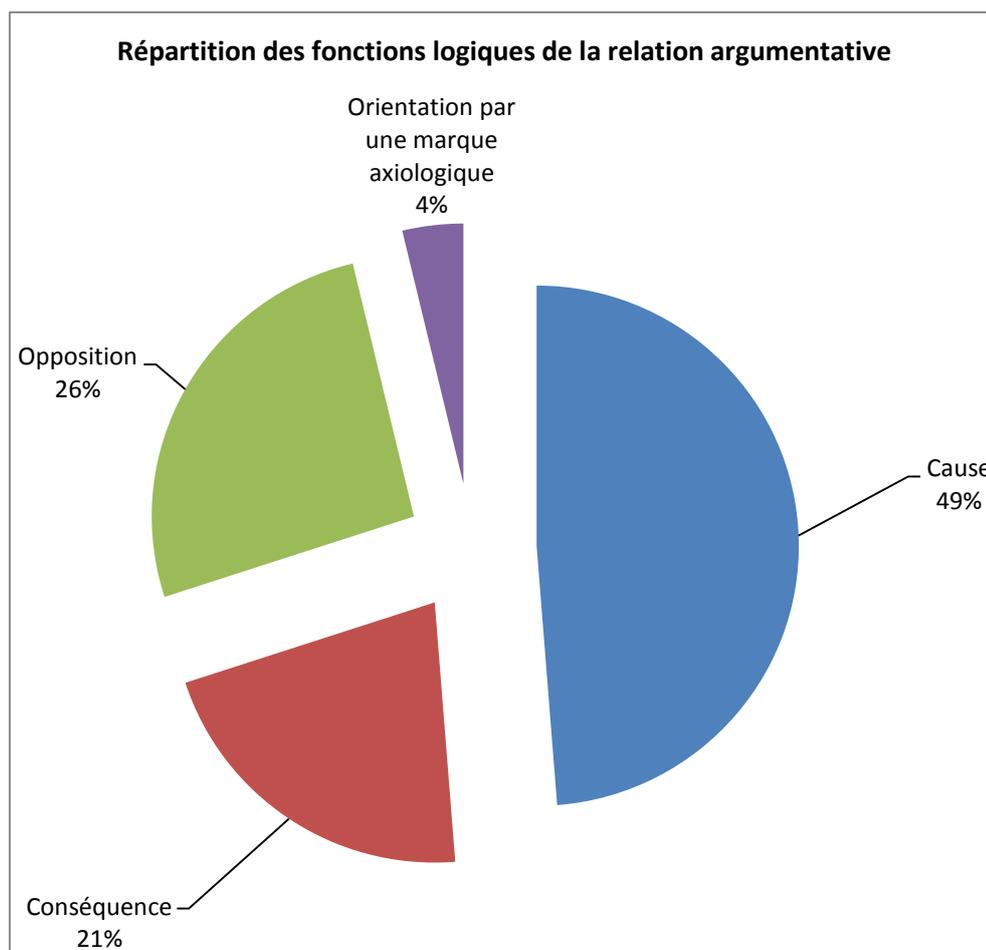


Schéma 17 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau B1

En partant des données statistiques procurées par le Schéma 16, nous constatons une diminution considérable à propos du pourcentage de la fonction logique d'opposition (26 %) lorsqu'il est comparé à celui du niveau A2 (54 %). Pourtant, les pourcentages des fonctions logiques de cause et de conséquence augmentent. Comme nous l'avons déjà précisé auparavant, nous attendons à ce que l'établissement de l'acte d'argumentation par le biais de la fonction logique d'opposition s'accroisse au fur et à mesure que les niveaux s'avancent, vu que la structure du mécanisme interprétatif des connecteurs qui y correspondent se révèle plus compliquée et donc est destinée à des apprenants/utilisateurs plus expérimentés. Finalement, cette situation s'oppose à ce que nous envisageons à propos de la progression des niveaux.

D'autre part, lorsqu'on les compare aux pourcentages du niveau A2, nous décelons une augmentation de pourcentage en ce qui concerne les fonctions logiques de cause (49 %) et de conséquence (21 %) qui offrent des structures du mécanisme interprétatif relativement moins compliquées. Et finalement, le pourcentage de l'orientation par une marque axiologique (4 %) s'avère négligeable pour le niveau B1.

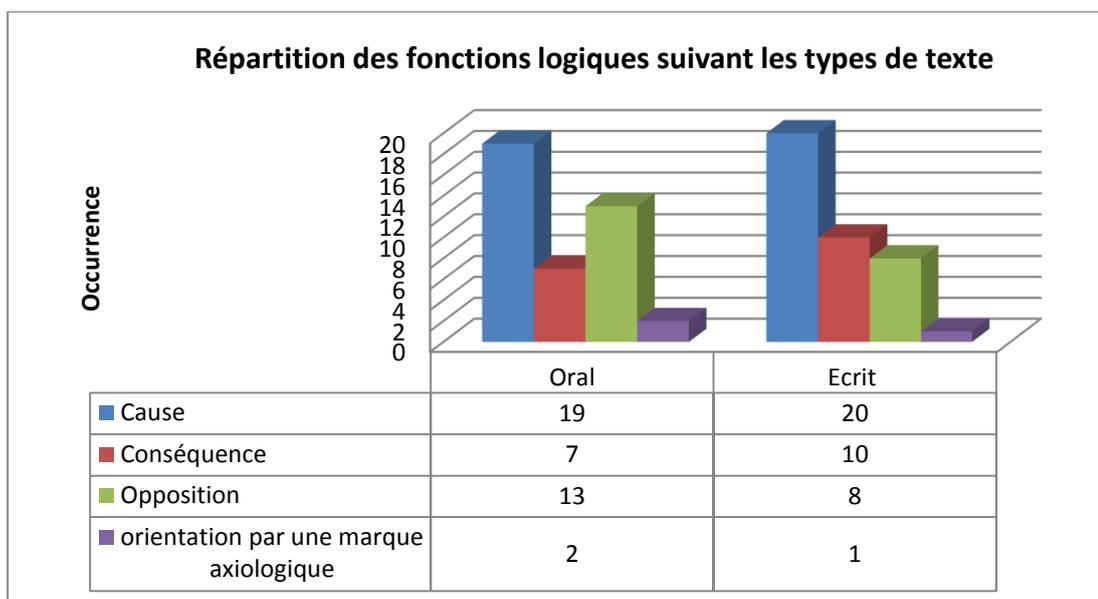


Schéma 18 : Répartition des fonctions logiques suivant les types de texte au niveau B1

Comme l'indique le Schéma 17, en partant du dénombrement de diverses fonctions logiques suivant le type de texte, il est possible de constater que la distribution des occurrences montre une homogénéité entre les deux types de texte ; c'est-à-dire 41 occurrences pour les textes oraux contre 39 occurrences pour les textes écrits. Vu qu'on accorde une plus grande importance à la communication orale au sein du manuel Alter Ego, cette donnée statistique se révèle significative.

D'autre part, nous nous rendons compte de la prédominance de l'utilisation de la fonction logique d'opposition aux textes oraux ; autrement dit, 13 occurrences contre 8. Cette donnée peut être prévue car il s'agit pour ce niveau-là d'un apprenant/utilisateur plus expérimenté.

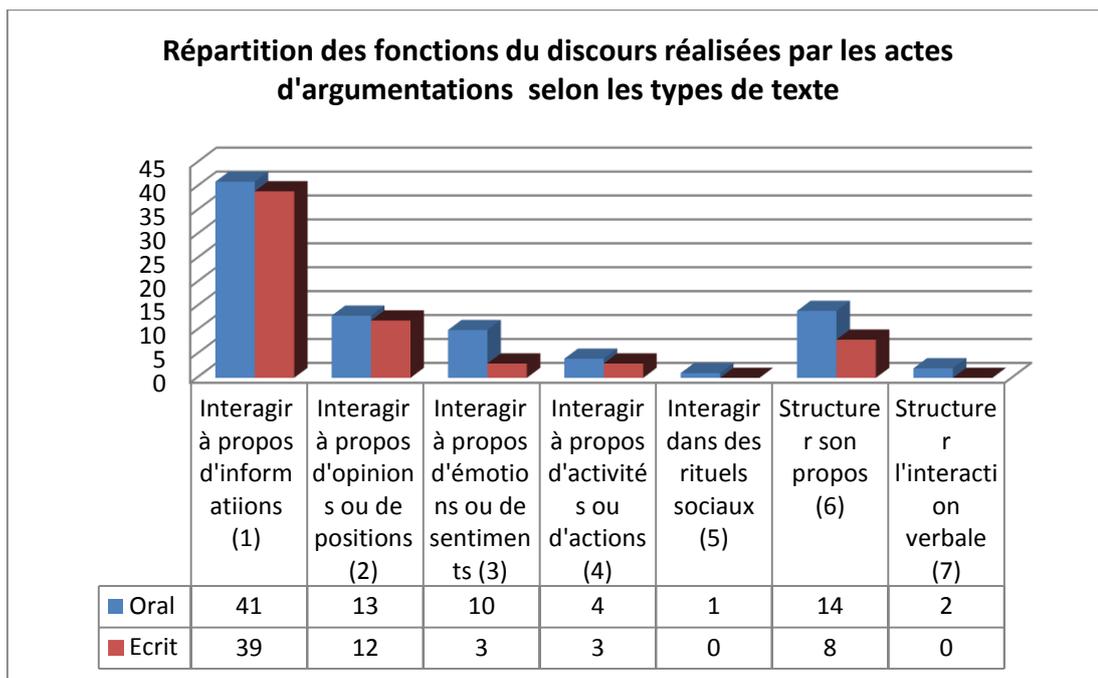


Schéma 19 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations suivant les types de texte au niveau B1

Comme le montre le Schéma 18, la micro-fonction « interagir à propos d'informations » prédomine également avec 80 occurrences. Lorsqu'on compare le nombre d'occurrence de la micro-fonction mentionnée avec celui aux niveaux précédents, nous constatons une augmentation. Quant aux autres micro-fonctions, nous ne pouvons repérer aucune variation considérable en ce qui concerne leurs nombres d'occurrence.

D'autre part, les micro-fonctions assumées par les énoncés figurent surtout aux textes oraux si bien que nous nous rendons compte, de nouveau, de l'importance accordée à la communication orale.

3.4.4. Le niveau B2

Nous avons repéré au total 131 énoncés dans lesquels figure l'acte d'argumentation. Il faut préciser que le dressage de l'inventaire est effectué selon la grille d'analyse établi dans le Chapitre 3.3. Cet inventaire-là constitue le point de départ en vue d'analyser le corpus suivant les relations qui s'établissent parmi les éléments participant à la construction de l'acte d'argumentation.

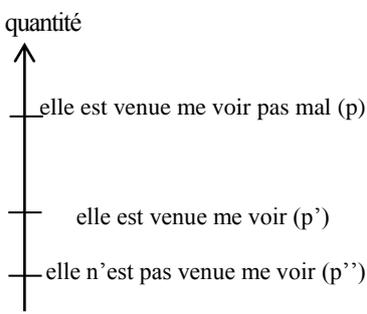
3.4.4.1. Inventaire des données du niveau B2

Nous étalons ci-dessous l'inventaire des données collectées au niveau A2 :

Enoncé n°	3	Et cette francisation continue au XX' siècle avec les immigrés : mariages mixtes, acceptation de la laïcité propre à la France. Le processus a fonctionné jusqu'à présent, avec quelques ratés. Pourquoi ces ratés ? Parce que , avec les Maghrébins, il existe le poids résiduel de la guerre d'Algérie auquel s'ajoute celui du conflit du Moyen Orient. Ce qui ancre chez eux l'idée d'une injustice historique. Ajoutons à cela la marginalisation sociale due à l'appauvrissement des couches populaires, le chômage, les familles disloquées et les bandes adolescentes.					
Dossier	1						
Page	13						
Contexte de l'énoncé	Extrait d'un entretien ou Edgar Morin livre ses réflexions sur l'identité humaine						
Fonction(s)	1						
Type de texte	écrit						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives			Fonction logique de la relation argumentative			
	Connecteur argumentatif		Opérateur argumentatif		Axiologique		
p : l'idée d'un injuste des Maghrébins due aux poids résiduel de la guerre d'Algérie et le conflit du Moyen Orient s : il y a la marginalisation sociale due à l'appauvrissement des couches populaires, le chômage, les familles disloquées et les bandes adolescentes. r : en ce qui concerne la francisation il y a des ratés dans le cas des immigrés au XX'siècle.	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	-	cause
			Argument coorienté	Argument anti-orienté			
	Introduceur d'argument	parce que					
Introduceur de conclusion							
	Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))						
	T1 : {+p, +r} = plus il existe l'idée d'un injuste , plus il y a des ratés en ce qui concerne la francisation T2 : {+s, +r} = plus il y a la marginalisation sociale, plus il y a des ratés en ce qui concerne la francisation						
	Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il y a des ratés en ce qui concerne la francisation au XX'siècle avec les immigrés et justifie son affirmation en assertant avec les Maghrébins, il existe le poids résiduel de la guerre d'Algérie auquel s'ajoute celui du conflit du Moyen Orient. Ce qui ancre chez eux l'idée d'une injustice historique. et la marginalisation sociale due à l'appauvrissement des couches populaires, le chômage, les familles disloquées et les bandes adolescentes.						
	+ (p)		+ (r)				
	↑	T1	↑				
	+ (s)		+ (r)				
	↑	T2	↑				

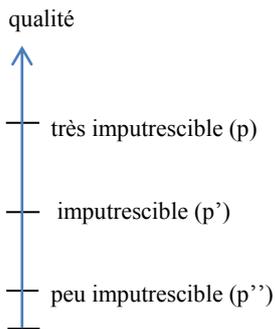
Enoncé n°	11	-Vous parlez allemand aussi, selon votre CV ?					
Dossier	1	- Comme je l'ai précisé, c'est un allemand scolaire hein, mais je me débrouille pas mal .					
Page	181						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond aux questions lors d'un entretien d'embauche.						
Fonction(s)	1						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : je me débrouille pas mal p' : je me débrouille mal</p> <p>p > p' (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>La valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « qualité », définissant une propriété positive. Le fait que « pas mal » ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « qualité » comme relativement haut.</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	pas mal	oriente l'acte d'argumentation positivement
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
	Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))						
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « se débrouiller » et « se débrouiller pas mal ».							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur fait mention de son savoir allemand en assertant un argument plus favorable par l'emploi de la marque axiologique « pas mal » sur l'échelle argumentative de « qualité ».							

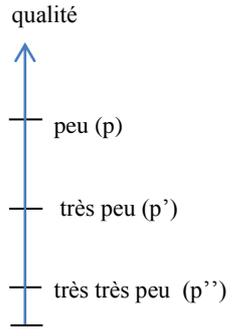
Enoncé n°	13	- Quelles vont être pour vous les principales difficultés à prendre un poste de chef de réception ?					
Dossier	1	- Je n'en vois aucune. Maintenant j'ai acquis de l'expérience et je pense pouvoir assumer davantage de responsabilités.					
Page	181	J'ai suppléé parfois mon chef quand il partait à l'étranger pour le groupe et ça s'est toujours bien passé. Je pense que je maîtrise les différents secteurs liés à l'accueil de la clientèle. On m'a d'ailleurs déjà proposé de développer le poste à Accor et ça montre bien que j'en suis parfaitement capable.					
Contexte de l'énoncé	Le locuteur répond aux questions lors d'un entretien d'embauche.						
Fonction(s)	1-2						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives						
	Connecteur argumentatif		Fonction logique de la relation argumentative				
		Opérateur argumentatif	Axiologique				
<p>p : je maîtrise les différents secteurs liés à l'accueil de la clientèle. Je suis capable pour prendre ce poste de chef de réception.</p> <p>q : on m'a proposé de développer le poste à Accor</p> <p>r : Je suis capable pour prendre ce poste de chef de</p> <p>r' : je suis parfaitement capable pour prendre ce poste de chef de réception</p> <p>$r' > r$: r' est un argument plus favorable que r</p> <p>p {d'ailleurs} q, r'</p> <p>$p \rightarrow r$</p> <p>$q \rightarrow r'$</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté	-	-	cause	
	Introduceur d'argument		d'ailleurs				
	Introduceur de conclusion						
	Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))						
	<p>T1 : {+p, +r} = plus on maîtrise les différents secteurs liés à l'accueil de la clientèle plus on est capable de prendre le poste de chef de réception</p> <p>T2 : {+q, +r'} = plus on lui propose de développer le poste à Accor plus on est parfaitement capable de prendre le poste de chef de réception.</p>						
	Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que le fait d'avoir maîtrisé les différents secteurs liés à l'accueil de la clientèle implique le fait d'être capable pour prendre un poste de chef et justifie son affirmation en assertant que le fait d'avoir une proposition pour développer le poste Accor implique le fait d'être capable pour prendre un poste de chef						

Enoncé n°	18	- Vous l'avez rencontrée comment ?					
Dossier	2	- Je l'ai rencontrée au cours Florent, au cours de théâtre.					
Page	182	- Et vous pouvez nous expliquer un petit peu comment ça s'est passé cette rencontre ? - Ben, ça s'est passé euh on s'est rencontrés au cours Florent, mais ça n'a rien à voir avec le théâtre, j'ai été hospitalisé à la fin d'une année de théâtre pour un pneumothorax, quelque chose d'assez sérieux, et euh et en fait on s'était euh on se connaissait mais on se parlait pas vraiment, et en fait elle a, elle est venue me voir pas mal à l'hôpital, et ensuite c'était les vacances d'été, on s'est revus, ça s'est passé comme ça...					
Contexte de l'énoncé	Le locuteur évoque son relation d'amour.						
Fonction(s)	1						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : elle est venue me voir pas mal p'' : elle est venue me voir</p> <p>p>p'</p> <p>p > p' (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « pas mal », définissant une propriété positive. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « quantité » comme relativement haut.</p> 	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	pas mal	oriente l'acte d'argumentation positivement
	Introduceur d'argument		Argument coorienté	Argument anti-orienté			
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « pas mal » et « une seule fois ».							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme qu'il apprécie ces visites en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « pas mal » sur l'échelle argumentative « quantité ».							

Enoncé n°	36	Journaliste : Et votre mari, il les repasse lui-même les chemises ?						
Dossier	2	Participante : Je l'ai jamais vu tenir le fer, il ne sait même pas où il est.						
Page	182							
Contexte de l'énoncé	Le locuteur fait un reportage les déséquilibres au sein du couple dans un concours de repassage.							
Fonction(s)	1							
Type de texte	oral							
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative			
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique		
<p>p : je l'ai jamais vu tenir le fer q : il ne sait pas où il est. r : mon mari ne repasse lui-même les chemises.</p> <p>p {même} q p → r q → r</p> <p>q > p (q est un argument plus fort que p)</p> <p>T1 :</p> <p>+ (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	-	cause	
			Argument coorienté	Argument anti-orienté				
	Introduceur d'argument		même					
	Introduceur de conclusion							
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))								
T1 : ne pas savoir où se trouve le fer est un argument plus fort pour indiquer qu' « il ne repasse les chemises »								
Conclusion argumentative (explicite) : le locuteur affirme que son mari ne repasse lui-même les chemises et rends son argument plus fort en assertant qu'il ne sait pas où le fer.								

Enoncé n°	52	il y a un bureau, il y a une chambre à côté, un coin salle de bain façon bateau, donc on l'a mis sur pilotis dans les arbres, donc les pilotis sont en acacia, c'est très imputrescible comme bois, c'est bien. On n'a pas touché, on a touché très très peu d'arbres donc elle s'est incrustée là entre les arbres.					
Dossier	3						
Page	184						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur parle de sa maison en pleine forêt lors d'un reportage.						
Fonction(s)	1-2						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : acacia est très imputrescible comme bois</p> <p>p' : assez imputrescible</p> <p>$p > p'$ (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « très », définissant une propriété positive. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « qualité » comme relativement haut.</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	très	oriente l'acte d'argumentation positivement
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « peu imputrescible » et «très imputrescible ».							
<p>Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que la fait d'être en acacia pour les pilotis est bien grâce à son caractère imputrescible et justifie son affirmation en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « très » sur l'échelle argumentative « qualité ».</p>							



Enoncé n°	53	il y a un bureau, il y a une chambre à côté, un coin salle de bain façon bateau, donc on l'a mis sur pilotis dans les arbres, donc les pilotis sont en acacia, c'est très imputrescible comme bois, c'est bien. On n'a pas touché, on a touché					
Dossier	3	très très peu d'arbres donc elle s'est incrustée là entre les arbres.					
Page	184	Le locuteur parle de sa maison en pleine forêt lors d'un reportage.					
Contexte de l'énoncé							
Fonction(s)	1-2						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : on a touché très très peu d'arbres</p> <p>p' : on a touché peu d'arbres</p> <p>$p > p'$ (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « très très peu », définissant une propriété positive. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « qualité » comme relativement bas.</p> 	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	très très peu	oriente l'acte d'argumentation positivement
	Introduceur d'argument		Argument coorienté	Argument anti-orienté			
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « peu » et « très très peu ».							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il a touché peu d'arbres pour construire les pilotis pour la salle de bain et justifie son affirmation en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « très très peu » sur l'échelle argumentative « qualité ».							

Enoncé n°	75	Bien entendu, donc la question de l'immigration est une question très, très complexe parce qu'elle fait aussi... elle doit nous permettre de réfléchir par exemple à la question de la démographie, c'est-à-dire qu'il y a le travail, il y a la démographie, il y a la politique étrangère et il y a la question euh des institutions et des principes hérités de la République, enfin des Droits de l'Homme, ça fait beaucoup de questions en même temps.						
Dossier	3							
Page	185							
Contexte de l'énoncé	Le locuteur parle à propos de l'immigration							
Fonction(s)	1-2							
Type de texte	oral							
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative			
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique		
<p>p : l'immigration est une question très, très complexe</p> <p>p' : l'immigration est une question, très complexe</p> <p>p > p' (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « très très », définissant une propriété négative. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion négative) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « qualité » comme relativement bas.</p>	valence / fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	très très	oriente l'acte d'argumentation négativement	
			Argument coorienté	Argument anti-orienté				
	Introduceur d'argument							
Introduceur de conclusion								
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))								
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « complexe » et « très très complexe ».								
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que l'immigration est une question complexe et justifie son affirmation en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « très très peu » sur l'échelle argumentative « qualité ».								

Enoncé n°	89	je ne parlais pas espagnol à l'époque donc quand je suis arrivé bien évidemment le choc a été extrêmement important, je comprenais strictement rien ni à la langue que parlaient les personnes qui m'entouraient ni à leur culture même , puisque je n'avais jamais foulé le continent sud-américain de ma vie.							
Dossier	4								
Page	186								
Contexte de l'énoncé	Le locuteur parle à propos de sa première expérience d'enseignement à l'étranger								
Fonction(s)	1-3								
Type de texte	oral								
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative				
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique			
<p>p : je ne comprenais strictement rien à la langue que parlaient les personnes</p> <p>q : je ne comprenais rien à leur culture même</p> <p>r : j'ai un grand choc en Bolivie.</p> <p>p {même} q</p> <p>p → r</p> <p>q → r</p> <p>q > p (q est un argument plus fort que p)</p> <p>T1 :</p> <p>+ (r)</p> <p style="text-align: center;">q</p> <p style="text-align: center;">p</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	-	cause		
	Introduceur d'argument		Argument coorienté	Argument anti-orienté					
	Introduceur de conclusion		même						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))									
T1 : comprendre rien à leur culture est un argument plus fort pour « avoir un choc » que comprendre rien à la langue que parlaient les personnes									
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il a eu un choc important car il comprenait rien à la langue que parlaient les personnes et supporte son affirmation en assertant un argument plus fort, qui est « je comprenais rien à leur culture ».									

Enoncé n°	98	Tout d'un coup les gens n'ont pas la même culture, ne sont pas de la même couleur, ne parlent pas la même langue, avec des traditions en plus andines qui sont vraiment très différentes des cultures occidentales, même les gens étaient plus petits, ils me regardaient bizarrement.					
Dossier	4						
Page	186						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur parle à propos de sa première expérience d'enseignement à l'étranger						
Fonction(s)	1-2						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : j'ai vraiment été surpris par la culture, la couleur et la langue qui sont différents</p> <p>q : les gens étaient plus petits</p> <p>r : j'ai un grand choc en Bolivie.</p> <p>p {même} q p → r q → r</p> <p>q > p (q est un argument plus fort que p)</p> <p>T1 :</p> <p>+ (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument		même				
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T1 : les tailles des gens en Bolivie est un argument plus fort pour « avoir un choc » que la différence de la culture, de la couleur et de la langue							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme qu'il a eu un choc important car la culture, la couleur et la langue sont différents et supporte son affirmation en assertant un argument plus fort, qui est « les gens étaient plus petits ».							

Enoncé n°	99	Ça m'a certainement rendu plus tolérant parce que les gens étaient tellement différents de ce que j'avais l'habitude de connaître...					
Dossier	4						
Page	186						
Contexte de l'énoncé	Le locuteur parle à propos de sa première expérience d'enseignement à l'étranger						
Fonction(s)	1-2-6						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : les gens étaient tellement différents de ce que j'avais l'habitude de connaître</p> <p>r : ça m'a certainement rendu plus tolérant</p> <p>r {parce que} p</p> <p>p → r</p>	valence / fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places		-	-	cause
			Argument coorienté	Argument anti-orienté			
	Introduceur d'argument	parce que					
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T1 : {+p, +r} = plus on rencontre les gens différents de ce qu'on a l'habitude de connaître plus on est plus tolérant							
Conclusion argumentative (explicite) : le locuteur affirme que cette expérience l'a rendu plus tolérant et justifie son affirmation en assurant que les gens étaient tellement différents de ce que j'avais l'habitude de connaître...							
<p>+ (p)</p> <p>↑</p> <p>+</p>		<p>+ (r)</p> <p>↑</p> <p>+</p>		<p>T1</p> <p>→</p>			

Enoncé n°	101	Les chiffres donnent le tournis. En dix ans, 600 000 Français sont allés chercher leur eldorado à l'étranger... Selon un sondage de l'Apec (Association pour l'emploi des cadres), 65 % des jeunes fraîchement diplômés Bac + 4 s'avouent même prêts à quitter l'hexagone s'ils n'y trouvent pas d'emploi.					
Dossier	4						
Page	72						
Contexte de l'énoncé	Un article sur le chômage en France						
Fonction(s)	1						
Type de texte	écrit						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : le phénomène de partir à l'étranger pour l'emploi est spectaculaire</p> <p>q : 65 % des jeunes fraîchement diplômés Bac + 4 s'avouent même prêts à quitter l'hexagone s'ils n'y trouvent pas d'emploi.</p> <p>r : le taux de chômage en France est au niveau inquiétant</p> <p>p {même} q p → r q → r</p> <p>q > p (q est un argument plus fort que p)</p> <p>T1 :</p> <p>+ (r)</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	-	cause
	Introduceur d'argument		même				
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
T1 : le fait d'être prêts à quitter l'hexagone s'ils n'y trouvent pas d'emploi pour 65 % des jeunes fraîchement diplômés Bac + 4 est un argument plus fort pour « le niveau inquiétant du taux de chômage » que le phénomène de partir à l'étranger pour l'emploi qui est spectaculaire							
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que le taux de chômage en France est au niveau inquiétant car en dix ans, 600 000 Français sont allés chercher leur eldorado à l'étranger et supporte son affirmation en assertant un argument plus fort, qui est « 65 % des jeunes fraîchement diplômés Bac + 4 s'avouent même prêts à quitter l'hexagone s'ils n'y trouvent pas d'emploi. »							

<p style="text-align: center;">T1</p>	<p>Conclusion argumentative (explicite) : le locuteur affirme que la faillite de cuisine était dommage et justifie son affirmation en assurant que le service est rapide et le patron très sympa.</p>
---------------------------------------	--

Enoncé n°	128	Journaliste : Enfin Carmen et Damien, depuis toujours dans la région, pour notre quatrième restaurant. Carmen : J'ai fait apprécier notre spécialité de soupe de poissons à des étrangers. Eh bien croyez-moi, ils ont pris beaucoup de plaisir et je suis sûr qu'ils vont garder un bon souvenir de notre ville. Il faut dire que c'est vraiment un bonheur, un émerveillement même , quand toutes ces odeurs arrivent puis après les saveurs.
Dossier	6	
Page	188	
Contexte de l'énoncé	Un repartage sur quatre restaurants pour voir s'ils méritaient de figurer dans Le Guide des gourmands. Il a recueilli les témoignages de sept clients indépendants.	
Fonction(s)	1-3-6	
Type de texte	oral	

Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative	
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique
	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté / Argument anti-orienté			
<p>p : la spécialité de soupe de poissons est un bonheur</p> <p>q : quand toutes ces odeurs arrivent, c'est émerveillement</p> <p>r : c'est un plaisir d'être dans ce restaurant</p> <p>p {même} q p → r q → r</p> <p>q > p (q est un argument plus fort que p)</p> <p>T1 :</p> <p style="text-align: center;">+ (r)</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <p style="text-align: center;">q</p> <p style="text-align: center;">p</p>	valence fonction		même	-	-	cause
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))						
T1 : le fait d'être émerveillement pour les odeurs de la cuisine est un argument plus favorable pour dire « c'est un plaisir d'être dans ce restaurant » que le fait d'être un bonheur						
Conclusion argumentative (explicite) : Le locuteur affirme que d'être dans ce restaurant est un bonheur pour les étrangers et supporte son affirmation en assurant un argument plus fort qui est « c'est un émerveillement quand toutes ces odeurs arrivent puis après les saveurs.						

Enoncé n°	129	- Elle est vraiment fraîche cette sole, elle a le goût de la mer !					
Dossier	6						
Page	188						
Contexte de l'énoncé	Un repartage sur quatre restaurants pour voir s'ils méritaient de figurer dans Le Guide des gourmards. Il a recueilli les témoignages de sept clients indépendants.						
Fonction(s)	1-2						
Type de texte	oral						
Valeur et orientation argumentative (structure du mécanisme interprétatif)	Marques argumentatives				Fonction logique de la relation argumentative		
	Connecteur argumentatif			Opérateur argumentatif		Axiologique	
<p>p : elle est vraiment fraîche cette sole p' : elle est fraîche</p> <p>$p > p'$ (p est un argument plus favorable que p')</p> <p>la valeur argumentative est déterminée par la valeur axiologique de « vraiment », définissant une propriété positive. Le fait que bien ait une telle valeur axiologique détermine d'une part son orientation argumentative (orientée vers une conclusion positive) et d'autre part le situe, à l'intérieur de l'échelle argumentative de la « appréciation » comme relativement haut.</p> <p style="text-align: center;">appréciation</p>	valence fonction	Prédicat à 2 places	Prédicat à 3 places Argument coorienté Argument anti-orienté		-	vraiment	oriente l'acte d'argumentation positivement
	Introduceur d'argument						
	Introduceur de conclusion						
Règle(s) de l'acte d'argumentation (Topoi (T))							
Il s'oppose à l'intérieur de ce paradigme aux contenus « fraîche » et « vraiment fraîche ».							
Conclusion argumentative (implicite) : Le locuteur affirme qu'il apprécie cette sole en assertant un argument favorable par l'emploi de la marque axiologique « vraiment » sur l'échelle argumentative « appréciation ».							

3.4.4.2. Analyse des données du niveau B2

Pour le niveau B2, nous avons repéré au total 131 énoncés assumant l'accomplissement de l'acte d'argumentation. Premièrement, lors de la comparaison des énoncés totaux suivant la progression des niveaux, il faut tout de suite signaler qu'il s'agit en l'occurrence d'une augmentation systématique. Cela provient du fait que le nombre d'énoncés est respectivement 35 pour le niveau A1, 61 pour le niveau A2, 80 pour le niveau B1 et finalement 131 pour B2. Cette augmentation s'accorde totalement avec les critères prévus par le CECR suivant la progression des niveaux.

Le critère à partir duquel nous allons élaborer nos analyses pour le niveau B2 consiste en la compétence pragmatique de l'apprenant/utilisateur qui « peut utiliser avec efficacité une grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées » (CECR, 2005 : 98). En nous basant sur ce critère, nous pouvons prétendre que les promoteurs du CECR tiennent à ce que l'apprenant/utilisateur, en tant qu'« utilisateur avancé ou indépendant » (CECR, 2005 : 25), puisse utiliser une grande gamme de connecteurs avec habileté (ce critère-là va être étiqueté comme Cr6). Dans cette optique, nous attendons à ce que l'apprenant/utilisateur soit confronté aux divers types de relation d'argumentation établie par diverses marques argumentatives ou bien par la relation d'argumentation établie sans marques argumentatives dans le manuel *Alter Ego* pour le niveau B2.

En somme, bien que le CECR n'explique pas les connecteurs argumentatifs à utiliser, il met en valeur le recours abondant à ces connecteurs de la part de l'apprenant/utilisateur pour le niveau B2, conformément au critère exprimé.

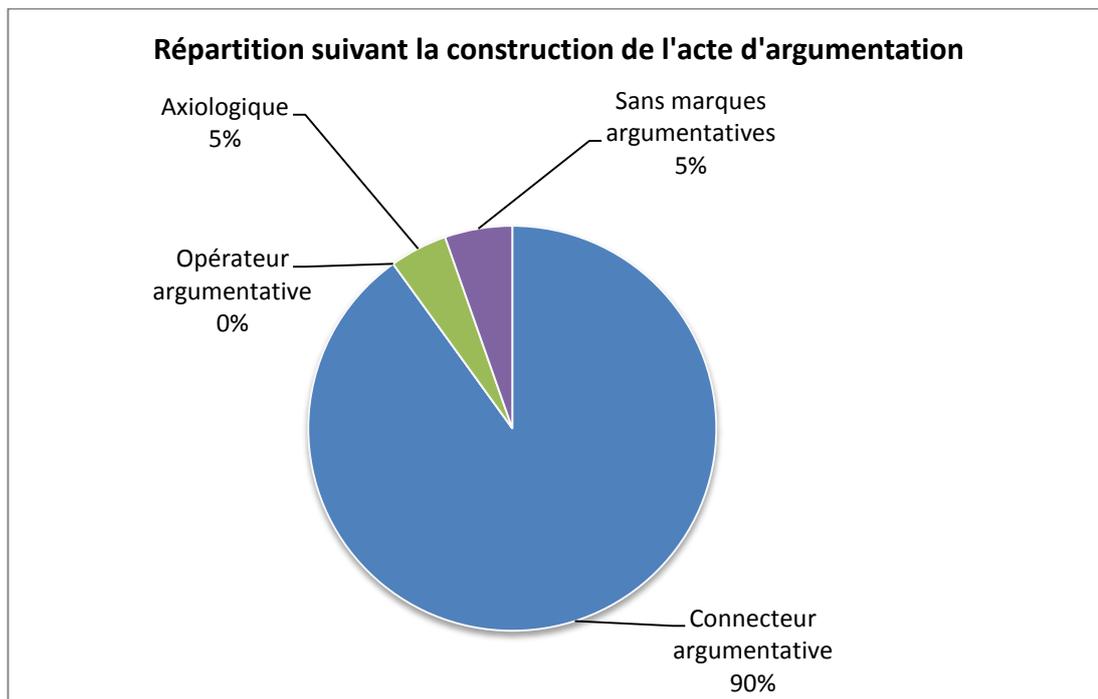


Schéma 20 : Répartition suivant la construction de l'acte d'argumentation au niveau B2

Lorsqu'on prend en compte les données statistiques offertes par le Schéma 19, nous constatons que l'utilisation des connecteurs argumentatifs recouvre le pourcentage majoritaire avec 90 % ; ainsi, ce pourcentage démontre le recours plus fréquent à des connecteurs argumentatifs et justifie le Cr6. Pourtant, comme le pourcentage des énoncés distincts reliés entre eux sans marque argumentative (5 %), qui relève de l'utilisation plus compliquée de la langue diminue relativement aux niveaux précédents si bien que cette diminution constitue une contradiction avec les objectifs pédagogiques envisagés par le Cr6.

D'autre part, les marques axiologiques remplacent une petite proportion (5 %) sur le Schéma 19 tandis que l'opérateur argumentatif n'y figure pas.

Lors de l'évaluation du Schéma 19 conjointement avec le Schéma 20, comme c'est le cas pour les niveaux précédents, les connecteurs argumentatifs occupent la place primordiale avec un nombre total de 118 occurrences parmi les 131 énoncés et consistent principalement de l'utilisation de « donc » (36 occurrences), de « parce que » (33 occurrences) et de « mais » (23 occurrences). En outre, il figure d'autres connecteurs argumentatifs à des occurrences relativement insignifiantes comme par exemple « car » (10 occurrences), « alors » (5 occurrences), « quand même » (1

occurrence) et « d'ailleurs » (1 occurrence) utilisé pour la première fois. Par conséquent, du point de vue de la fréquence et de la diversité des connecteurs mentionnés, ces données statistiques sont en concordance avec le Cr6 préconisé par le CECR.

A la lumière des données statistiques élaborées par le biais du Schéma 20, il est bien à noter que l'acte d'argumentation réalisé sans marque argumentative subit une baisse avec 7 occurrences lors de la comparaison avec les niveaux précédents. Normalement, on s'attendrait à ce que son occurrence augmente aux niveaux avancés ; mais ce n'est pas le cas en l'occurrence. Dès lors, il s'agit d'une discordance avec le Cr6.

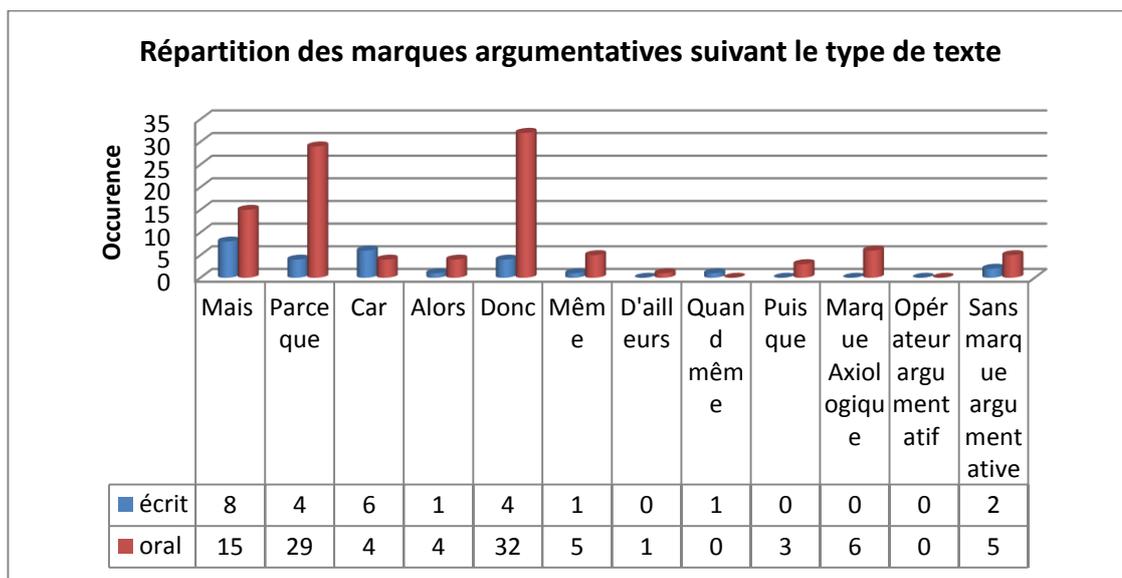


Schéma 21 : Répartition des marques argumentatives suivant le type de texte au niveau B2

En partant du Schéma 20, les éléments qui servent à construire l'acte d'argumentation sont plutôt utilisés dans les énoncés des textes oraux ; c'est-à-dire, 103 occurrences contre 28. Autrement dit, il figure, un grand décalage d'occurrence entre les textes oral et écrit. Cette donnée statistique convient parfaitement aux objectifs pédagogiques envisagés par le manuel Alter Ego où on donne la primauté à l'oral. Egalement, la variété des éléments construisant l'acte d'argumentation dans s'accorde avec le Cr6.

Et en tant que dernière constatation à ce propos, lorsqu'on prend en considération les nombres d'occurrence des éléments sur le Schéma 20, la distribution ne s'avère pas homogène mais bascule plutôt vers les connecteurs argumentatifs « mais » (23 occurrences), « parce que » (33 occurrences) et « donc » (36 occurrences).

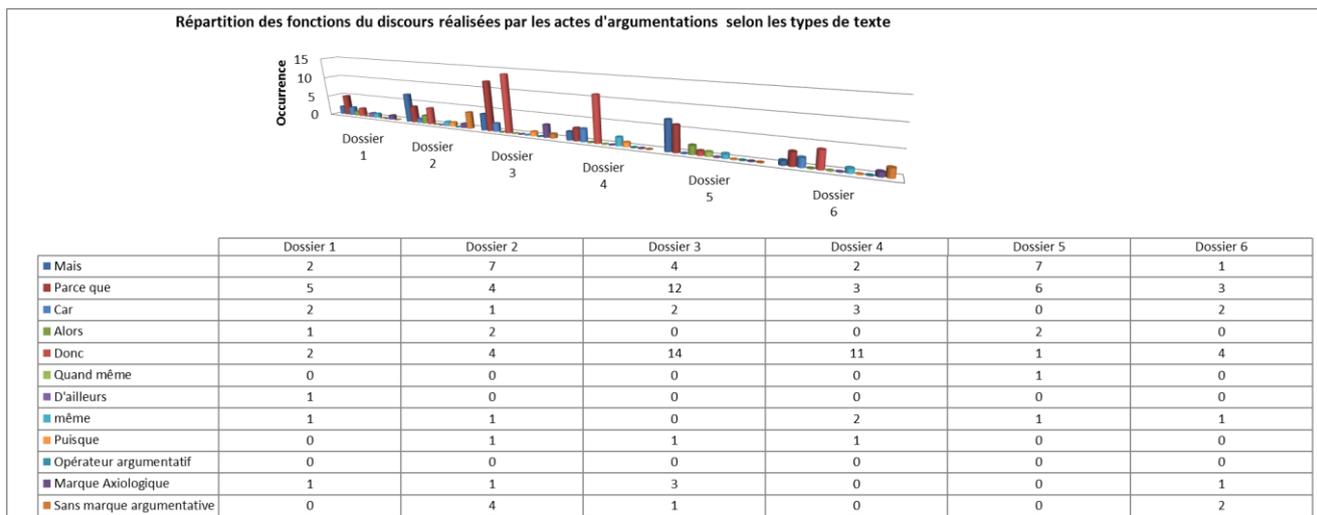


Schéma 22 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentation selon les types de texte au niveau B2

Tenant en compte le nombre total des occurrences suivant la progression des Dossiers sur le Schéma 21, nous constatons une distribution à peine symétrique où il est possible de détecter une maximisation aux Dossiers 3 et 4. Quant à la diversité d'utilisation des éléments servant à construire l'acte d'argumentation, la diversité se manifeste surtout aux Dossiers 1 et 2 si bien qu'il est impossible de faire mention d'une progression logique.

En outre, conformément au Cr6, les connecteurs argumentatifs « mais », « parce que » et « donc » figurent dans tous les Dossiers au moins une fois. En d'autres termes, on attend à ce que l'apprenant/utilisateur enchaîne son discours par une grande variété de connecteurs argumentatifs dans diverses situations de communication envisagées pour le Niveau B2.

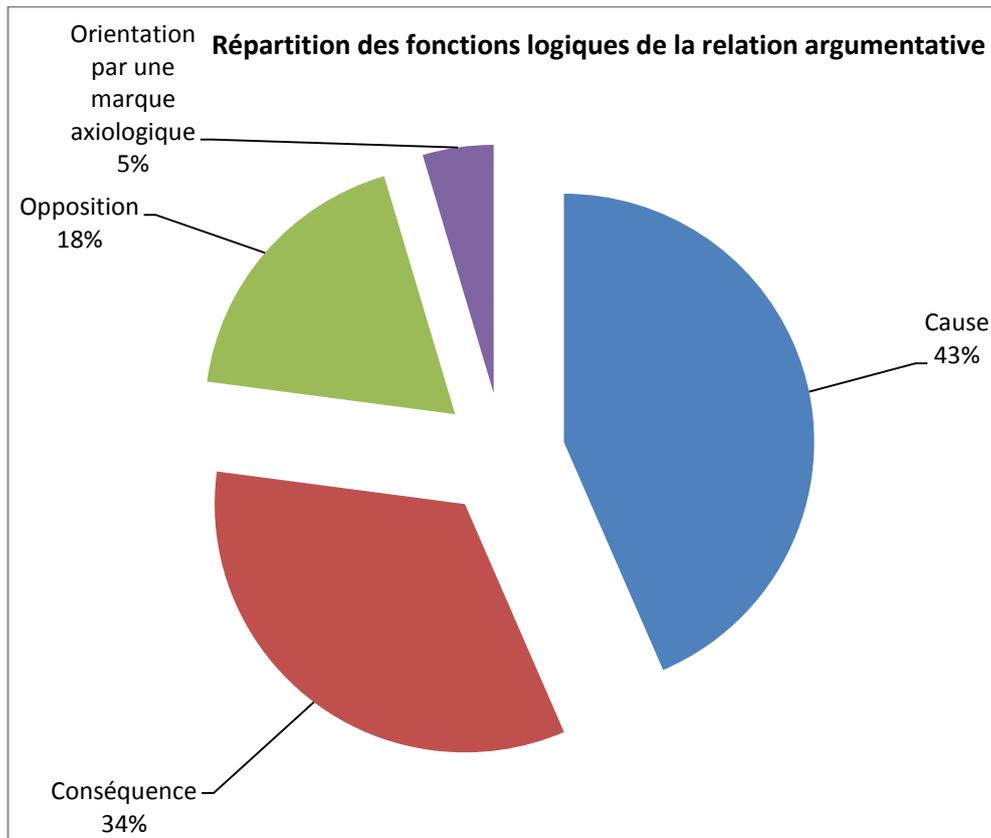


Schéma 23 : Répartition des fonctions logiques de la relation argumentative au niveau B2

En partant des données statistiques procurées par le Schéma 22, nous constatons une diminution à propos du pourcentage de la fonction logique d'opposition (18 %) lorsqu'il est comparé à celui du niveau B1 (26 %). De même, celui de la fonction logique de cause baisse de 6 % et devient 49 % pour le niveau B2. La diminution des pourcentages de deux fonctions est récompensée ou balancée par l'augmentation du pourcentage de la fonction logique de conséquence qui est 34 %. Comme nous l'avons déjà signalé plusieurs fois lors de nos analyses, nous attendons à ce que l'établissement de l'acte d'argumentation par le biais de la fonction logique d'opposition s'accroisse au fur et à mesure que les niveaux s'avancent, vu que la structure du mécanisme interprétatif des connecteurs qui y correspondent se révèle plus compliquée et donc est destinée à des apprenants/utilisateurs plus expérimentés. C'est pourquoi, la diminution du pourcentage de la fonction logique d'opposition n'est pas compatible avec ce que nous attendons en ce qui concerne la progression des niveaux.

De nouveau, le pourcentage de l'orientation par une marque axiologique (5 %) demeure statistiquement négligeable pour le niveau B2.

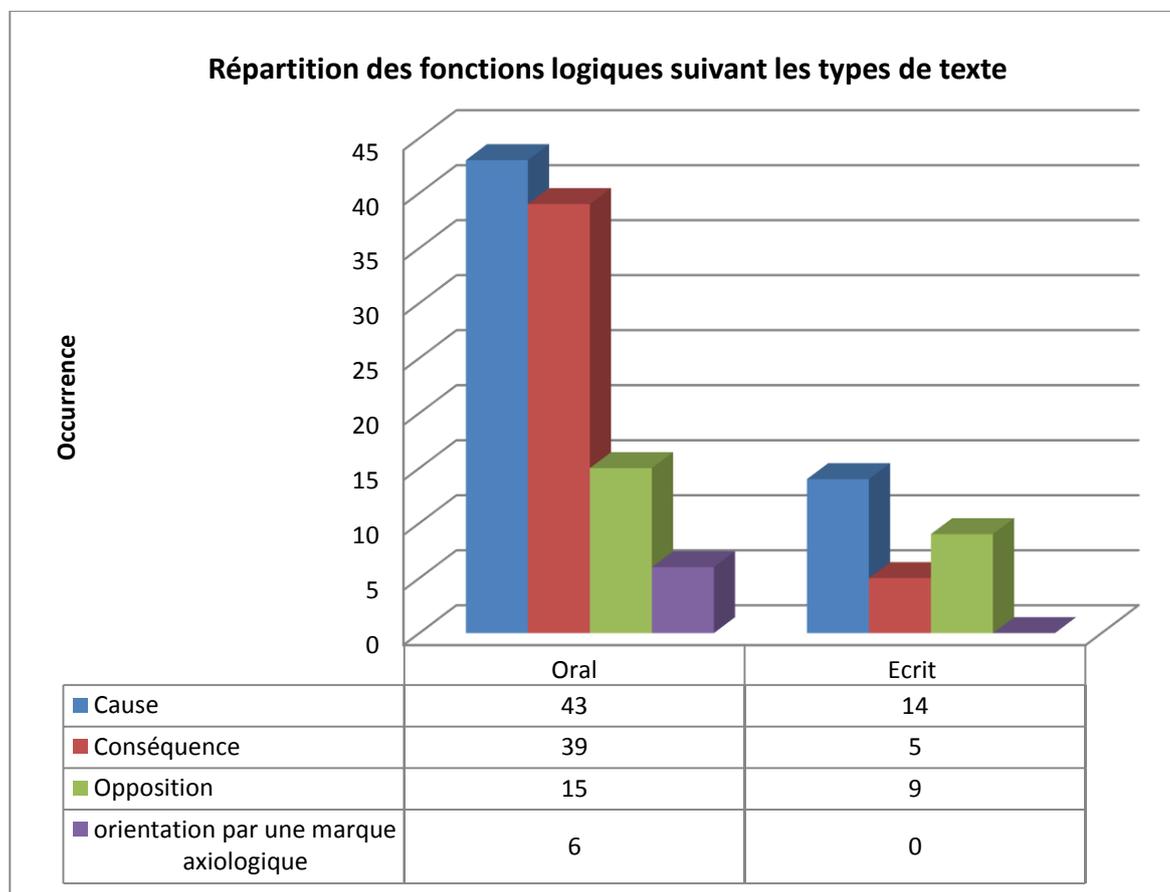


Schéma 24 : Répartition des fonctions logiques suivant les types de texte au niveau B2

Comme l'indique le Schéma 23, le dénombrement de diverses fonctions logiques suivant le type de texte étale une distribution hétérogène à l'avantage du texte oral avec 103 occurrences contre 28 occurrences au texte écrit. Etant donné que le manuel Alter Ego octroie une sensibilité à l'utilisation de l'oral, cette donnée statistique s'avère signifiante. En l'occurrence, il s'agit surtout de la prédominance des fonctions logiques de cause avec 37 occurrences et de conséquence avec 39 occurrences aux textes oraux. Conséquemment, il s'agit, en l'occurrence, également d'une concordance avec le Cr6.

Bien que le nombre d'occurrences de la fonction logique d'opposition augmente relativement au niveau précédent, cette fonction-là reste au second plan, lorsqu'elle est comparée aux fonctions logiques de cause et de conséquence.

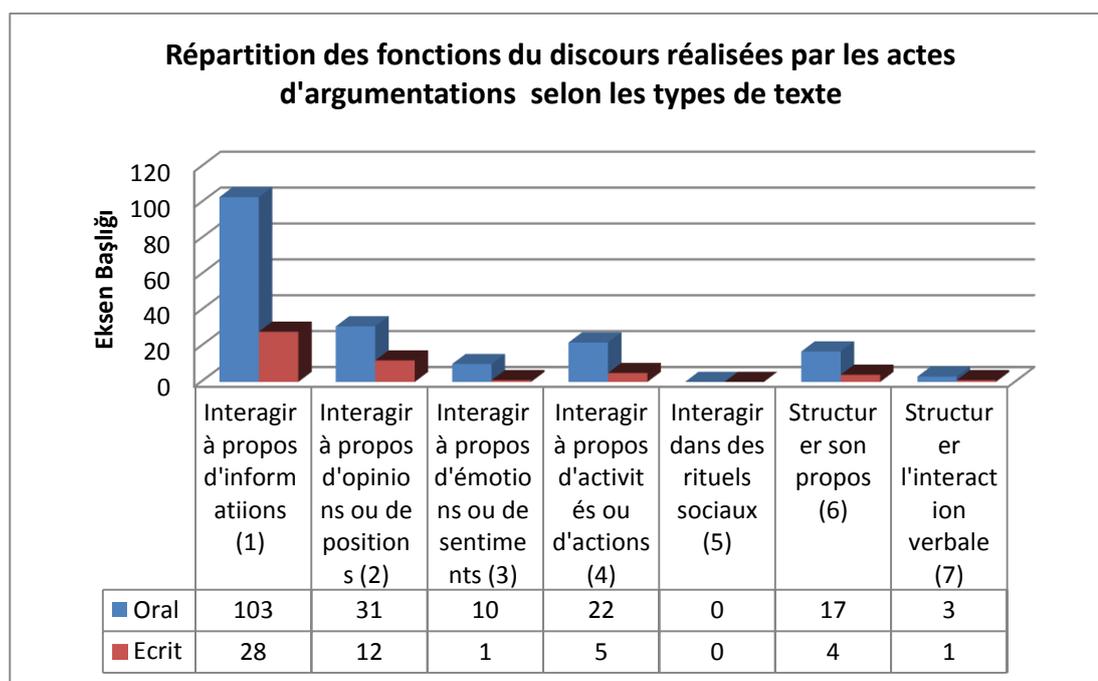


Schéma 25 : Répartition des fonctions du discours réalisées par les actes d'argumentations selon les types de texte au niveau B2

Comme le montre le Schéma 24, la micro-fonction « interagir à propos d'informations » prédomine comme d'habitude avec 131 occurrences. Cette donnée statistique suggère que la fonction première de la langue soit la transmission d'information. Nous voulons en débattre d'une façon plus détaillée au Chapitre 4 : « Implications didactiques ».

Quant aux autres micro-fonctions, nous pouvons repérer des augmentations considérables sauf la micro-fonction « interagir dans des rituels sociaux ».

Et dernièrement, les micro-fonctions assumées par les énoncés se manifestent plutôt aux textes oraux. Comme nous l'avons déjà précisé, cela émane de la primauté accordée à la communication orale.

4. IMPLICATIONS DIDACTIQUES

Dans ce chapitre, nous allons discuter premièrement les éléments analysés auparavant en ce qui concerne l'acte d'argumentation suivant la progression des quatre niveaux. Ensuite, nous allons évaluer la progression de leurs occurrences suivant le type de texte.

Lorsqu'on prend en compte le nombre total d'occurrences des éléments servant à construire l'acte d'argumentation augmente, comme le montre le Schéma 25, lors de la progression entre les niveaux. C'est-à-dire, 35 occurrences pour le niveau A1, 61 occurrences pour le niveau A2, 80 occurrences pour le niveau B1 et finalement 131 occurrences pour le niveau B2. Il est évident qu'au fur et à mesure que le niveau de l'apprenant/utilisateur progresse, on est confronté à plus d'éléments d'acte d'argumentation. De même, en nous basant sur les critères établis par le CECR, avec le niveau B1 considéré comme le niveau seuil et le niveau B2 où il s'agit de l'utilisateur avancé ou indépendant, nous constatons le recours plus fréquent à l'acte d'argumentation au sein du manuel *Alter Ego*.

En partant des données statistiques établies par le Schéma 26, nous constatons que les courbes représentant les occurrences aux textes oral et écrit remontent à peu près de la même façon jusqu'au niveau B1 et soudainement, celle du texte oral remonte avec une pente plus grande tandis que celle du texte écrit baisse. Cette donnée graphique s'accorde totalement avec les principes élaborés par l'approche actionnelle à laquelle le manuel *Alter Ego* se souscrit. En d'autres termes, il est possible de prévoir une telle situation graphique car le matériel pédagogique consiste plutôt en des textes oraux lors de la progression des niveaux. Dans cette optique, nous pourrions attendre à ce que l'apprenant/utilisateur des niveaux avancés ait recours à plus d'éléments d'acte d'argumentation au sein des énoncés oraux.

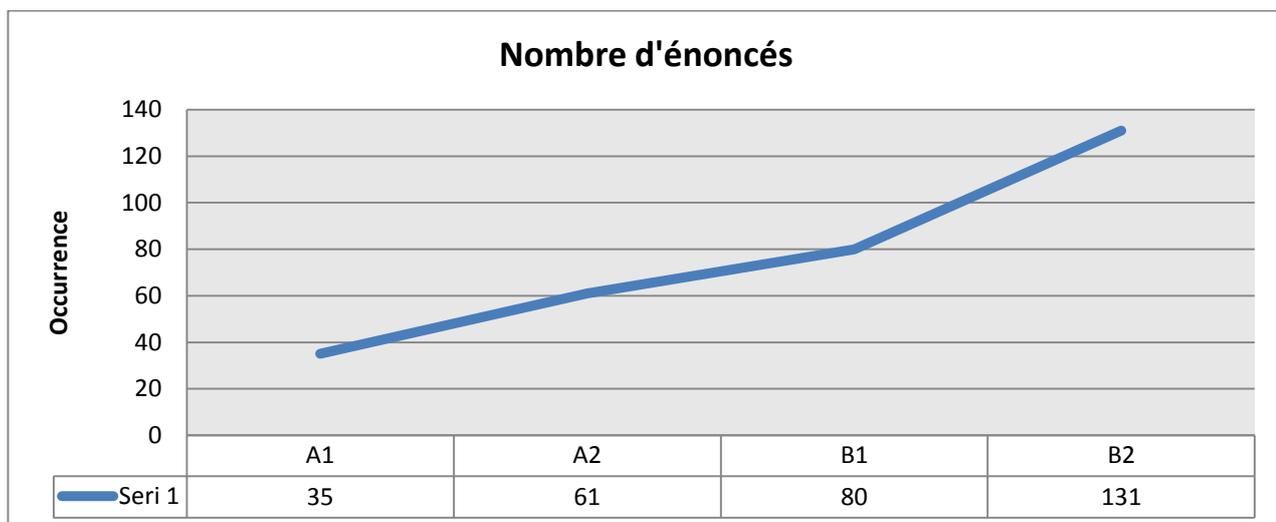


Schéma 26 : Nombre d'énoncés

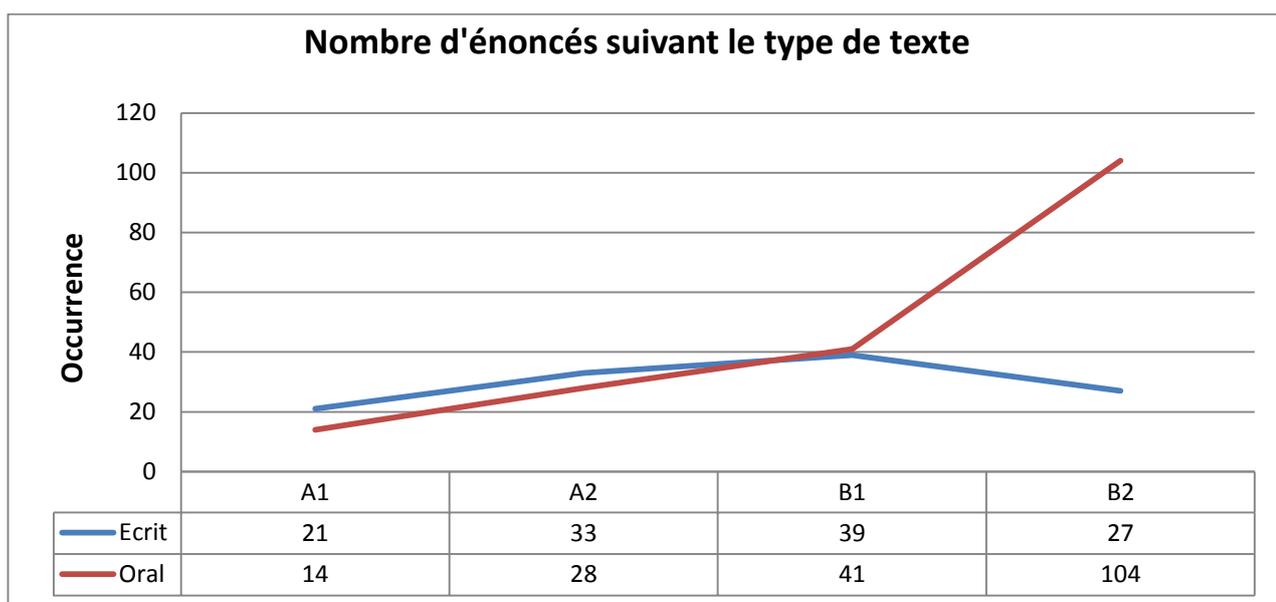


Schéma 27 : Nombre d'énoncés suivant le type de texte

Comme nous l'avons déjà signalé au Chapitre 1.3., l'acte d'argumentation s'accomplit de deux façons: soit par des marques argumentatives, soit sans marque argumentative. En l'occurrence, il est bien à noter qu'il faut s'attendre à l'utilisation plus fréquente des marques argumentatives lors de la progression des niveaux, comme nous l'avons déjà précisé par l'intermédiaire du Cr6. D'ailleurs, les résultats présentés sur le Schéma 27 conviennent totalement à cette attente.

Pourtant, le recours à des opérateurs argumentatifs et à des marques axiologiques demeure généralement très faible. Cela s'oppose à ce que nous avons défendu comme idée dans le paragraphe ci-dessus. Normalement, l'utilisation de ces deux éléments a lieu plus fréquemment à l'oral ; or, bien que l'occurrence de l'acte d'argumentation via les connecteurs argumentatifs augmente dans notre corpus, ceci n'est pas le cas pour les deux éléments mentionnés qui font également partie des connecteurs argumentatifs.

De plus, on rencontre à l'oral des énoncés plus courts dus à l'économie dans la communication orale ; autrement dit, il est possible de constater plus de ruptures conduisant à des énoncés distincts et non reliés par des connecteurs. De même, en général à l'oral, les énoncés sont spontanés ; en d'autres termes, ils sont généralement non conçus à l'avance et donc il s'agit des ruptures sur la chaîne syntagmatique. Par conséquent, en raison de ces deux arguments, nous attendons à ce que l'acte d'argumentation se réalise davantage sans marque argumentative. Pourtant, le recours à l'acte d'argumentation réalisé sans marque argumentative au sein des textes écrit et oral de notre corpus demeure faible lors de la progression des niveaux.

En outre, selon les arguments avancés au paragraphe ci-dessus, les connecteurs plus compliqués, qu'on rencontre surtout à l'écrit, ne sont pas censés être utilisés fréquemment à l'oral. Conformément à ce que nous venons de dire, il n'existe pas de grande variété en ce qui concerne les connecteurs argumentatifs utilisés. Sur le tableau figurant ci-dessous, sont montrés les différents types de connecteurs qu'on a révélés dans notre corpus, selon la classification de Moeschler :

valence fonction	Prédicats à 2 places	Prédicats à 3 places	
		arguments coorientés	arguments anti-orientés
introduceur d'argument	car puisque parce que C'est pour ça que C'est pour cette raison que	d'ailleurs même	mais
introduceur de conclusion	donc alors		quand même

Ce qui est intéressant à propos du tableau précédent, c'est qu'on n'y trouve aucun connecteur qui introduit une conclusion parmi les connecteurs qui co-orientent les arguments, comme par exemple « décidément ». En effet, nous voulons affirmer que les éléments construisant l'acte d'argumentation sont restreints en ce qui concerne la variété, bien que leurs nombres d'occurrence augmentent entre les niveaux.

Chacun des connecteurs pris isolément, comme l'indique le Schéma 28, il s'agit d'une seule utilisation de « c'est pour ça que » (dans le texte écrit) et de « c'est pour cette raison que » (dans le texte oral) au niveau A2 uniquement. Parmi les connecteurs avec des prédicats à 3 places, qui introduisent une conclusion, nous avons détecté uniquement « quand même » (1 occurrence à l'oral et à l'écrit au niveau B1 ; 0 occurrence à l'oral et 1 occurrence à l'écrit au niveau B2), « pourtant » (1 occurrence à l'oral et à l'écrit au niveau B1) et « cependant » (1 occurrence à l'oral au niveau B1). En tant qu'introduceur d'argument avec des arguments coorientés, nous avons révélé seulement « d'ailleurs » (1 occurrence à l'écrit au niveau B2) et « même » (1 occurrence à l'écrit et 5 occurrences à l'oral au niveau B2). A part les connecteurs dont nous venons de faire mention, les autres figurent à

peu près à chaque niveau. Ceux qui disposent d'une occurrence relativement grande sont respectivement « mais », « parce que », « donc », « alors » et « car ». Comme nous l'avons précisé auparavant, la plus grande variété se manifeste au niveau B2. Pourtant, il est bien à noter que le nombre d'occurrence de « mais » (7 à l'écrit et 2 à l'oral) au niveau A1 ne s'accorde pas avec le Cr1.

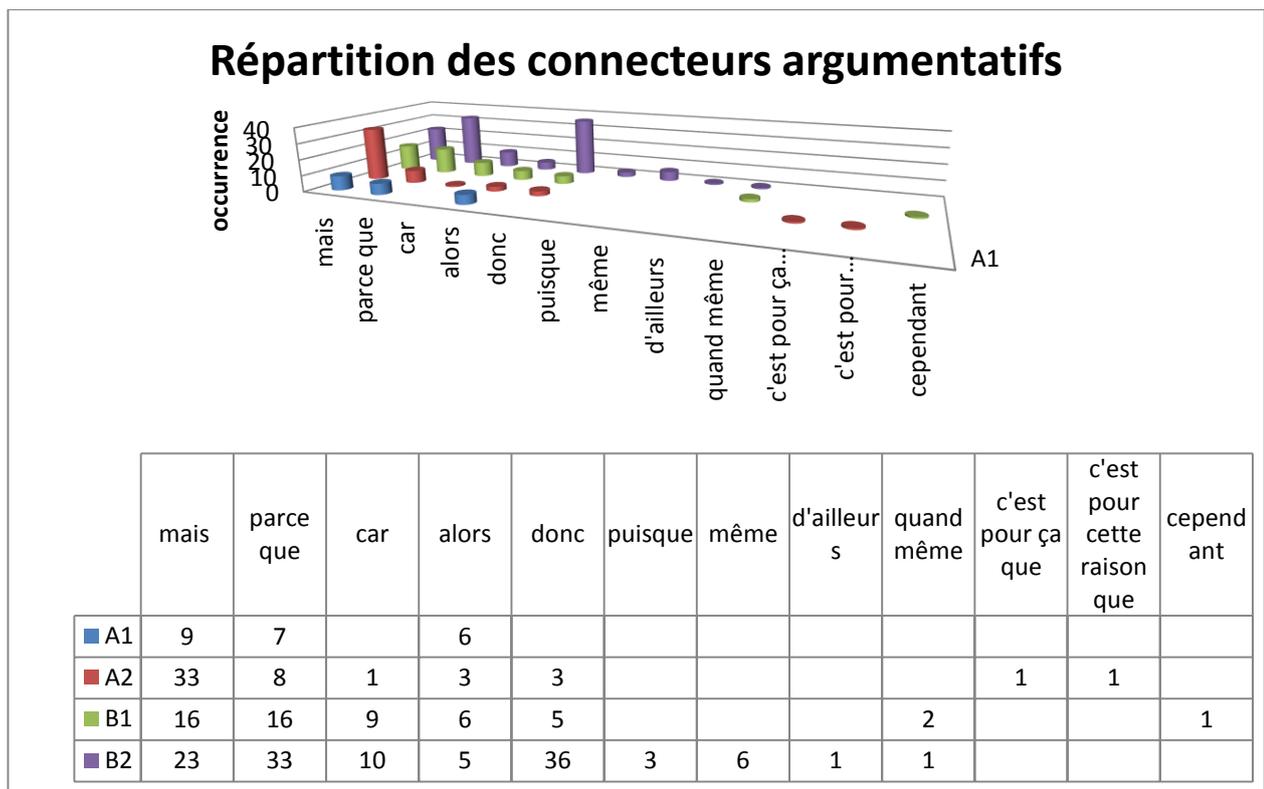


Schéma 28 : Répartition des connecteurs argumentatifs

Le Schéma 29 indique que le pourcentage des connecteurs argumentatifs est plus grand que les autres éléments servant à construire l'acte d'argumentation à chaque niveau. En l'occurrence, il faut attirer également l'attention sur le fait que l'élément « sans marque argumentative » recouvre le plus grand pourcentage au niveau A1; pourtant, on attendrait un tel pourcentage plutôt au niveau B2.

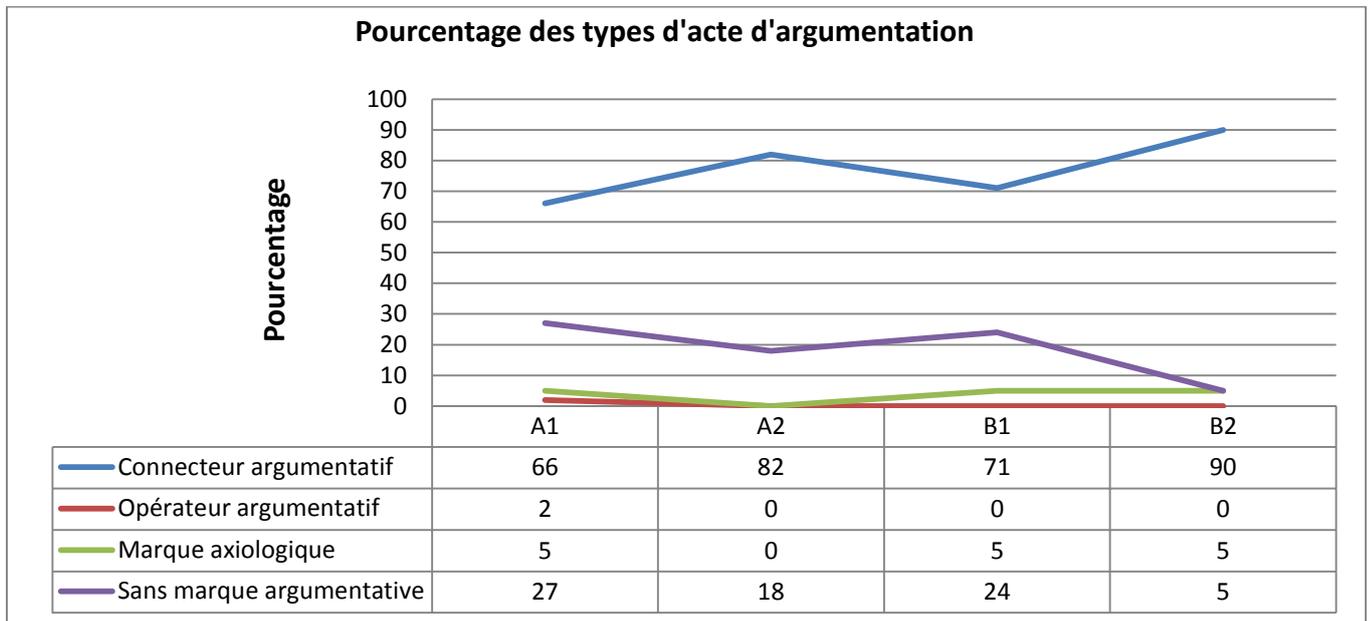


Schéma 29 : Pourcentage des types d'acte d'argumentation

Quant au Schéma 30, il est évident que l'utilisation plus fréquente des connecteurs argumentatifs se déplace surtout aux textes oraux, au fur et à mesure que le niveau est avancé. Or, lors de la considération des opérateurs argumentatifs et des marques axiologiques, comme leurs occurrences sont statistiquement basses, elles ne peuvent pas constituer une donnée pertinente et fiable. En effet, nous attendions à ce que leurs pourcentages augmentent suivant la progression des niveaux dans les textes oraux. De même, l'élément « sans marque axiologique » n'étale pas de grandes variations lors de la progression des niveaux ; ni dans les textes oraux, ni dans les textes écrits.

Répartition des types d'acte d'argumentation suivant le type de texte

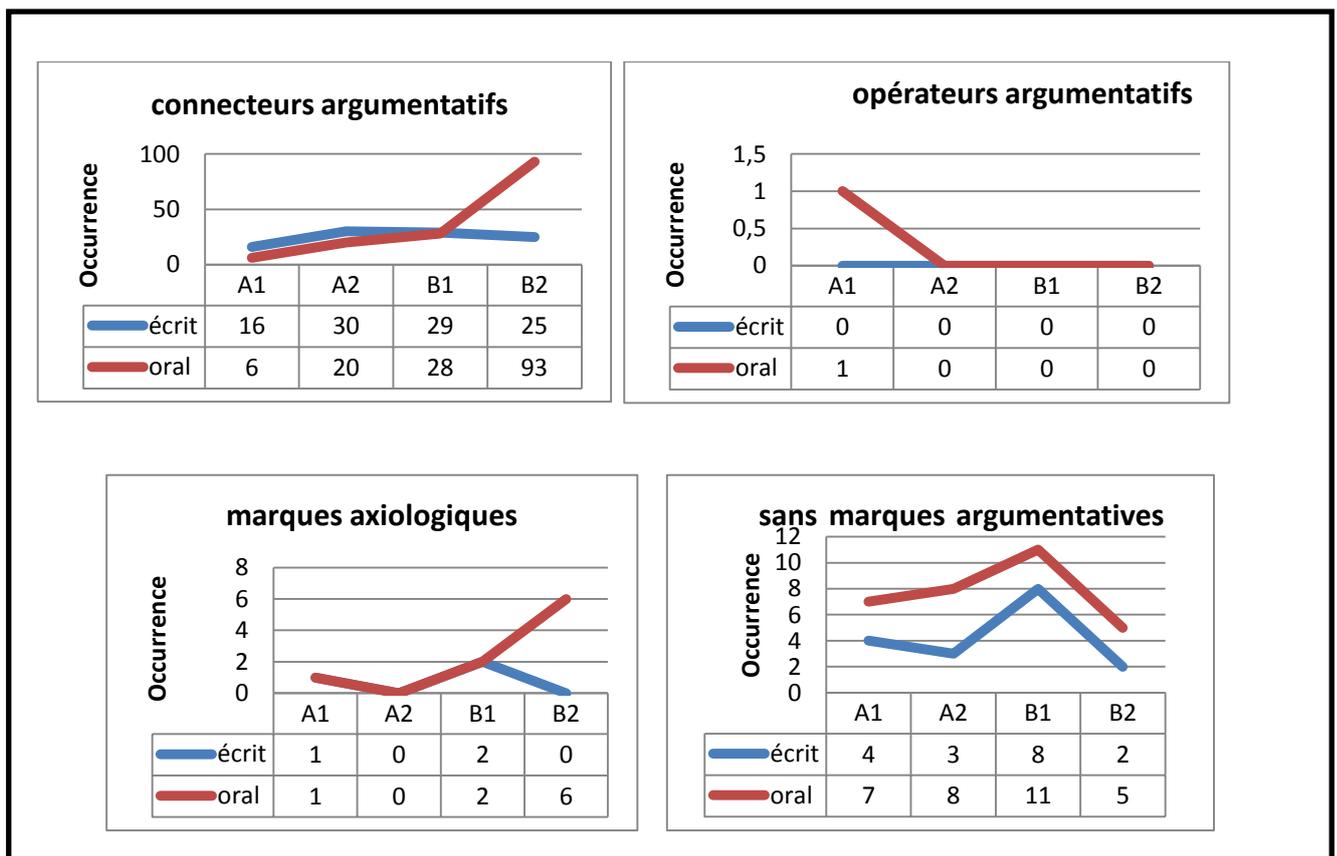


Schéma 30 : Répartition des types d'acte d'argumentation suivant le type de texte

En partant des analyses effectuées dans le manuel Alter Ego à propos des fonctions logiques assumées par les éléments servant à construire l'acte d'argumentation, nous constatons que la fonction logique d'opposition remplace le plus grand pourcentage au niveau A où l'apprenant/utilisateur est décrit comme « utilisateur élémentaire » par le CECR, comme l'indique le Schéma 31 ; Or, ce pourcentage diminue au niveau B où l'apprenant/utilisateur devient « utilisateur indépendant » (CECR : 25). Pour les fonctions de cause et de conséquence, il s'agit d'une augmentation (surtout pour la « cause ») lors du passage au niveau B. Etant donné que le pourcentage de la fonction logique d'orientation est généralement très bas, il est donc négligeable. Comme nous l'avons déjà signalé par le biais du Cr3 pour le niveau A2, on attendrait plutôt à l'utilisation du connecteur « mais » comme « mais » de réfutation et « mais » anti-implicatif. Pourtant, nous avons plutôt repéré des « mais » à 3 prédicats, qui introduisent des arguments. Cela ne s'accorde pas avec les descripteurs définis pour le niveau A. La dominance proportionnelle de la fonction d'opposition justifie notre argument.

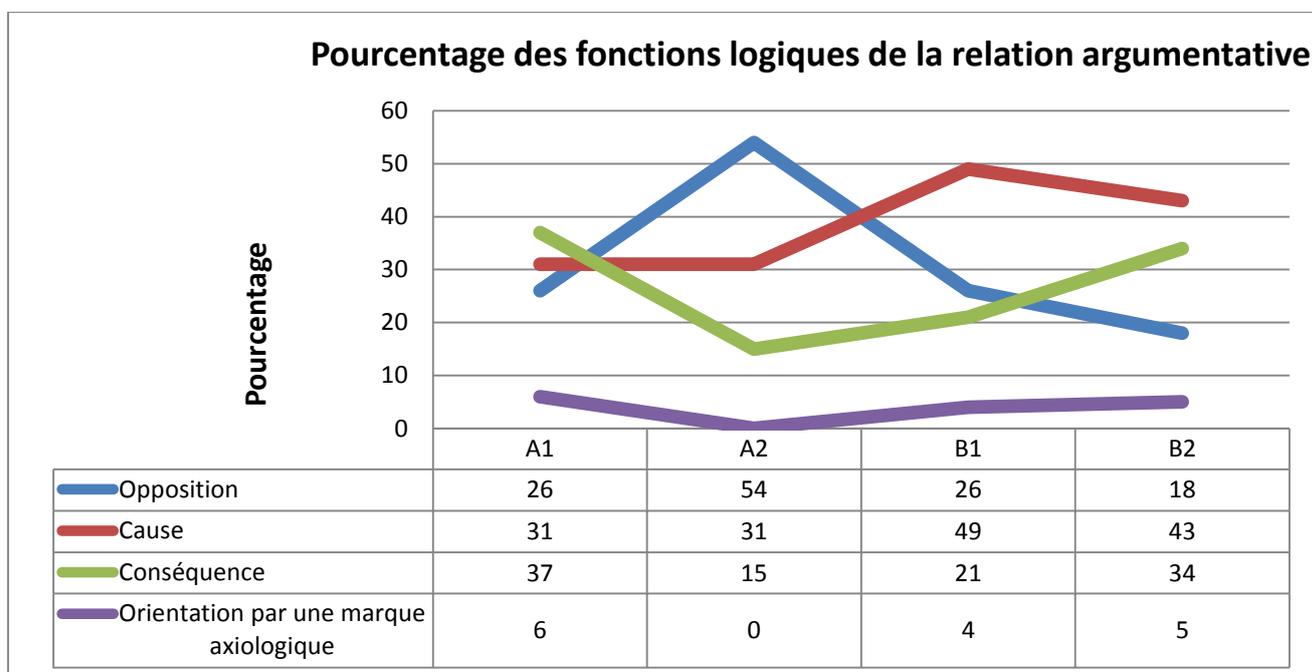


Schéma 31 : Pourcentage des fonctions logiques de la relation argumentative

D'autre part, la fonction logique de cause dont la fréquence est basse pour le niveau A mais plus grande pour le niveau B, dispose d'une utilisation plus abondante dans les textes écrits au niveau A et dans les textes oraux au niveau B. Cette statistique est étroitement liée au fait qu'on met en relief l'aspect plutôt oral de la langue lors de la progression des niveaux. Quant à la fonction logique de conséquence, en ce qui concerne son utilisation au niveau B, elle constitue la fonction qui recouvre le plus grand pourcentage aux textes oraux relativement aux textes écrits. Le Schéma 32 indique que la fonction logique d'opposition figure surtout dans les textes écrits.

Répartition de la fonction logique de conséquence suivant le type de texte

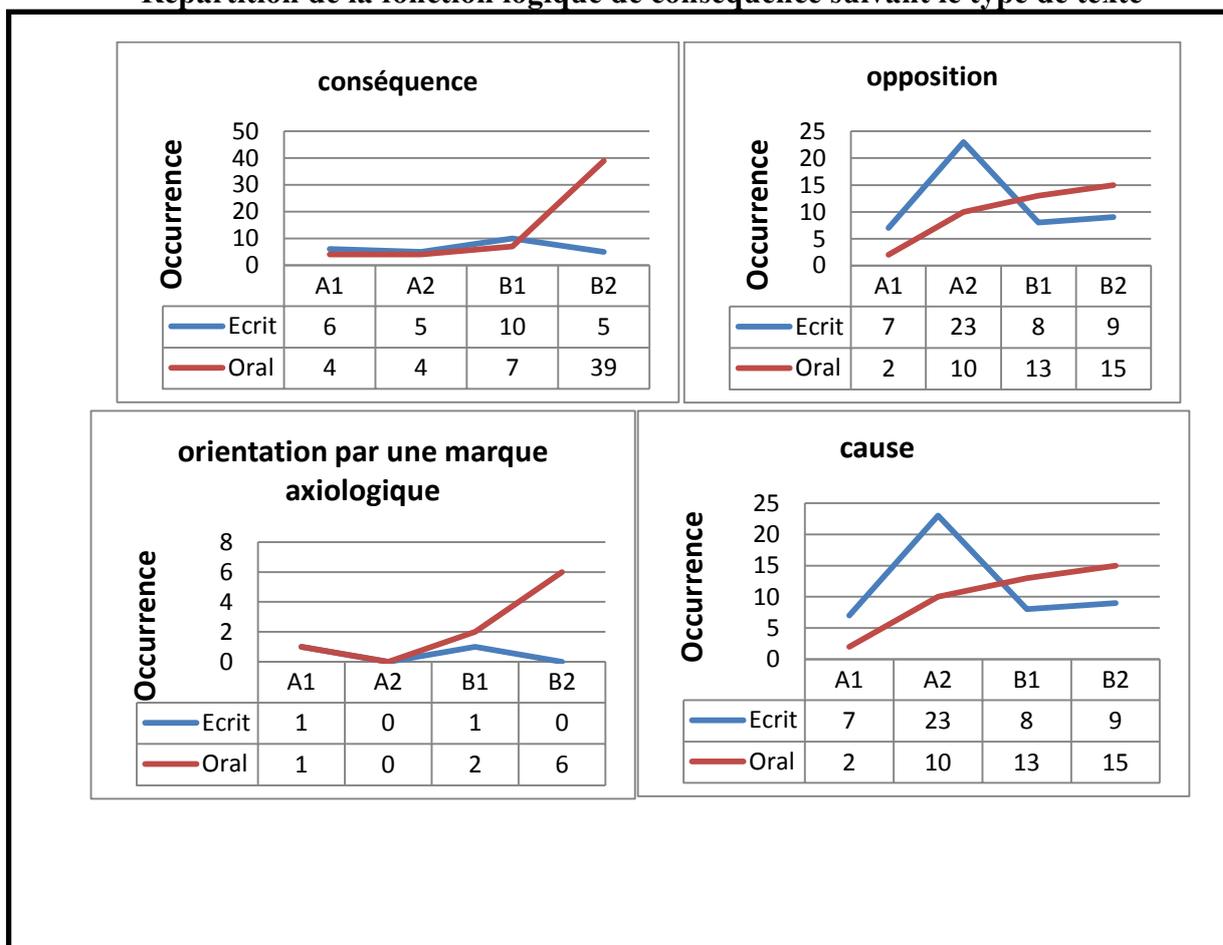


Schéma 32 : Répartition de la fonction logique de conséquence suivant le type de texte

Quand on tient en compte les fonctions du discours assumées par les différents types d'acte d'argumentation, nous constatons que l'apprenant/utilisateur a recours à l'acte d'argumentation pour réaliser essentiellement la fonction « interagir à propos d'informations », suivant le Schéma 34. Lors de l'observation des Schémas 34 et 35 en ce qui concerne l'utilisation de cette fonction suivant les différents types de texte, elle augmente dramatiquement au niveau B2 bien qu'elle ne varie guère aux niveaux précédents. Nous pouvons en déduire certaines conclusions : conformément aux principes élaborés au sein des descripteurs du CECR (2005), on s'attendrait plutôt à une mise en relief de l'aspect oral au sein du manuel Alter Ego lors de la progression des niveaux ; ce qui est le cas. Pourtant, c'est la fonction d'information qui figure d'une façon prépondérante dans les textes oraux parmi les 7 fonctions, surtout au niveau B2 si bien que les textes sont basés principalement à l'accomplissement de la fonction d'information. C'est-à-dire, contrairement à ce que nous avons prévu, les textes choisis en tant que matériel pédagogique ne sont pas compatibles avec la pratique de la langue quotidienne. D'ailleurs, le recours peu fréquent aux opérateurs argumentatifs, aux marques axiologiques et à l'élément « sans marque axiologique » justifie ce dont nous venons de parler. De même, les occurrences de ces éléments n'augmentent pas significativement lors de la progression des niveaux dans les textes oraux. Par exemple, nous attendions à ce que la fonction « structurer l'interaction verbale » acquière le rôle requis aux niveaux avancés. Quant aux autres fonctions, elles figurent à peu près à chaque niveau avec des occurrences relativement basses à celle de la première fonction.

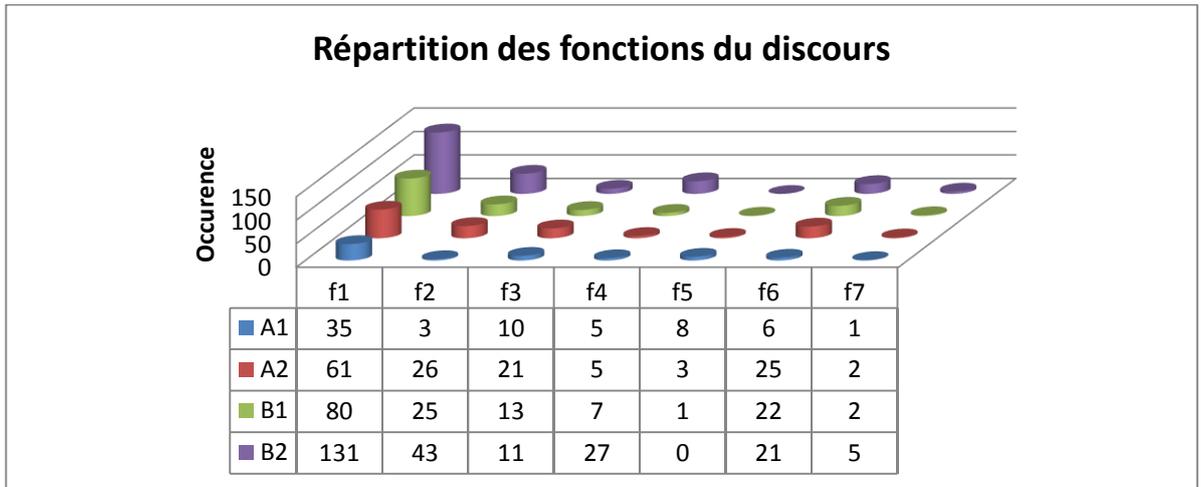


Schéma 33 : Répartition des fonctions du discours

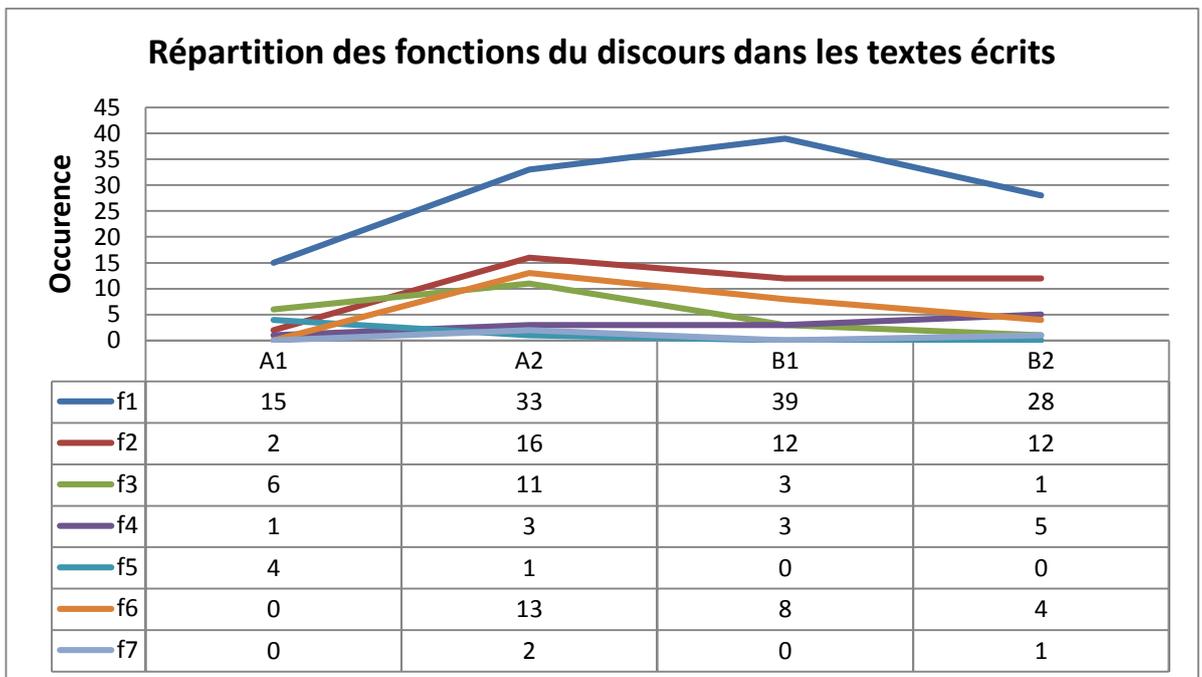


Schéma 34 : Répartition des fonctions du discours dans les textes écrits

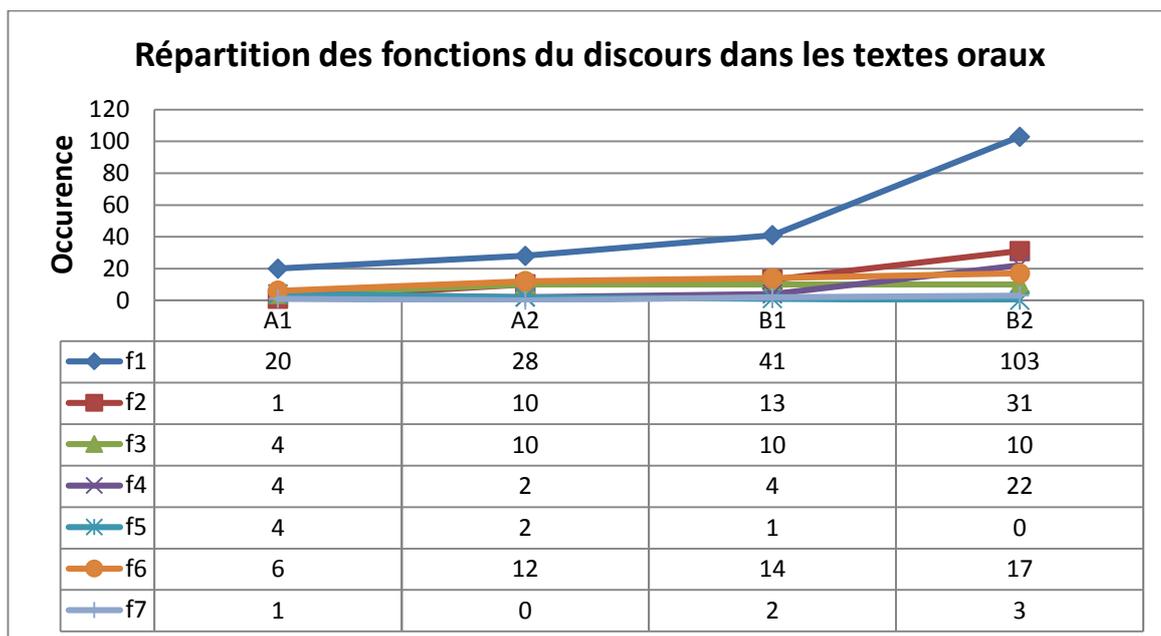


Schéma 35 : Répartition des fonctions du discours dans les textes oraux

En conclusion, l'acte d'argumentation s'effectue avec une diversité relativement restreinte dans le manuel *Alter Ego*. Certains éléments n'interviennent guère tandis que les connecteurs avec un prédicat à 3 places, qui introduisent une conclusion ou coorientent des arguments, n'interviennent jamais. D'autre part, lors de la prise en compte de la progression des niveaux, l'accomplissement de l'acte d'argumentation s'accorde partiellement avec les descripteurs établis par le CECR. De même, les éléments servant à construire l'acte d'argumentation ne sont pas quantitativement satisfaisants lorsqu'il s'agit des textes oraux. Cela s'oppose aux principes de l'approche actionnelle qui préconise l'enseignement des langues étrangères par le biais du recours fréquent à la langue quotidienne. Nous pouvons même prétendre que l'apprenant/utilisateur n'est presque pas confronté aux différents types d'usage de l'acte d'argumentation découlant des échanges typiques de la langue quotidienne.

CONCLUSION

Au sein de notre thèse de doctorat, nous avons tenté d'étudier l'acte d'argumentation en tant qu'accomplissement spécifique de l'acte illocutoire. Dans cette perspective, nous avons voulu trouver les réponses aux questions suivantes qui constituent ainsi les problématiques de notre travail :

- Comment l'acte d'argumentation se réalise-t-il dans les textes oral et écrit ? Dans quelle proportion intervient-il dans ces deux types de texte ?
- Est-ce que l'occurrence totale des énoncés concernant l'acte d'argumentation montre une pertinence suivant la progression des quatre niveaux ?
- De même, l'accomplissement de l'acte d'argumentation étale-t-il une variété et une progression vers des formes plus complexes lors du changement de niveau ?
- A la lumière des principes élaborés par le CECR, quelles sont les fonctions du discours assumées par les différents types d'acte d'argumentation ?

En tant que corpus clos, nous avons choisi le manuel *Alter Ego* qui est censé souscrire aux principes esquissés dans le CECR et qui est utilisé comme matériau pédagogique dans plusieurs établissements où le français est enseigné comme langue étrangère.

Le concept de l'acte d'argumentation qui constitue la base de notre recherche souscrit à la pragmatique intégrée et s'appuie donc sur le fait d'énonciation et l'étude des actes de langage. En tant qu'une théorie traitant des principes de la pragmatique au sein des structures langagières, il a été surtout développé grâce aux travaux des théoriciens comme Ducrot, Anscombe et Moeschler.

Selon la théorie d'acte d'argumentation, le discours comporte au moins deux énoncés E1 et E2 « dont l'un est donné pour autoriser, justifier, ou imposer l'autre » (Ducrot 1983, 163). En d'autres termes, ces théoriciens ont mis en évidence une conception de l'argumentation considérée comme l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements d'énoncés. C'est-à-dire, la théorie de Ducrot et d'autres théoriciens en la matière est conçue essentiellement comme l'étude de la différence entre les éléments linguistiques que les connecteurs et/ou les opérateurs

relient, et les contenus sémantiques des relations qui découlent des topos d'une façon appropriée.

En nous basant sur cette théorie, nous avons établi une grille d'analyse qui nous permettrait de trouver les réponses aux questions mentionnées ci-dessus. Ensuite, nous avons repéré les énoncés figurant dans le manuel, où s'accomplit l'acte d'argumentation. Finalement, nous avons appliqué cette grille d'analyse aux énoncés du manuel *Alter Ego* suivant la progression des quatre niveaux.

Comme étape suivante, les données procurées à partir de l'analyse des énoncés par le biais de la grille sont représentées sur des graphiques et elles nous fournissent ainsi l'information à propos des fréquences et des pourcentages des éléments analysés. Nous avons discuté si les données trouvées conviennent aux descripteurs proposés par le CECR. Enfin de compte, les données ont été analysées de nouveau lors de la progression des niveaux dans le chapitre « 4. Implications didactiques ».

A partir de l'analyse des données lors de la progression des niveaux, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

- Plus le niveau est avancé, plus la **fréquence des énoncés où on constate l'accomplissement de l'acte d'argumentation** augmente ; 35 occurrences pour le niveau A1, 61 occurrences pour le niveau A2, 80 occurrences pour le niveau B1 et 131 occurrences pour le niveau B2. La distribution des occurrences s'accorde avec notre hypothèse en la matière.
- Plus le niveau est avancé, plus la **fréquence et le pourcentage des connecteurs argumentatifs** qui servent de moyen pour construire l'acte d'argumentation augmentent. Lors de la progression des niveaux, bien qu'on constate plus de variété en ce qui concerne les connecteurs argumentatifs, cette variété n'est pas satisfaisante étant donné qu'il s'agit de 11 connecteurs au total.
- D'autre part, parmi les **prédicats à 3 places, les connecteurs qui introduisent une conclusion et qui coorientent les arguments** ne figurent pas dans le corpus.
- **La fréquence et le pourcentage des opérateurs argumentatifs et des marques axiologiques** demeurent statistiquement très faibles pour tous les niveaux. Cette donnée statistique n'est pas compatible avec les descripteurs du CECR.

- **La fréquence et le pourcentage de l'élément « sans marque argumentative »** diminuent généralement lors de la progression des niveaux en oscillant ; c'est-à-dire, 27 occurrences pour le niveau A1, 18 occurrences pour le niveau A2, 24 occurrences pour le niveau B1 et 5 occurrences pour le niveau B2. Pourtant, selon notre hypothèse de départ, nous nous attendions plutôt à une augmentation.
- **La fréquence et le pourcentage des éléments servant à construire l'acte d'argumentation** augmentent **dans les textes oraux** lors de la progression des niveaux ; cette donnée est en concordance avec notre hypothèse de départ en la matière.
- **La fréquence et le pourcentage des éléments servant à construire l'acte d'argumentation dans les textes écrits** disposent d'une courbe ascendante jusqu'au niveau B2 et au niveau B2, la courbe subit une descente considérable.
- Lorsqu'on **compare les occurrences dans les textes oral et écrit**, on constate qu'elles progressent à peu près de la même façon jusqu'au niveau B2 et au niveau B2, l'occurrence dans les textes oraux est considérablement plus grande que celle dans les textes écrits. Cette donnée statistique est conforme à notre hypothèse.
- Quant **aux fonctions logiques de la relation argumentative**, lors de la progression des niveaux, les courbes appartenant aux différentes fonctions ne montrent aucune particularité, étant donné qu'elles oscillent en général. Pourtant, si on compare les occurrences totales des différentes fonctions, on constate que l'acte d'argumentation assume la fonction de cause avec 154 occurrences, la fonction d'opposition avec 122 occurrences, la fonction de conséquence avec 107 occurrences et la fonction d'orientation par une marque axiologique avec 15 occurrences.
- Lorsqu'on prend en compte **la répartition des fonctions du discours**, on constate nettement que c'est la fonction « interagir à propos d'information » qui domine tous les niveaux. Par conséquent, nous pouvons prétendre que l'acte d'argumentation assume la fonction d'information tout au long du manuel Alter Ego. Or, contrairement à ce que nous nous attendions au départ, la fonction « structurer son propos verbal » ne figure guère au sein du manuel.

En conclusion, on n'a pas recours à l'acte d'argumentation d'une façon satisfaisante dans le manuel selon notre point de vue. D'autre part, en ce qui

concerne l'acte d'argumentation, les constructions propres à l'oral n'y figurent presque pas. Cela ne convient pas aux objectifs pédagogiques de l'approche actionnelle adoptée par le manuel.

Donc, afin de remplir les lacunes qui proviennent de l'état actuel de l'utilisation de l'acte d'argumentation dans le manuel « Alter Ego », à partir des analyses effectuées, nous voulons faire les propositions suivantes concernant l'enseignement du FLE :

- Nous conseillons aux enseignants de FLE de se servir des textes authentiques comme par exemple, les conversations quotidiennes surtout dans les séquences des films ou des pièces de théâtre contemporain qui présentent l'état actuel de la langue. A partir de ces textes, on peut attirer l'attention des apprenants sur des formulations linguistiques utilisées pour réaliser tel acte d'argumentation.
- On peut aussi demander aux apprenants d'exprimer explicitement leurs propres formulations à propos des éléments servant à construire l'acte d'argumentation et par ce biais, on pourrait attirer leur attention sur les diverses possibilités qui constitueraient d'alternative à leurs propres réalisations.
- L'enseignant peut donner des exercices ciblés aux apprenants/utilisateurs sur les actes d'argumentation. A partir d'une telle situation de communication, on peut demander aux étudiants de trouver les formulations requises pour réaliser tel acte d'argumentation d'une façon appropriée en tenant compte des niveaux de langue. Pour ce faire, on peut se servir des exercices figurant dans le manuel comme exemple.
- Il faut aussi attirer l'attention des apprenants/utilisateurs sur les formulations linguistiques concernant l'acte d'argumentation réalisé « sans marque argumentative ».
- Il faut sensibiliser les apprenants/utilisateurs au rôle des marques « opérateur argumentatif » notamment dans les échanges quotidiens afin de leur montrer comment ils orientent les sens des énoncés dans les différentes situations de communication.

- Il serait également indispensable de comparer les actes d'argumentation réalisés au sein de la langue étrangère avec ceux de la langue maternelle pour que l'apprenant/utilisateur se rende compte des différences de réalisation.
- Enfin, l'apprenant/utilisateur aurait besoin d'une immersion dans la langue étrangère via l'enseignement intensif de lecture, d'écoute et de discussion avec des natifs.

Pour conclure, dans le cadre de notre présent travail, nous avons étudié l'acte d'argumentation au sein du manuel *Alter Ego* pour tous les niveaux car nous avons voulu révéler si ce type d'acte et son enseignement dans le manuel étaient organisés systématiquement. En partant des données et des analyses effectuées, il faudra trouver les réponses à certaines questions dans les futurs travaux : Comment structurer la répartition des différents types d'acte d'argumentation selon le niveau des apprenants/utilisateurs ? Quelle est la place de l'acte d'argumentation dans les compétences langagières tout en prenant en considération le niveau de l'apprenant/utilisateur ? Quelle est la place de l'acte d'argumentation dans les curriculums ? Enfin, il est bien à noter qu'il faut se concentrer également sur le processus cognitif de l'apprenant/utilisateur en ce qui concerne l'acquisition de l'acte d'argumentation pour pouvoir déterminer les lacunes qui se présentent au niveau des interférences langagière, culturelle, processuelle et didactique.

BIBLIOGRAPHIE

- Armengaud, F : (1985) La pragmatique. Paris: Que sais-je?
- Anscombe, J., & Ducrot, o. (1977) Deux mais en français. *Lingua* 43, 23-40.
- A. J. Greimas: 1966 Sémantique structurale, Paris, Pub
- Austin, J :(1970) Quand dire, c'est faire. (G. Lanes, Trad.) Paris: Seuil.
- Anscombe, J.-C., & Ducrot, O. (1980). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles,Mardaga: Liège.
- Beacco J. C., Bouquet S.et Porquier R.: 2004 Référentiel pour les langues nationales et régionales, Les Editions Didier, France,
- Benveniste : (1966) Problèmes de linguistique générale I. Paris: Gallimard.
- Berrendonner : (1981) Eléments de pragmatique linguistique. Paris: Minuit.
- Bracops, M. : (2006) Introduction à la pragmatique. Bruxelles: De Boeck.
- Chartrand, S.-G. (2012, 3 4) *Erudit*. Erudit:
<http://id.erudit.org/iderudit/44725ac>
- Courtés, J. (1991) *Analyse sémiotique du discours*. Paris: Hachette.
- Ducrot, O. (1991) Dire et ne pas dire. Paris: Hermann.
- Ducrot, O. (1982) Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter Concession et consécution dans le discours. *de Chaiers Linguistique Française No:4*, 143-163.
- Ducrot, O. (1989) *Logique, Structure, Enonciation*. Paris: Les éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (2004) L'Argumentation aujourd'hui. Dans M. Doury, & S. Moirand, *L'Argumentation aujourd'hui* (pp. 17-35). Paris: Presse Sorbonne Nouvelle.

- Garric, N., & Frédéric, C. : (2007) Introduction à la pragmatique. Paris: Hachette livre.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997) *L'Enonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armands Colin, coll "Linguistique".
- Madeleine, G. (1990) *Méthodes des sciences sociales*. Paris: Dalloz.
- Moeschler. (1985) *Argumentation et Conversation: éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Hatier.
- Perelman, C., & Obrechts-Tyteca, L. (1983) *Traité de l'argumentation*. Bruxelles: Editions de l'université de Bruxelles.
- Plantin, C. (2005). *L'argumentation: Histoire, théories, perspectives*. Paris: PUF.
- Reboul, A., & Moeschler, J. : (1994) Dictionnaire encyclopédique de pragmatique. Paris: Seuil.
- Reboul, A., & Moeschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui*. Paris: Seuil.
- Reboul, A., & Moeschler, J. (2005). *Pragmatique du Discours*. Paris: Armand Colin.
- Récanati, F. : (1981) Les énoncés preformatifs, contribution à la pragmatique. Paris: Edition de Minuit.
- Sarfati, G. (2005). *Précis de pragmatique*. Paris: Armand Colin.
- Saussure, F. D. (1972). *Cours linguistique générale*. Paris.
- Searle, J. R. : (1972) Les actes de langage. (H. Pauchard, Trad.) Paris: Hermann.
- Tutescu, M. (2003). *Argumentation*. 08 2012
<http://ebooks.unibuc.ro/ils/MarianaTutescu-Argumentation/sommaire.htm> adresinden alındı
- Vanderverken, D. : (1985) Les actes de discours. Bruxelles: Philosophie et langage.
- Le Grand Robert dictionnaire électronique 2009.

Conseil de l'Europe: 2005.

Les langues vivantes: apprendre, enseigner,
évaluer. Un cadre européen commun de
référence pour les langues : apprendre,
enseigner, évaluer, Les Editions Didier, Paris,

ÖZGEÇMİŞ

Kişisel Bilgiler

Adı : Alaskar
Soyadı : ÖZPERÇİN
Doğum Yeri ve Tarihi : KARS – 16.12.1977

Öğrenim Durumu

İlkokul : 1982_____ Mithat Paşa İlkokulu / İskenderun
Ortaokul : 1987_____5 Temmuz Ortaokulu / İskenderun
Lise : 1991_____ İskenderun Lisesi / HATAY
Üniversite : 2000_____ İ.Ü. Ed. Fak. Fransız Dili ve Edb.
Yüksek lisans : 2004_____ İ.Ü. Ed. Fak. Batı Dilleri Edb.
Fransız Dili ve Edb.
Doktora : ----- İ.Ü. H.A.Y. Eğitim Fakültesi
Yabancı Diller Eğitimi Bölümü
Araştırma Görevliliğine Atanma Tarihi: 31 Aralık 2006

Y.Lisansa Başladığı Tarih : Eylül 2004
Danışmanı : Prof.Dr. Nedret ÖZTOKAT
Tez Konusu : “Analyse du Discours”
Bitirdiği Tarih : Mart 2006
Doktoraya Başladığı Tarih : Eylül 2006 (henüz mezun değil)
Danışmanı : Doç. Dr. Nur NACAR-LOGIE
Tez Konusu : “Acquisition de la compétence
pragmatique dans l’enseignement du
FLE: étude de l’acte d’argumentation
dans le manuel Alter Ego”
Yabancı Dil Durumu : Fransızca: çok iyi
İngilizce: iyi
Arapça: Orta

